

# JARDINS REMARQUABLES

en région  
Centre-Val de Loire





Maisonnais (Cher), prieuré d'Orsan, vue du prieuré depuis le potager  
© DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



## ÉDITO

La région Centre-Val de Loire, surnommée le « Jardin de la France », terre d'histoire et de culture, se dévoile à travers un patrimoine naturel exceptionnel, où l'art des jardins se mêle harmonieusement à la richesse de son passé notamment architectural. Dans cette région, chaque parc, chaque jardin raconte une histoire et témoigne du lien profond entre l'homme et la nature. Parmi ces espaces emblématiques, les jardins labellisés « Jardin remarquable » se distinguent comme des lieux d'exception, véritables témoignages vivants de l'histoire paysagère de la France.

Ce label est bien plus qu'une simple distinction : il incarne un gage de qualité et de pérennité, réservé aux jardins d'une grande valeur esthétique, historique et écologique. Ce label, attribué par le ministère de la Culture depuis 2004, constitue une reconnaissance officielle qui va au-delà de l'aspect décoratif des jardins. Il met en avant des lieux où se croisent histoire, biodiversité et savoir-faire horticole, afin de garantir leur préservation pour les transmettre aux générations futures. Attribué après une évaluation minutieuse, ce label souligne la richesse et la diversité des jardins qui s'épanouissent au cœur de notre région. Aujourd'hui, ce label dessine un réseau national de 461 lauréats regroupant parcs, jardins et arboretums.

À travers cet ouvrage présentant les 30 jardins remarquables de la région Centre-Val de Loire, le lecteur est invité à partir à la découverte de ces havres de paix. Bien plus que de simples décors végétaux, ces jardins incarnent un patrimoine vivant, façonné au fil du temps par des mains expertes et passionnées.

Ils sont des témoins d'un savoir-faire ancestral qui continue de nourrir notre culture et d'enrichir notre patrimoine.

Ainsi, à l'occasion de cet anniversaire, les 20 ans du label « Jardin remarquable » et à travers ces pages, la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire est heureuse d'inviter le lecteur à pénétrer dans l'intimité de ces lieux précieux et fragiles, à apprécier la beauté de chaque détail et à comprendre l'importance de leur préservation.

Ces jardins sont un héritage dont nous sommes dépositaires pour que nos successeurs puissent eux aussi s'émerveiller devant cette alliance subtile entre art et nature et se souvenir ainsi du paradis.

**Christine Diacon**

Directrice régionale des affaires culturelles  
du Centre-Val de Loire



<b>Sommaire .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>Introduction générale .....</b>	<b>p. 5 à 7</b>
<b>Département du CHER .....</b>	<b>p. 8 à 31</b>
AINAY-LE-VIEIL	Jardin du château d'Ainay-le-Vieil
APREMONT-SUR-ALLIER	Parc floral d'Apremont
BOURGES	Jardin des Prés-Fichaux
JALOGNES	Parc du château de Pesselières
JUSSY-CHAMPAGNE	Parc et jardin du château de Jussy
MAISONNAIS	Jardin du prieuré Notre-Dame d'Orsan
<b>Département d'EURE-ET-LOIR .....</b>	<b>p. 32 à 35</b>
ILLIERS-COMBRAY	Jardin du Pré Catelan
<b>Département de l'INDRE .....</b>	<b>p. 36 à 51</b>
AZAY-LE-FERRON	Parc et jardins du château d'Azay-le-Ferron
BOUGES-LE-CHÂTEAU	Parc et jardins du château de Bouges
NOHANT-VIC	Domaine de George Sand
POULAINES	Domaine de Poulaines
<b>Département d'INDRE-ET-LOIRE .....</b>	<b>p. 52 à 83</b>
AMBOISE	Jardins du château d'Amboise
CHANÇAY	Parc et jardins du château de Valmer
CHÉDIGNY	Village-jardin de Chédigny
CHENONCEAUX	Jardins du château de Chenonceau
LÉMERÉ	Jardins du château du Rivau
ROCHECORBON	Jardin du manoir des Basses Rivières
TOURS	Jardin des Prébendes Notre-Dame d'Oé
VILLANDRY	Jardins du château de Villandry
<b>Département du LOIR-ET-CHER .....</b>	<b>p. 84 à 99</b>
BLOIS	Terrasses de l'Évêché
CHAUMONT-SUR-LOIRE	Domaine régional de Chaumont-sur-Loire
SASNIÈRES	Jardin du Plessis Sasnières
TALCY	Jardins du château de Talcy
<b>Département du LOIRET .....</b>	<b>p. 100 à 127</b>
INGRANNES	Arboretum des Grandes-Bruyères
MEUNG-SUR-LOIRE	Jardins de Roquelin
MONTBARROIS	Jardins de la Javelière
ORLÉANS	Parc floral de La Source
PITHIVIERS	Jardin personnel d'André Ève
TRIGUÈRES	Jardins du Grand Courtoiseau
YÈVRE-LE-CHÂTEL	Village-jardin d'Yèvre-le-Châtel
<b>Lexique et bibliographie .....</b>	<b>p. 128 à 135</b>



### **Un label prestigieux : un outil de l'arsenal des labels du ministère de la Culture**

Le label « Jardin remarquable » est à ce jour attribué à 461 titulaires. Il fait partie des outils du ministère de la Culture, qui, à travers différents dispositifs de labellisation, s'efforce de reconnaître et de valoriser les patrimoines naturels et paysagers de notre pays. Institué en 2004, ce label a pour but de distinguer des jardins privés ou publics de grande qualité, et de mettre en lumière les créations paysagères qui ont marqué l'histoire ou qui continuent à enrichir notre paysage culturel.

Dans un souci de conservation et de transmission, ce label est attribué avec une grande parcimonie, ce qui en fait une distinction d'excellence, réservée aux jardins qui répondent à un ensemble de critères stricts définis par le ministère.

En effet, l'obtention de ce label n'est pas un processus automatique ; il repose sur un examen minutieux et exigeant, conduit par des experts, et doit se justifier à travers plusieurs aspects de qualité.

### **La labellisation : un processus structuré et encadré**

L'attribution du label « Jardin remarquable » repose sur un ensemble de critères qui permettent de garantir la qualité et la pérennité du jardin.

Les jardins sont notamment évalués sur des critères de qualité d'intégration dans le site, d'insertion paysagère, tenant compte de la présence d'éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales, statuaire, mobilier en adéquation avec le jardin...), d'entretien dans le respect des bonnes pratiques environnementales et de la biodiversité. Ils doivent également être impérativement ouverts au public au moins 40 jours par an, faire l'objet

d'une communication, proposer des actions pédagogiques, disposer d'une signalétique et de supports de visites et son entretien doit respecter des critères précis garantissant la pérennité du lieu.

Le caractère historique des jardins patrimoniaux est évalué mais ce critère n'interdit pas pour autant d'attribuer le label à un jardin de conception récente. Les qualités botaniques ne sont pas prévalentes pour les demandes relatives aux jardins patrimoniaux ou historiques.

Un Jardin remarquable doit également s'inscrire dans une démarche de préservation des savoir-faire horticoles, tout en offrant une accessibilité au public.

La gestion durable de ces espaces, le respect des traditions locales et des matériaux naturels sont des éléments essentiels qui font partie de l'évaluation.

L'attribution du label « Jardin remarquable » suit une procédure rigoureuse en plusieurs étapes.

D'abord, le propriétaire ou le gestionnaire du jardin forme une demande auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

C'est elle qui instruit les demandes s'appuyant sur les avis de la commission régionale des jardins remarquables. Composée de spécialistes en horticulture, en histoire de l'art et en patrimoine paysager, ainsi que de paysagistes et de professionnels du jardin, ce groupe d'experts examine minutieusement chaque candidature, analyse les sites avec rigueur, et vérifie, par une visite des lieux, que le jardin répond aux critères requis pour bénéficier du label avant de rendre son avis.

Le label « Jardin remarquable » n'est pas un titre acquis définitivement.

La récente circulaire de décembre 2023 précise que le label est attribué pour une durée de cinq ans et renouvelé désormais pour une durée de sept ans.

La perte du label est possible si le jardin ne répond plus aux critères d'excellence ou si son entretien et sa conservation sont négligés.

Ce processus de réévaluation garantit que les jardins labellisés restent à la hauteur des attentes et continuent d'être des lieux d'exception.

Il est important de souligner que ce label est attribué à des jardins existants. Les projets de jardins, aussi ambitieux soient-ils, ne peuvent prétendre à cette distinction avant d'être effectivement réalisés et d'atteindre leur maturité.

La labellisation repose ainsi sur des faits concrets et une gestion avérée dans le temps.

### **Pourquoi labelliser ? Les enjeux de la valorisation**

Le label « Jardin remarquable » va bien au-delà d'une simple distinction honorifique. Il s'agit d'un levier de valorisation du patrimoine, permettant d'inscrire ces jardins dans une dynamique de transmission culturelle et de valorisation touristique. Pour les propriétaires, être titulaire du label offre de nombreux avantages. Tout d'abord, cela leur permet de voir leur jardin figurer dans les guides touristiques et culturels nationaux, attirant ainsi un public plus large.

Les jardins labellisés bénéficient également d'une signalétique routière, gérée par les départements, ce qui les rend visibles et accessibles aux visiteurs.

Par ailleurs, ces jardins sont souvent invités à participer aux événements nationaux comme les Journées européennes du patrimoine (JEP) ou les « Rendez-vous aux jardins », organisés par le ministère de la Culture.



Bouges-le-Château (Indre), parc du château de Bouges, le jardin régulier © CMN.

Ces manifestations sont une opportunité pour les propriétaires de présenter leurs espaces au grand public et de contribuer à la diffusion de la culture jardin.

### **Des jardins remarquables, parfois monuments historiques**

Il est important de souligner que certains jardins remarquables sont également classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

Dans ce cas, la labellisation « Jardin remarquable » vient compléter la reconnaissance officielle de ces espaces, qui bénéficient déjà d'une protection juridique en raison de leur valeur historique et artistique.

Cette double reconnaissance permet de mieux protéger et mettre en valeur ces jardins tout en offrant aux visiteurs une expérience enrichissante et authentique.

### **Le rôle de l'Association des Parcs et Jardins de la région Centre-Val de Loire (APJRC)**

Dans ce processus de labellisation, l'Association des Parcs et Jardins du Centre-Val de Loire (APJRC) joue un rôle essentiel.

Forte de son expertise, elle accompagne les propriétaires et gestionnaires de jardins dans leurs démarches et la préparation de leur candidature, en veillant à la qualité des espaces verts, et en organisant des échanges de bonnes pratiques entre les différents acteurs de la région.

L'APJRC œuvre également à faciliter le dialogue entre les propriétaires et les institutions, ainsi que la gestion des jardins labellisés soutenue par une offre de formation à l'attention des professionnels des jardins.

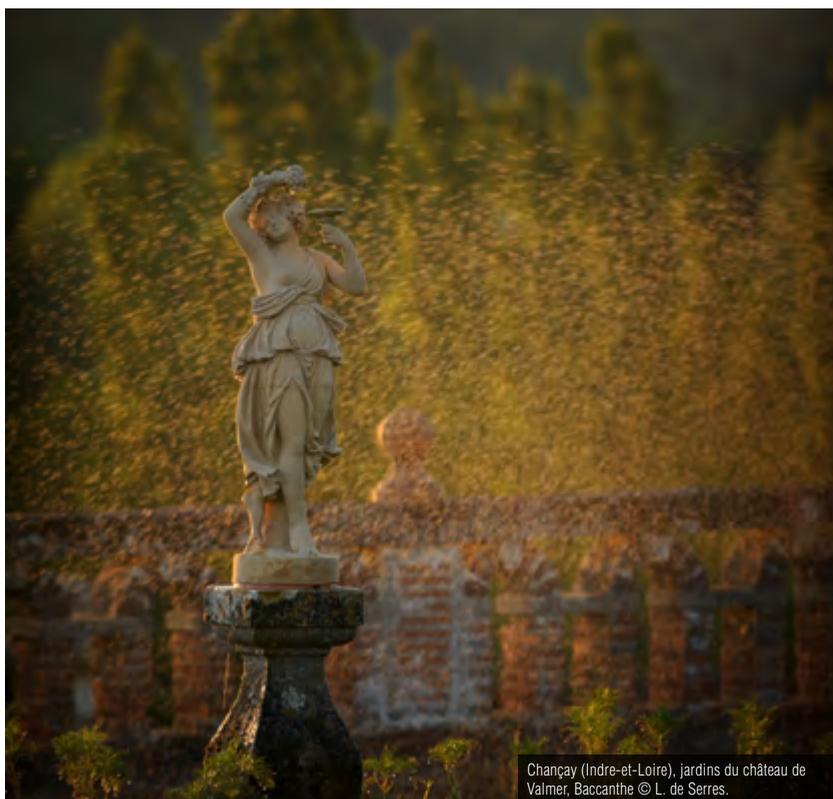
### **Le guide des Jardins remarquables en région Centre-Val de Loire : une publication à ne pas manquer**

À l'automne 2025, un *Guide des jardins remarquables de la région Centre-Val de Loire* sera publié aux Éditions du Patrimoine, prenant ainsi place dans une collection de guides régionaux déjà dense.

Ce guide, qui bénéficiera d'une très large diffusion, permettra de découvrir ces 30 jardins, en présentant leur histoire, leur végétation, leurs particularités et les informations nécessaires pour les visiter.

Il offrira également des clés pour mieux comprendre ce qui fait la singularité de ces lieux et leur importance dans le paysage régional.

Ce guide sera une ressource incontournable pour les amoureux des jardins, les curieux et les passionnés d'histoire.



Chançay (Indre-et-Loire), jardins du château de Valmer, Bacchante © L. de Serres.



La roseraie et le château © Ainay-le-Vieil.



**Typologie :** parc à l'anglaise, roseraie, jardin paysager

**Superficie :** 7 hectares pour le domaine, 2 hectares pour les jardins

**Date de création :** fin du XVI<sup>e</sup> siècle, début du XVII<sup>e</sup> siècle pour le jardin d'eau

**Concepteurs des jardins :** Marie-Sol de La Tour d'Auvergne (actuelle propriétaire) Pierre Joyaux, pépiniériste-paysagiste (pour les jardins à thème)

**Protection du site :** le château est classé monument historique dans sa totalité en 1968. Les jardins et le parc, les murs de clôture (à l'exception des parties classées) : inscription par arrêté du 5 juillet 1993.

Les deux pavillons d'entrée du jardin, la pêcherie et la pièce d'eau voisine, le potager, avec le canal qui l'entoure, les chartreuses, le portail d'entrée de la ferme : classement par arrêté du 3 décembre 1998.



Vue aérienne du château d'Ainay-le-Vieil © A. de la Tour d'Auvergne.



Allée d'arcades des Chartreuses © A. de la Tour d'Auvergne.

**Marie-Sol de La Tour d'Auvergne**, fille du Baron et de la baronne Géraud d'Aligny, est passionnée de jardins.

**Pierre Joyaux**, pépiniériste-paysagiste a œuvré à la restauration de nombreux jardins parmi lesquels La Bussière. Il est propriétaire du jardin de La Lande Chevrier dans le Cher. « Je suis né à la campagne entre prairies, forêts et belles demeures. Toute ma vie, j'ai transmis les savoir-faire du jardinier. Pour moi, c'est plus qu'une passion, c'est une manière de vivre. »

Propriété privée

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Situé au sud du Berry, le château, propriété de la même famille depuis 1467, est une ancienne forteresse médiévale, le « Petit Carcassonne du Berry », avec 9 tours reliées par des remparts, un corps de logis Renaissance, une poterne et ses douves alimentées par le ruisseau du Beuvron.

Le parc à l'anglaise date du XIX<sup>e</sup> siècle avec des arbres remarquables, des canaux et des jeux d'eau.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Ainay aménage un jardin d'eau avec un carré en île, un réseau de canaux et une allée bordée d'eau, suivant la mode qui a été initiée à Fontainebleau et diffusée par Jacques Androuet du Cerceau dans ses *Plus excellents bâtiments de France*.

Cette disposition semble rester inchangée jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la création du parc paysager.

Le cadastre napoléonien de 1830 qualifie de « Potager » le Grand Carré en île, démontrant l'antériorité de l'existence de celui-ci par rapport au parc paysager et aux chartreuses qui dateraient des années 1850. Le Grand Carré est intégré dans la conception même du tracé du parc paysager, ménageant une continuité entre les différentes époques (château, jardin Renaissance, jardin paysager) dans un même espace.

Le Grand Carré en l'île est, à ce moment, divisé en six parterres de légumes entourés de bordures de buis et de fleurs, elle-mêmes ceinturées par une plantation régulière d'arbres fruitiers de plein vent et de cordon doubles de pommes anciennes.

Le XX<sup>e</sup> siècle voit peu de changement dans le parc paysager qui possède de nombreuses et précieuses essences d'arbres.

En 1984, une tempête traverse la France et dévaste toute la partie sud du parc, obligeant à revoir intégralement la composition de celui-ci, voire sa transformation. Plutôt que de le replanter à l'identique, une approche plus esthétique et culturelle fut privilégiée. C'est ainsi que fut décidée la création de jardins contemporains à l'emplacement de ceux qui avaient disparu, dans un désir de rénover ces lieux altérés par le temps et d'insérer le château dans un cadre digne de lui tout en utilisant l'art et les techniques du passé. Cette première campagne d'aménagement se poursuivra jusqu'en 1997.

De 2010 à 2014, une seconde campagne permet de revenir à l'état initial des canaux de 1600 en profitant de la vision de la roseraie et du Grand Carré en l'île avec son enceinte de palissades de charmes et ses longues perspectives d'eau.





Jardin près de la volière  
© DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue sur les Chartreuses © Ainay-le-Vieil.



Cinquième Chartreuse, le jardin des broderies © Arielle de la Tour d'Auvergne.



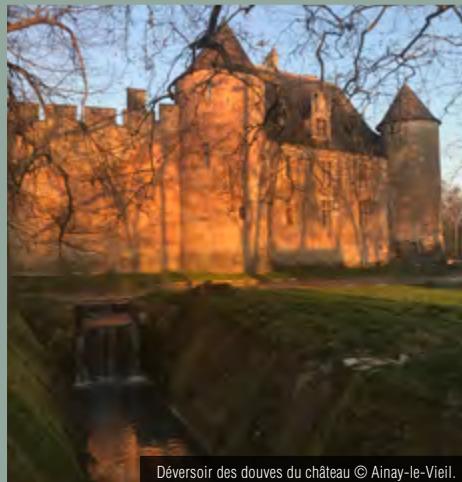
Rose d'Ainay © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

Les jardins d'Ainay-le-Vieil apparaissent comme un ensemble équilibré qui met en valeur les différentes époques de création qu'il a connues. Le soin apporté à la conduite de la promenade dans une boucle reliant le château, la roseraie, les canaux, le Grand Carré et les Chartreuses, est exemplaire. La roseraie présente aujourd'hui plus de 200 variétés anciennes complétées de roses modernes afin de profiter d'une floraison continue. L'accès aux Chartreuses se fait, suivant un nouveau parcours, depuis l'extérieur par une allée de platanes balisée d'un kiosque et d'une volière placés dans la perspective des canaux. En 2020 et jusqu'en 2025, le château bénéficie d'un programme massif de restauration pour retrouver toute sa splendeur.



Allée du Carré en l'île © Ainay-le-Vieil.



Déversoir des douves du château © Ainay-le-Vieil.



Troisième Chartreuse, le jardin de méditation © Ainay-le-Vieil.

## LE PARC ET LES JARDINS

Le parc paysager, créé au XIX<sup>e</sup> siècle, entoure le château sur sept hectares. Plusieurs arbres exceptionnels subsistent : un cyprès chauve, près de la poterne, aux racines résurgentes dites pneumatophores, originaire de Louisiane et introduit en France par Marie-Antoinette au petit Trianon. On notera également la présence d'un platane originaire d'Amérique, remarquable par sa circonférence et sa ramure ainsi qu'un catalpa bicentenaire, originaire d'Amérique du Nord.

Les jardins d'agrément constituent trois entités bien définies : la Roseraie, située sur le même niveau que le parc à l'anglaise en contrebas des autres entités ; le Carré en île et les Chartreuses.

### La Roseraie

Ayant subi d'importants dommages lors de la tempête de 1984, la question de restituer le parc paysager du XIX<sup>e</sup> siècle s'est posée. La propriétaire, Marie-Sol de La Tour d'Auvergne, après de nombreuses recherches documentaires, s'adjoint les connaissances de Pierre Joyaux, pépiniériste et paysagiste local pour choisir de créer, face à la poterne du château et au sud des pavillons renaissance de la Grainetière et de la Volière, une roseraie à l'ordonnance géométrique et symétrique sur un plan en croix. Le projet avait un thème précis puisqu'il s'agissait de constituer une collection de variétés de roses anciennes. En effet, ce type de roses était en voie de disparition puisque la durée de floraison, très courte, ne correspondait pas aux attentes du public. Chaque carré de la croix est planté de roses suivant trois principes : les couleurs, les odeurs et l'intérêt historique. Les allées sont traitées en pelouse, permettant de passer d'un carré à l'autre et entourées de buis.

Des créations de rosieristes sont liées à la roseraie d'Ainay : en 1989, création de la rose 'Colbert' par Georges Delbard, sous les auspices du Comité Colbert, en hommage à Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, et à un passé glorieux, national et familial ; en 2008, création de la rose 'Marie-Sol

de la Tour d'Auvergne' par Jean-Pierre Guillot.

### Le Carré en île ou carré de l'île

Ce rare et exceptionnel exemple de jardin d'eau de la Renaissance est disposé sur un Carré en île d'un hectare et adopte un plan en croix. Il fait la transition entre la Roseraie et les Chartreuses. Les canaux réguliers entourent le Carré en l'île de 120 mètres de long et 12 mètres de large. Initialement, il abritait un potager qui a existé jusqu'en 1960. De nos jours, le carré est occupé par une importante structure de charmes taillés en palissades d'environ cinq mètres de haut, reprenant le plan carré des canaux et encadrant des prés naturels. La grande allée centrale menant aux Chartreuses est ponctuée d'ifs et encadrée de palissades de charmes.

### Les Chartreuses

À l'origine, les chartreuses sont une structure architecturale ancienne qui s'apparente à celles du Potager du Roi à Versailles ou des murs à pêches de Montreuil. Elles sont conçues pour créer une succession de microclimats permettant d'étaler dans le temps les productions de fruits tout en leur assurant les meilleures conditions de mûrissement. Situées sur la troisième terrasse surplombant les canaux du Grand Carré, les Chartreuses des jardins d'Ainay-le-Vieil, véritable galerie de l'art des jardins, se composent de salles égales dont les murs ont une hauteur de quatre mètres environ et qui sont reliées entre elles par une succession d'arcades. Cette structure apparaît pour la première fois sur le « Plan du Potager et du Parc de Monsieur de Bigny » et pourrait dater de la création du potager ou bien de celle du parc paysager.

De nos jours, les Chartreuses, qui n'ont pas subi de modification majeure dans leur structure architecturale, sont aménagées par cinq jardins thématiques où l'on retrouve l'esprit des jardins secrets de la Renaissance italienne : un jardin bouquetier, un verger sculpté, un jardin de méditation, un cloître de simples et des parterres de broderies.

*Le jardin bouquetier* est planté d'un mixed-border de vivaces et d'arbustes, riche en variétés, dont les floraisons s'échelonnent sur toutes les saisons. En France, c'est au début du XX<sup>e</sup> siècle que les vivaces, autrefois reléguées au potager, ont été introduites dans les jardins. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, que William Robinson et Gertrude Jekyll ont lancé la mode des jardins de vivaces.

*Le verger sculpté* est planté selon un dessin classique français dans lequel on pénètre par une allée surmontée d'arcades de poiriers et ponctuée de fruitiers en colonne. Ce verger présente les techniques mises au point au XVII<sup>e</sup> siècle par Jean-Baptiste de La Quintinie au Potager du Roi à Versailles. Cet espace, exclusivement planté d'arbres fruitiers, est consacré à la taille des arbres autour du pommier avec la création de formes étonnantes : candélabre, éventail, cordons doubles, palmettes en U ou en double U.

*Le jardin de méditation* évoque le Moyen-Âge. Son atmosphère, la présence de l'eau et la disposition invitent à la méditation. Quatre parterres brodés de buis et de germandrées précèdent une maison en if, un quinconce de mûriers entourant un bassin.

*Le Cloître des simples* est une évocation d'un jardin Renaissance avec des formes et des collections de plantes médicinales disposées en carreaux, entouré d'un promenoir de tilleuls conduits en une série d'arcades reliées entre elles par une voûte de végétation.

*Le jardin des broderies* évoque la grande époque des jardins à la française et rend hommage au grand jardinier Le Nôtre où trois expressions du célèbre jardinier sont illustrées : les parterres de broderie en buis sur fond de sable ou de minéraux colorés, représentant des volutes et des fleurs de lys, les ifs taillés très serrés donnant un air dynamique et élégant au jardin et le treillage de style XVIII<sup>e</sup>, autre élément important du décor, structurant les bosquets à Versailles et décorant les jardins, sont ici palissés de glycine et de roses blanches.



Vue du jardin blanc et de la bâtisse © Apremont-sur-Allier.



**Typologie :** Jardin à l'anglaise, jardin botanique

**Superficie :** 5 hectares

**Date de création :** XX<sup>e</sup> siècle

**Concepteur :** Gilles de Brissac, architecte-paysagiste (1935-2002)

**Décorateur :** Alexandre Serebriakoff (1907-1995) ; Jacques Roubinet

**Protection du site :** le château et ses écuries sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté du 16 juin 1989.



Le pont chinois à l'automne © Apremont-sur-Allier.

**Gilles de Brissac** : propriétaire et architecte-paysagiste. Passionné très tôt par l'art des jardins, il dessine à quinze ans un jardin géométrique inspiré du jardin du Trianon de Versailles, pour le château familial de la Celle-les-Bordes (Yvelines). Après son service militaire il devient jardinier paysagiste et collabore à la création de plusieurs jardins privés. Ses sources d'inspiration sont donc françaises, mais aussi anglaises (où il passa tous ses étés d'adolescent), russes et extrême-orientales.



Le pont chinois qui enjambe l'étang des Nymphes © Apremont-sur-Allier.



La pergola de glycines © Apremont-sur-Allier.

Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Au confins du Berry, dans un village médiéval pittoresque sur les rives de l'Allier, le parc floral d'Apremont est ouvert au public depuis 1974. Le château et les terres qui l'entourent se transmettent depuis 1722 de père en fils et de mère en fille. Reconstitué au XV<sup>e</sup> siècle, le château subit diverses modifications au cours des siècles, jusqu'à sa restauration néo-gothique entre 1934 et 1942 par Antoine de Galea. C'est à cette date également que le château et le jardin, déjà liés au village, s'ouvrent vers celui-ci ; la prise en compte de la restauration des maisons dans un style médiéval berrichon contribue aujourd'hui à l'harmonisation de l'ensemble. Le village est d'ailleurs certifié « Plus beaux villages de France ». La propriétaire actuelle aime à souligner cette imbrication des espaces qui surprend parfois le visiteur : « Le village est dans le parc et le parc est dans le village ».

C'est pour sauver le village menacé d'exode rural que Gilles de Brissac envisage d'ouvrir le parc au public en 1974 et d'en faire un pôle d'attractivité touristique. À partir de ce qu'il reste, c'est-à-dire quatre tilleuls à peine, il projette la réalisation d'un jardin paysager avec étangs, cascade, pelouses, massifs d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Ce jardin contemporain des Mille et Une Nuits, aux essences les plus rares, est agrémenté de « folies » dans l'esprit de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, telles les fabriques. La partie appelée « le jardin blanc » est la première qu'il dessine, à partir de ses souvenirs anglais et notamment du jardin de Sissinghurst (Kent). En 1972 est créé un étang de réserve. Entre 1975 et 1977, 650 tonnes de rochers sont acheminées pour créer une cascade. Des étangs sont creusés et permettent d'enrichir la faune du parc. En 1985, pour remplacer le pont en sapin, Gilles de Brissac imagine, avec le peintre-décorateur Alexandre Serebriakoff et sa sœur Catherine, un pont-pagode chinois, dans le style des jardins anglo-chinois. Cette première fabrique est suivie de deux autres : un pavillon turc en 1994 et un belvédère d'inspiration ottomane en 1997.

Le jardin, devenu peu à peu parc floral, accueille aujourd'hui plus de 40 000 visiteurs par an.





Vue de l'étang © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le pavillon turc au milieu du Déversoir © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le jardin blanc © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue de la cascade © Apremont-sur-Allier.

## Aujourd'hui

Le parc floral d'Apremont se situe au cœur du village. Il a été conçu pour être totalement intégré de sorte que le visiteur qui vient à Apremont commence son expérience du jardin en entrant dans le village. Une restauration du pont chinois est programmée ainsi que la restauration d'un certain nombre de toitures des maisons abritées au sein du parc floral. De nouvelles espèces sont plantées chaque année pour enrichir et diversifier le domaine, tandis que certaines sont retirées pour laisser la place aux autres pour se développer.



L'étang à l'automne © Apremont-sur-Allier.

## LE PARC

Le parc floral d'Apremont se déploie sur un large terrain en V dont le château serait la pointe. À proximité immédiate des bâtiments, le jardin blanc est le premier que rencontre le visiteur. En référence au jardin anglais de Sissinghurst, il est planté en mixed-border de fleurs blanches au feuillage pâle ou doré. Une élégante charmille taillée en pyramides le clôt partiellement. Le cheminement se fait ensuite au gré de chacun. À l'image des jardins anglais, il y a peu d'allées et le visiteur est libre de marcher sur les pelouses. À l'ouest de l'entrée s'étendent plusieurs étangs le long de la terrasse du château.

Le parc qui s'étend sur quatre hectares se confond avec les champs qui le bordent ainsi qu'avec une grande retenue d'eau qui semble faire partie du domaine. Il s'agrément de « fabriques » qui sont des constructions de fantaisie, réalisées dans l'esprit de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Le pont-pagode**, la première des fabriques, imaginée en collaboration avec les Serebirakoff, avec son toit en écaille, rappelle la Chine. Restauré en 2005, il enjambe l'étang des Nymphes, tandis qu'au nord-est la cascade anime le cœur du jardin. Plantes de rocaïlle et conifères rampants habillent cet environnement minéral.

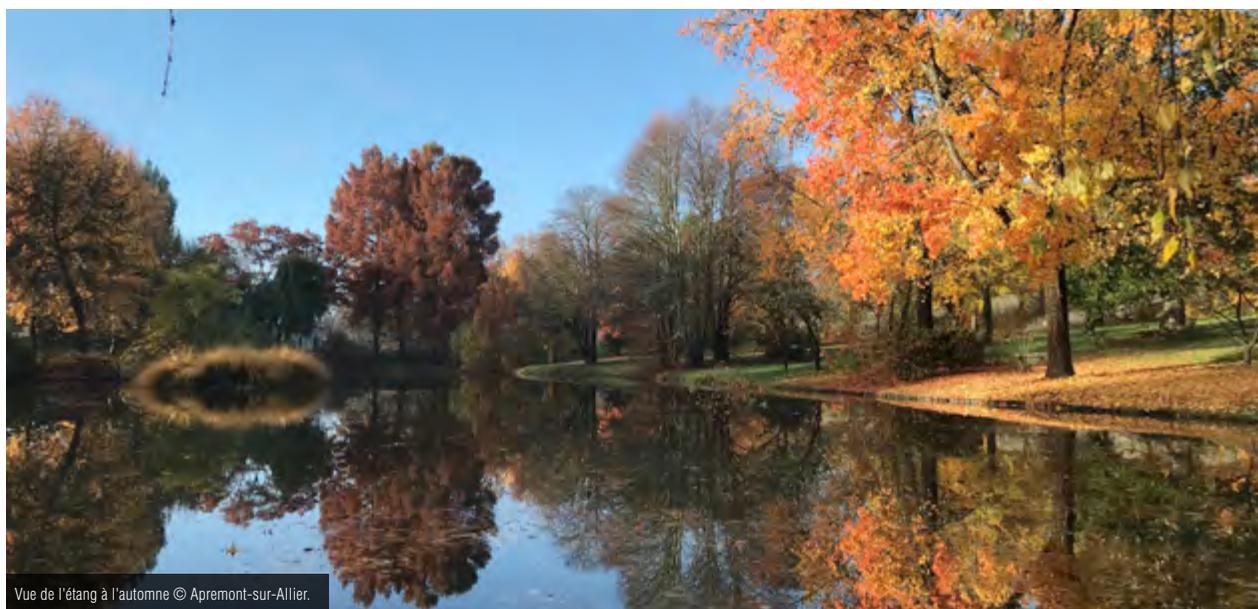
**Le pavillon turc** est construit sur pilotis au milieu de l'étang dit le Déversoir, à l'extrémité nord-est du parc, jouant avec son reflet. On y accède par un pas japonais. Dans la tradition des fabriques exotiques en vogue dans les jardins au XVIII<sup>e</sup> siècle, son rôle est d'inviter au voyage ; ici est évoqué le détroit du Bosphore. Ses ferronneries sont ornées de motifs d'œillets. À l'intérieur, quatre panneaux peints par Jacques Roubinet décrivent les quatre saisons, ou les quatre âges de la vie et évoquent les rives du Bosphore et les splendeurs passées de l'empire Ottoman. Au sol, un zellige marocain vert et blanc complète la décoration orientalisante.

Dans la partie orientale du jardin, **une pergola de glycine** de Chine et du Japon d'une centaine de mètres couvre un long sentier. Ce dernier permet d'admirer une série de « cottage gardens » avec des bordures de printemps plantées devant de grandes haies de charmille aux dessins géométriques. Ce chemin guide le visiteur parmi les principaux massifs fleuris du parc, avant d'atteindre une partie haute davantage consacrée aux arbres. Agencé autour de trois séquoias, cet espace, qui ménage lignes de fuite et perspective en laissant une grande place aux surfaces gazonnées, est remarquablement beau

à l'automne quand les arbres, en particulier les *Parrotia persica* (arbre de fer), se parent de leurs plus belles teintes.

Cette partie haute est surplombée par **un belvédère** d'inspiration russe, qui offre une large vue sur l'Allier et le village d'un côté et sur le château et la campagne de l'autre. Cette dernière des trois fabriques, inspirée par une visite du palais Pavlov en Russie, est décorée de huit panneaux en faïence de Nevers, d'après des aquarelles d'Alexandre Serebriakoff, illustrant le voyage autour du monde des « Pulcinelli », les polichinelles de la Comédie italienne. Partis de Venise, ils terminent leur périple à Apremont-sur-Allier où Gilles de Brissac, représenté avec son chien, leur montre le plus bel endroit sur terre : son parc.

Les floraisons s'échelonnent de mars à septembre dans ce jardin où sont rassemblés plus de 1 500 espèces différentes. Selon le souhait de son créateur, le jardin est avant tout un lieu de plaisir et de découverte. Désireux de transmettre son savoir, Gilles de Brissac tenait à ce que des petits écriteaux présentent au visiteur les espèces plantées.



Vue de l'étang à l'automne © Apremont-sur-Allier.



Vue du jardin © Ville de Bourges / LR Drones.



**Typologie :** Jardin Art Déco, jardin public

**Superficie :** 4,5 hectares

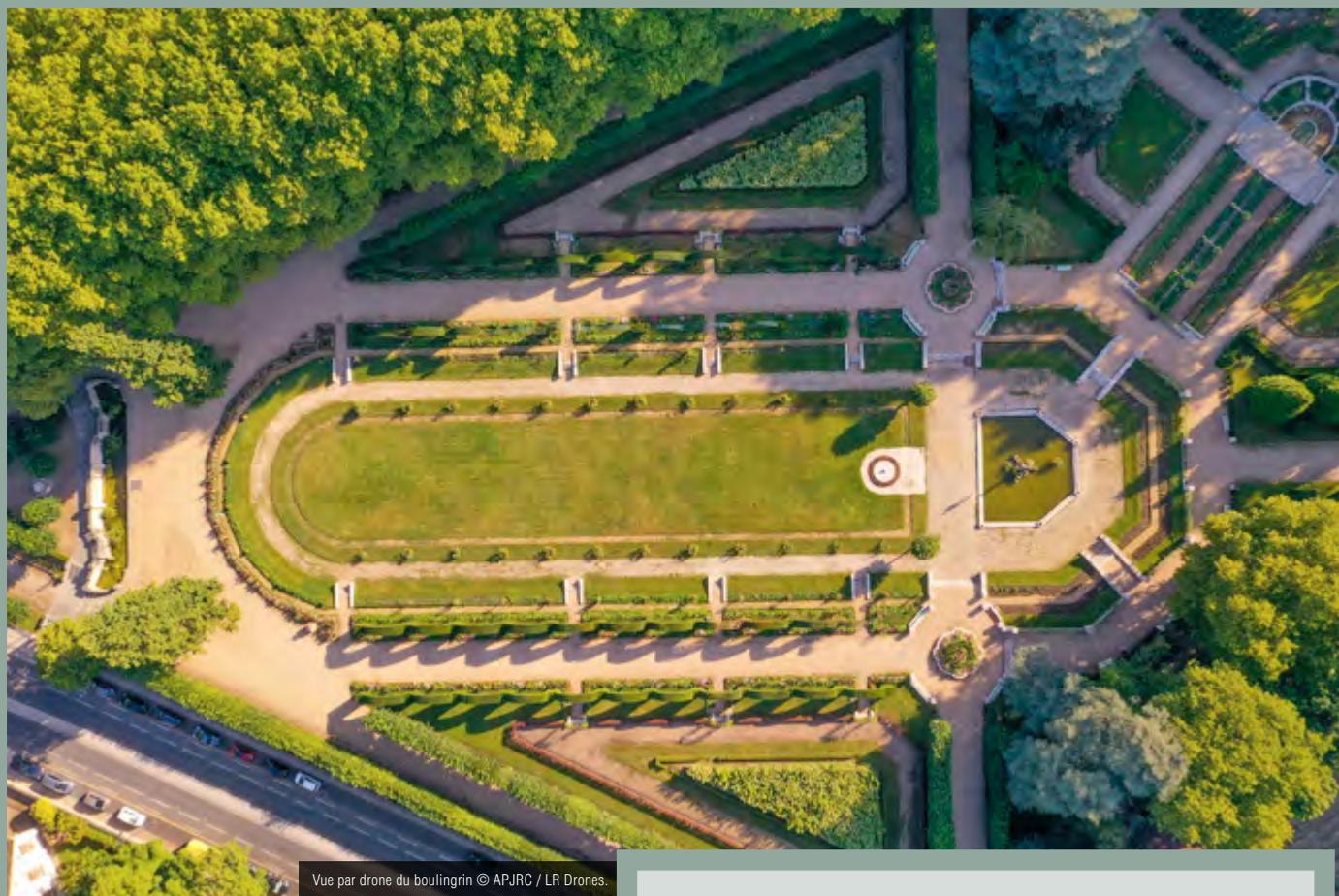
**Date de création :** inauguré le 30 juin 1930

**Concepteur :** Paul Marguerita (1886-1942), paysagiste autodidacte

**Sculpteurs :** Joseph Bernard (1866-1931), Jules Blanchard (1832-1916), Vital Coulhon (1871-1914), Aimé-Jules Dalou (1838-1902), Gaston Étienne Le Bourgeois (1880-1956), Maurice Maignan (1868-1946), Louis de Monard (1873-1939), Pierre Patout (1879-1965), Émile Popineau (1887-1951), Louis Riché (1877-1949), Jean Valette (1825-1877)

**Commanditaire :** Ville de Bourges

**Protection du site :** le jardin en totalité, y compris la clôture, les fabriques ou assimilés, les ornements et la statuaire conçus en même temps que lui, sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté du 19 novembre 1990.



Vue par drone du boulingrin © APJRC / LR Drones.



Vue de la grande pelouse du boulingrin © Ville de Bourges.

**Paul Marguerita**, né en 1886 à Bourges, entre au service de la mairie de Bourges en 1812 en tant que conducteur-voyer. Bien qu'autodidacte, il est nommé architecte-paysagiste par le maire de la ville, **Henri Laudier**, à son retour de la guerre et conduit de nombreux chantiers de création de squares.

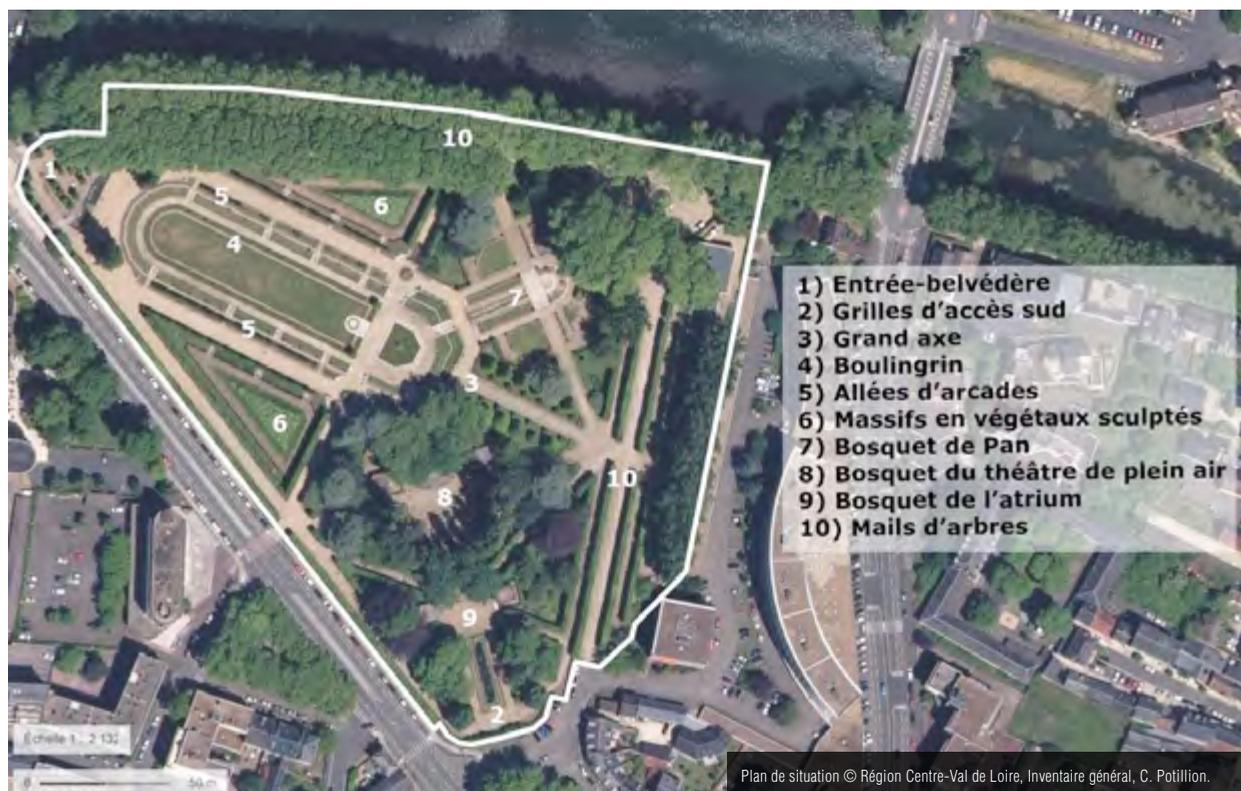
**Émile Popineau**, né en 1887, sculpteur berrichon, est l'auteur de nombreux monuments aux morts dans la région, et de nombreuses statues publiques dans la ville de Bourges.

**Aimé-Jules Dalou** est sculpteur parisien, connu pour son *Triomphe de la République* place de la Nation à Paris.

Propriété publique  
Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

La création du jardin des Prés-Fichaux est décidée en 1920 pour assainir le quartier qui est alors marécageux. Durant des siècles, il était la propriété du fisc, d'où le nom Prés Fiscaux, devenu Prés Fichaux. Situé entre la gare et le centre-ville, le « Pratum Fiscale » appartenait jusqu'à la Révolution à la puissante abbaye bénédictine de Saint-Ambroix. Au temps des guerres de Religion, un gibet se dressait sur cet espace marécageux. Les condamnés empruntaient une allée dite « des soupirs » pour y être pendus. Sous la Révolution, la propriété est acquise par la ville en 1790 et revendue un an plus tard. À la suite, le site sera loué en culture aux habitants de la ville pour finalement tomber en déshérence. Guidée par les théories hygiénistes, la municipalité berruyère décide, le 23 octobre 1920, sous l'impulsion de son maire, Henri Laudier, de créer un jardin public sur ces terrains marécageux acquis pour l'occasion par voie d'expropriation le 16 mai 1922. L'assèchement de cette zone, nécessaire à la réalisation du projet, doit, en outre, permettre d'assainir le quartier de la gare plus au nord, très malsain pour cause d'humidité.

Il fait appel pour cette création à Paul Marguerita, conducteur-voyer de la ville et paysagiste autodidacte. Dans ces mêmes années 1920, Paul Marguerita œuvre d'ailleurs sur plusieurs chantiers de squares berruyers, notamment le chevet de la cathédrale et le square de l'hôtel des postes. Il propose d'abord un plan de jardin paysager, comme ceux que l'on peut voir à Paris depuis les travaux de Napoléon III, mais celui-ci est refusé par l'assemblée des conseillers municipaux. C'est moins l'esthétique du jardin que les moyens techniques et financiers qui portent à discussion. Paul Marguerita propose alors un projet plus moderne de jardin régulier, qui renoue avec la tradition des jardins à la française, ses allées droites et ses bosquets, tout en modernisant les formes et les matériaux. Il en conçoit également le mobilier, depuis la table d'orientation jusqu'aux grilles de clôture. Le jardin est inauguré sous la présidence de Paul Léon, membre de l'Institut et directeur général des Beaux-Arts, le 22 juin 1930, dix ans après le lancement du projet, en l'absence des habitants qui réproouvent ce trop coûteux projet.





Le bosquet de l'Atrium © Service VAH / Ville de Bourges.



L'allée d'arcades © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue en direction des arcades © CAUE 18 / H. Marembert.



Le dieu Pan par Maurice Maignan © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le Paysan par Dalou © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue des allées et du canal menant à la statue de Pan © DRAC Centre-Val de Loire / H. de Carbonnières.

## Aujourd'hui

Le jardin est intégré à la vie des berruyers. Son décor, typiquement « Art déco », lui a valu d'être inscrit en 1990 au titre des monuments historiques et d'être labellisé Jardin remarquable.

Des projets de modernisation du théâtre de verdure et d'installation de répliques des statues disparues sont à l'étude par les services de la ville.

## LE JARDIN

Le jardin se développe à l'intérieur d'une forme triangulaire imposée par l'environnement urbain de Bourges, délimité au nord et à l'est par la conservation des anciens mails, et au sud par la nouvelle voie tracée en 1878. Le jardin est totalement entouré de grilles scellées sur un muret et doublées de haies de charmille et de rideaux de tilleuls taillés à la main, sauf côté Yèvre où il s'agit d'une clôture grillagée.

L'entrée principale, encadrée par des tilleuls taillés, est située à l'ouest, sur le point le plus haut et étroit du jardin, accessible par des escaliers, à l'emplacement du belvédère et accompagnée d'une table d'orientation. La balustrade domine un mur d'eau et un bassin et permet d'admirer le jardin et le bas-relief de l'Eternelle Tourmente par Vital Coulhon installée dans le bassin d'entrée.

L'axe ouest-est du jardin s'organise autour d'un grand **boulingrin** qui détermine l'axe principal de symétrie, au bout duquel une pièce d'eau met en valeur une statue de *Pêcheuse et l'enfant* par Émile Popineau. Celle-ci remplace la *Diane surprise par Actéon* de Jules Blanchard jugée trop fragile en 1948. De part et d'autre du boulingrin, deux massifs triangulaires sont visibles à travers les arcades d'ifs plantés en 1936, rigoureusement taillés, qui font la notoriété du jardin. Leur entretien demande un soin constant et un remplacement régulier des sujets abîmés. Le glacis du boulingrin est coupé de 12 escaliers en pierre qui rattrapent le niveau de l'allée de circulation qui l'entoure. Cette allée de circulation est bordée d'une plate-bande de fleurs et de rosiers sur tige bordurée de buis. Une plate-bande de gazon entoure le tapis vert. Elle est garnie de rosiers sur des supports métalliques sphériques. L'allée prolongeant le boulingrin est encadrée de masse d'arbres, puis d'un alignement de magnolias grandiflora en forme de pyramide et d'ifs taillés en parallélépipèdes.

Elle se termine à l'est sur des jeux d'enfants disposés de part et d'autres. L'axe ouest-est se poursuit par une allée autour de laquelle se répartissent des bosquets. Au nord, le **bosquet de Pan**, où l'eau est centrale, propose un petit canal qui débouche sur un bassin hémisphérique surmonté par une statue en céramique de Maurice Maignan représentant la divinité grecque éponyme. Les contours du canal sont composés d'une terrasse dallée, de plates-bandes fleuries et de parterres gazonnés bordés de rosiers. Diverses essences d'arbres forment un écran végétal qui assure l'intimité de l'endroit. La statue *Masculin* ou *Harmonie*, réalisée en bronze par Joseph Bernard d'après l'*Esclave* de Michel-Ange a été ajoutée postérieurement.

Au sud, le **bosquet de l'amphithéâtre** accueille un amphithéâtre en plein air encadré d'un alignement de peupliers d'Italie. Deux centaures en céramique, par Louis de Monard, en marquaient l'entrée jusqu'à ce qu'ils soient détruits par un acte de vandalisme. Dans son prolongement, le **bosquet de l'atrium**, tout proche de l'entrée sud du jardin, est conçu autour d'un bassin rectangulaire qu'agrémentent une statue de *Ménade*, par Jean Valette. Il est bordé de gazon et des parterres de fleurs viennent agrémenter l'espace. L'allée est bordée, elle, d'ifs taillés.

Les visiteurs les plus attentifs peuvent également apercevoir une statue de *Paysan*, par Aimé-Jules Dalou. Elle a été réalisée en grès de Sèvres d'après l'original en bronze conservé au musée d'Orsay, pour faire le pendant d'une statue de *Bûcheron* par Louis Riché qui, elle, a depuis été retirée.

Les jardins de cette époque laissaient une large place à la sculpture et à la céramique et ce qui reste aux Prés Fichaux n'est qu'un aperçu de sa riche statuaire d'origine. Outre les éléments déjà cités, deux gigantesques vases en céramique de Sèvres réalisés par Pierre Patout s'élevaient ainsi à

quatre mètres de hauteur au-dessus de la grande pelouse. De même les escaliers étaient bordés de céramiques de Sèvres représentant des autruches et des béliers par Gaston Étienne Le Bourgeois, que Paul Marguerita avait repérées à l'exposition des arts décoratifs de Paris de 1925, et qui ont dû être retirées autour de 1955 pour des soucis de conservation évidents. Certaines reproductions de sculptures célèbres n'ont d'ailleurs pas résisté au gel de 1985.

L'architecte-paysagiste Paul Marguerita a véritablement fait preuve d'originalité dans la conception de ces jardins « construits », moins dans le tracé que dans le choix des essences et variétés représentées. Au travers du boulingrin et des allées, ces jardins proposent, dans le plus pur style Art déco, une surenchère de sculptures végétales telles que les charmilles, rideaux de tilleuls à la française, arcades en ifs, pyramides géantes de magnolias et bordures de buis nains qui dialoguent avec les productions sculptées.

Le jardin des Prés-Fichaux constitue un bel et rare exemple de jardin public « Art déco » d'une telle superficie.



Vue du château depuis l'allée d'entrée © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



**Typologie :** parc paysager, potager

**Superficie :** 23 hectares

**Date de création :** Fin du XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles

**Concepteurs des jardins :** vers 1880 Jean-Baptiste Collard, propriétaire, en collaboration avec Louis Cottin, architecte paysagiste à Nevers. Depuis 2005, Pascal Fontanille en collaboration avec Benoît de Choulot, paysagiste et Patrice Taravella, architecte. À partir de 2014, Pascale Marq, paysagiste, participe à la création du jardin de sous-bois et de l'allée des topiaires.

**Protection du site :** les façades et les toitures du château, le terre-plein, le pont, les fossés et le colombier sont inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 30 juin 2009.



Couleurs d'automne dans le parc © Château de Pesselières.



Détail d'une fougère © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

**Louis Cottin** (XIX<sup>e</sup> siècle) paysagiste nivernais, dessine le jardin romantique.

**Benoît de Choulot**, paysagiste, spécialiste de la restauration de parcs anciens, crée le labyrinthe en 2009.

**Patrice Taravella**, architecte, qui a notamment travaillé à la réhabilitation du prieuré d'Orsan (Maisonais, Cher), restaure l'ancien jardin clos en 2012.



L'allée de buis tricentenaires © DRAC CVL / S. Marchant.

# PARC DU CHÂTEAU DE PESSELIÈRES

CHER / JALOGNES  
Château de Pesselières

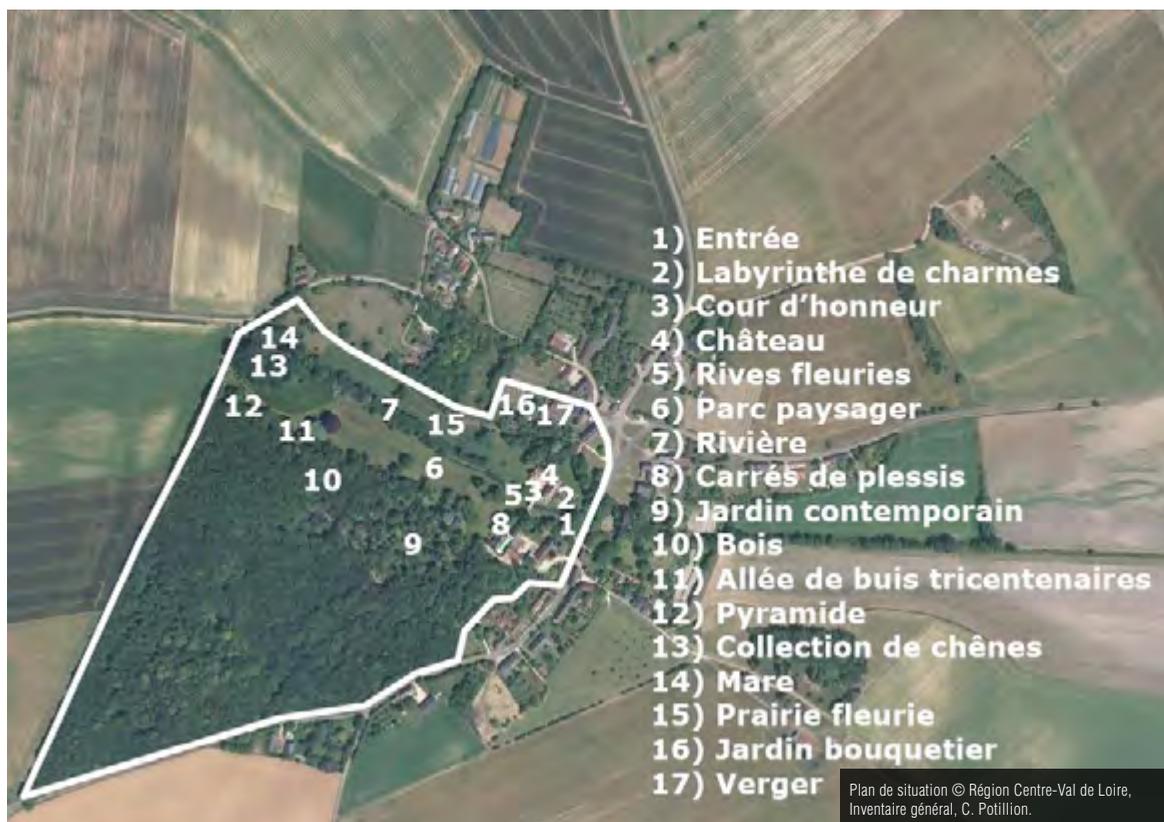
Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2013,  
renouvelé en 2018 et 2023.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le château de Pesselières est une maison forte du Comté de Sancerre, protégée par une enceinte, des douves et un pont-levis. Ruiné durant les guerres de Religion, il est reconstruit au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, il se transforme en demeure de plaisance. On attribue à son propriétaire d'alors, Jean de Guibert, la création d'un canal qui parcourt le domaine d'ouest en est et l'allée de buis et de charmes. Au siècle suivant, Armand Jacques de Chastenot, marquis de Puységur transforme le parc régulier en parc à l'anglaise à partir de 1775. Le cadastre de 1823 montre qu'un miroir d'eau est présent à l'est, au pied du château.

En 1849, la famille Collard devient propriétaire du domaine. Elle fait reconstruire, dans le style néogothique, une partie de l'aile sud-est et la tour à son extrémité. Jean-Baptiste Collard, en 1882, fait appel au paysagiste nivernais Louis Cottin pour réaménager le jardin. Les fossés de la basse-cour sont comblés et les murs d'enceinte sont détruits. On projette de transformer le canal en une rivière sinueuse, mais seule une portion du cours d'eau est modifiée. Des arbres isolés, toujours visibles aujourd'hui, sont plantés : cèdres de l'Atlas, hêtres pourpres, frêne commun, merisiers, magnolias...

Après de longues années d'abandon, Pascal Fontanille achète le château en 2005. Il s'attache alors à retrouver la cohérence du domaine, morcelé, et le tracé du jardin paysager. Trois années sont nécessaires pour défricher le parc. Puis, à partir de 2008, sont plantés les premiers arbres, dont les essences sont choisies en cohérence avec celles déjà présentes sur place, et pour la beauté de leur feuillage en automne. Avec l'aide de Benoît de Choulot, paysagiste, il déplace un méandre de la rivière pour planter un labyrinthe de 960 charmes. La rivière est restaurée et ses berges sont plantées d'iris et de buis taillés. En 2012, Patrice Taravella mène la restauration du jardin clos au nord du château et y crée un potager fleuri et un verger de reinettes.

À partir de 2014, Pascale Marq y installe un potager en permaculture, un verger palissé et des bordures de vivaces.





Soleil couchant © Château de Pesselières.



L'allée des topiaires à l'automne © Château de Pesselières.



Carrés du potager au jardin clos © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

Le grand massif d'iris s'est agrandi d'un quart en 2022. La partie de la Garenne de part et d'autre de l'allée des Topiaires s'éclaircit année après année et laisse envisager sur près d'un hectare et demi de nouveaux jardins à rêver avant de les créer.



La terrasse des buis boules © Château de Pesselières.



Iris Pesselières © Château de Pesselières.

## LE PARC

Situé dans un espace vallonné et boisé, le visiteur est accueilli dans le domaine par un *Fraxinus excelsior* (frêne commun).

À sa gauche se présente l'ancienne **basse-cour** avec la chapelle et le colombier. Au pied de celui-ci, trois carrés de plessis plantés de légumes anciens évoquent un jardin médiéval.

À sa droite, de l'autre côté de la rivière, **le labyrinthe de charmes**, planté en 2009, dont la régularité répond à celle de la façade orientale du château, invite déjà à la flânerie. Il est bordé de magnolias.

Les rives fleuries conduisent à un pont qui enjambe la rivière et permet d'accéder à la **cour d'honneur** du château où sont plantés des rosiers anciens ainsi qu'une belle collection de buis en pots. Un vieux tilleul taillé en parasol étale ses branches nouvelles au sud de la cour.

Au nord du château, à l'emplacement de l'ancien potager, Patrice Taravella a dessiné un **potager fleuri** divisé en seize carrés réguliers. Restauré en 2013, il a été planté d'un potager en permaculture et sur une superficie identique et juste à côté de celui-ci,

un verger de pommiers et poiriers palissés, des bordures de vivaces et d'arbustes, des contreforts d'ifs et un bassin, complètent la production bio du domaine. Des écriteaux en ardoise permettent l'identification des essences.

Puis le cheminement dans le jardin se fait logiquement d'est en ouest, le long de la rivière dont on peut remonter le cours jusqu'à la source. Elle est bordée d'iris.

Au nord, une vaste **prairie fleurie** met en valeur le site, son dénivelé et ses anciens dispositifs défensifs. À mi-chemin, se dresse un merisier dit d'Augustin, du nom du petit garçon qui l'a planté en 1929.

À l'extrémité nord-ouest du domaine, le propriétaire a commencé à planter une collection de chênes, encore jeunes.

Au sud de la rivière, l'ancienne **allée de buis tricentenaires** sur lequel un travail de topiaire en forme libre a été entrepris il y a quinze ans, permet de laisser libre cours à son imagination. Certains sujets ont été taillés en nuage. Elle délimite la grande prairie, qu'anime de-ci de-là un arbre « vénérable » : un hêtre pourpre, un cèdre du Liban, un cèdre de l'Atlas...

Toute la partie sud du domaine est occupée par un **grand bois** d'environ 14 hectares. Il est parcouru d'allées cavalières, permettant d'admirer perce-neiges, anémones des bois et pervenches.

Occupant l'emprise de l'une des anciennes allées créées dans la Garenne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, **l'allée de Topiaires**, formée de vingt colonnes de quatre mètres alternant hêtres et charmes et de haies de deux mètres de haut de charmes, aboutit à une **chambre de verdure** circulaire dont les fenêtres ouvrent sur l'orée du parc, formant un jardin secret s'enfonçant dans le bois vers le sud.

En 2018, **le jardin du sous-bois**, contemporain, vallonné et en forme de spirale, abrite des essences de terres de bruyères dont des érables japonais, des cornus, des hydrangeas, des fougères...



Vue générale de drone © APJRC / LR Drones.

© LR Drones



Vue générale par drone © APJRC / LR Drones.

**Typologie :** parc agricole, parc paysager

**Superficie :** 60 hectares

**Date de création :** XVII<sup>e</sup> siècle ; XIX<sup>e</sup> siècle

**Concepteur :** Paul de Lavenne, comte de Choulot (1794-1862), architecte-paysagiste

**Protection du site :** les façades et toitures du château de Jussy sont classées au titre des monuments historiques par arrêté du 16 septembre 1946. Sont inscrits par arrêté du 7 août 2015 : les intérieurs du château, la plate-forme, les douves et les ponts les franchissant, les communs en totalité, la cour des communs, ses murs de clôture et ses trois grilles, les jardins et le parc avec tous les éléments bâtis.



Façade méridionale du château © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Parterres devant la façade sud du château © Jussy-Champagne.

Officier du roi sous la Restauration, **Paul de Lavenne, comte de Choulot**, est un aristocrate légitimiste qui, suite à l'échec du complot de la duchesse de Berry visant à installer le duc de Bordeaux sur le trône, se retire dans ses terres nivernaises et se consacre à la conception de jardins. Il invente le principe de « jardin paysager et agricole », où l'utile et l'agréable se rejoignent en harmonie avec l'environnement. Il est l'auteur de *L'Art des jardins* en 1846.



Vue du jardin © Jussy-Champagne.

# PARC ET JARDIN DU CHÂTEAU DE JUSSY

CHER / JUSSY-CHAMPAGNE

Château de Jussy

Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2019,  
renouvelé en 2024.

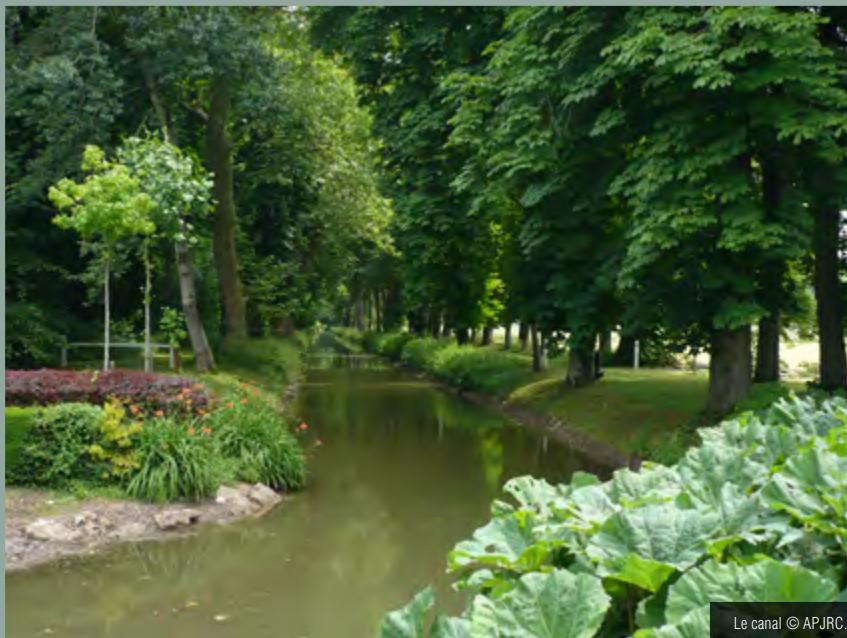
Le château de Jussy, bel exemple d'architecture Renaissance, se dresse au milieu de la campagne berrichonne entre Bourges et Nevers : les deux tiers du corps de logis central et le pavillon sud-est ont été construits vers 1590 par François de Gamaches. La construction est terminée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par son petit-fils, Claude de Gamaches, qui fait appel aux services de l'architecte Jean LeJuge. À la même époque sont dessinés des jardins réguliers, dont il subsiste quelques éléments (traces de murs dans le sol, ancien pont) et notamment d'anciens buis qui formaient un labyrinthe aménagé près de l'actuel canal...

En 1759 le château est la propriété de la famille de Chamgrand. Elle canalise le Craon, la rivière qui traverse le domaine, et démolit l'aile nord du château pour l'ouvrir davantage sur son environnement. Le château appartient encore aujourd'hui aux descendants de cette famille.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Philippe de Bengy fait appel à Paul Bernard de Lavenne, comte de Choulot, pour réaménager le parc de soixante hectares sur le modèle que celui-ci a mis en place : un parc agricole, respectueux de l'existant et de l'environnement, limitant le nombre d'allées au strict nécessaire, concentrant les éléments décoratifs à proximité de la maison et ouvrant le parc sur les champs environnants. La cour des communs et la cour d'honneur sont réaménagées à cette époque. Choulot imagine à Jussy un immense espace paysagé composé d'un tapis vert de onze hectares ponctué de bosquets et d'allées. Son principal objectif était de mêler les espaces agraires à une promenade agréable. Les bosquets d'espèces naturelles (chênes, frênes, hêtres, érables, ifs, robiniers, merisiers, etc.) sont travaillés en transparence afin d'aménager des vues sur le château ou le reste du parc.

De nouvelles restaurations sont menées sur la propriété au début du XX<sup>e</sup> siècle par le comte de Ponton d'Amécourt et son fils, mais le parc a conservé jusqu'à aujourd'hui les dispositions mises en place par le comte de Choulot. Depuis les années 1960, les propriétaires s'attachent à régénérer le jardin tout en respectant l'histoire. Ils enrichissent le domaine par de nouvelles plantations dont la qualité prime sur l'exotisme : arbres de collection, topiaires, rosiers issus des roses anciennes d'André Ève.





Le canal © APJRC.



Le miroir d'eau des douves © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le parc paysager © Jussy-Champagne.

## Aujourd'hui

Le principe du comte de Choulot était de faire d'un domaine agricole un parc, lieu de promenade agréable englobant des champs cultivés, tout en allant à la découverte de différentes perspectives agricoles ou arborées. L'actuel propriétaire s'est employé à restaurer le dessin d'origine du parc et les ouvertures sur le paysage environnant.

Le grand défi que se lance le propriétaire du parc de Jussy est de s'adapter aux contraintes environnementales du site et aux épisodes de sécheresse, de manière naturelle et respectueuse de l'environnement.



L'allée de la cour d'honneur © Jussy-Champagne.

## LE PARC ET LE JARDIN

L'entrée dans le domaine se fait par une grande allée nord-ouest / sud-est bordée de marronniers. L'axe nord-sud, appelé aujourd'hui Allée verte, qui servait auparavant d'entrée principale a conservé son alignement mais a été engazonné.

Ces deux allées débouchent sur le rond-point des allées. À l'ouest on distingue l'ancien potager au fond d'une allée de tilleuls, à l'est, les dépendances. Le potager, clos de trois murs, et délimité par le ruisseau au sud, abrite encore quelques buis et des vases décoratifs, mais fait l'objet d'un projet de réaménagement en verger. Dans la continuité de l'axe nord-sud, une allée droite bordée de tilleuls mène à une grille qui ouvre sur la cour des communs puis, via un pont, à la cour d'honneur. Les tilleuls sont taillés en rideaux, tandis qu'est donnée à leurs repousses une forme de coussin.

La **cour des communs**, aménagée au XIX<sup>e</sup> siècle, se compose de deux parterres de gazon sobrement soulignés de topiaires d'ifs taillés en cône. Les façades des bâtiments sont animées de rosiers grimpants. Outre la grille de l'axe nord-sud, la cour des communs s'ouvre par une grille à l'ouest, et une autre à l'est ; cette dernière est une réutilisation des anciens jardins réguliers.

La **cour d'honneur**, gravillonnée, est entourée de douves. Construit au XVII<sup>e</sup> siècle, en brique et pierres dans un pur style Louis XIII, le château offre depuis sa façade méridionale une vue imprenable sur le parc paysager et la campagne au-delà.

Le domaine est traversé par le Craon, un petit ruisseau qui coule suivant un axe est-ouest dans le seul département du Cher avant de se verser dans l'Airain, sous-affluent de la Loire. Alors qu'il serpente naturellement le long du potager à l'ouest du domaine, sa portion orientale a été canalisée pour alimenter les douves du château et créer une perspective au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un saule pleureur, deux *Parrotiae persicae*, quelques pommiers et deux tulipiers accompagnent le départ du canal vers l'est, où il est bordé de marronniers, de frênes mais aussi de cinq platanes âgés de trois siècles. Au nord de ce canal, un bois appelé **la Garenne** abrite des buis anciens, vestiges d'un labyrinthe végétal aujourd'hui peu lisible.

Au sud et à l'est s'étend le **parc paysager**, immense tapis vert de onze hectares, qui laisse la part belle, selon l'habitude du comte de Choulot, aux grandes prairies, aux larges perspectives et aux coulées, ainsi qu'aux bosquets dessinés. Une allée

circulaire permet d'en faire le tour, agrémentée de bosquets et d'espaces découverts, aménageant différentes vues, sur le parc ou sur le château.

Les arbres utilisés sont des essences locales : frênes, hêtres, chênes, merisiers...

« Il ne faut pas chercher à embellir ni à imiter la nature mais au contraire composer avec elle. » disait le Comte de Choulot. Fine délimitation avec le champ avoisinant, une haie de buis agrémentée de vases « compose » avec le paysage environnant. Plusieurs petites constructions, agrémentées de jardins fleuris, ponctuent la déambulation et rappellent l'existence d'un jardin régulier fermé par un mur qui se poursuivait jusqu'à une petite construction au sud-est du parc nommée « la maison du tambour » et au sud-ouest la « maison des nains ». Le jardin de cette dernière est dit « italien ». Il se compose de buis taillés, de cyprès et de rosiers. La sculpture est une copie de la tête du *David* de Michel-Ange, tandis qu'une réplique d'un lion d'Angkor veille sur la piscine.



Plan du parc du château de Jussy par le Comte de Choulot © Château de Jussy, collection particulière.



Les parterres © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



**Typologie :** Jardin d'utilité ; jardin paysager ;  
jardin contemporain ; jardin potager

**Superficie :** 2 hectares de jardin, 47 hectares de propriété

**Date de création :** 1994

**Concepteurs des jardins :** Patrice Taravella et Sonia Lesot, propriétaires et  
architectes ; Gilles Guillot, jardinier

**Protection du site :** Les bâtiments du prieuré d'Orsan sont inscrits au titre  
des monuments historiques par arrêté du 27 mars 1926.



Vue générale par drone © APJRC / LR Drones.



Le cloître de verdure © Jardins du Prieuré ND d'Orsan.

**Patrice Taravella**, architecte, achète le prieuré d'Orsan en 1990 avec **Sonia Lesot**. Ensemble, ils restaurent les bâtiments et réhabilitent les jardins, en s'inspirant du modèle du jardin monastique médiéval.

Les actuels propriétaires, **Gareth Casey**, créateur et **Cyril Pearson**, dès leur arrivée en 2017, ont ouvert de nouvelles parties à la visite et créé de nouveaux espaces comme la pépinière, les bacs surélevés...

Propriété privée

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Le prieuré d'Orsan a été fondé en 1107 par Robert d'Arbrissel, fondateur de la célèbre abbaye de Fontevraud. Il y meurt en 1116 et on dit que son cœur y repose, tandis que son corps a été transféré à Fontevraud. Important lieu de pèlerinage jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, le site accueille une vie monastique jusqu'à la Révolution avant d'être abandonné et utilisé comme exploitation agricole jusqu'en 1989. Il subsiste aujourd'hui, à l'est, le prieuré et sa tour qui portent la date de 1596. Au sud, les deux corps de bâtiment reliés par un porche sont datés par inscription de 1768. À l'ouest subsiste un bâtiment de dépendance. Ayant souffert des guerres de Religion, il est ensuite vendu à la Révolution. Au XIX<sup>e</sup> siècle l'église et le cloître sont détruits.

Quand Sonia Lesot et Patrice Taravella, architectes, s'en portent acquéreurs en 1990, il ne reste que quatre bâtiments, utilisés en ferme, autour d'une cour désaffectée. En 1993, ils s'associent avec un jardinier qui connaît bien les plantes de la région, Gilles Guillot.

Ils défrichent, nivellent, redécouvrent d'anciens alignements et imaginent peu à peu, sur trois hectares, un jardin d'inspiration médiévale organisé autour d'un cloître de verdure et composé de petits jardins clos de formes régulières. Ne disposant pas de sources sur l'histoire du jardin du prieuré, ils s'inspirent d'enluminures médiévales et de la symbolique biblique, chère aux jardins de cette époque. Chaque espace est doté d'une symbolique forte et explicite au Moyen Âge : les quatre fleuves du Paradis, l'*hortus conclusus*, l'élévation spirituelle par le cheminement du labyrinthe, etc. En 1994, le site ouvre au public après avoir retrouvé toute sa splendeur.

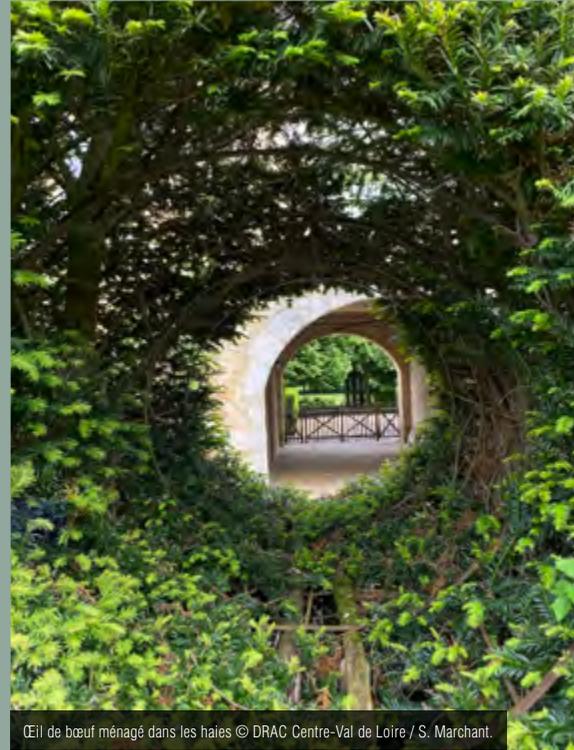




Vue sur le prieuré © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le labyrinthe © DRAC CVL / S. Marchant.



Œil de bœuf ménagé dans les haies © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



L'olivier près de la pergola © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



## Aujourd'hui

En 2017, Orsan connaît une nouvelle renaissance suite à l'acquisition du lieu par Gareth Casey, créateur et Cyril Pearon. La volonté de ses nouveaux propriétaires, avec une nouvelle équipe, est d'orienter la gestion du jardin en conservant au maximum les techniques de jardinage traditionnelles à la main et de ne pas utiliser de pesticides tout en conservant l'esprit du lieu.



## LES JARDINS

Situés dans la région de bocage du Boischaut, dans un petit vallon formé par un ruisseau qui va se jeter dans l'Arnon, les jardins du prieuré d'Orsan, jardins contemporains, inspirés des jardins médiévaux, sont composés de plusieurs espaces clos, soigneusement articulés entre eux. Ils reprennent et perpétuent les traditions de palissage et de tressage du bois au cœur des jardins, afin de marier parfaitement structures de châtaigniers et structures végétales. L'architecture du jardin est presque entièrement végétale avec quatorze espaces entourés de haies architecturales de charme, ifs et érables. Certaines pièces sont plantées suivant le symbolisme des jardins monastiques. Près de 3 000 mètres de haies, principalement de charmillle - mais également de frêne et épine noire -, taillées et alignées, agrémentent et délimitent chaque clos. Leur intégration dans le paysage, entouré de champs et bois, ruisseaux et animaux sauvages crée une ambiance calme et pastorale.

Au centre est le **cloître de verdure**, qui représente l'Éden, dont la fontaine avec ses quatre jets évoque les quatre fleuves du paradis. Contrairement à la tradition, le cloître est ici planté de vignes (pinot noir), car les propriétaires avaient à cœur d'introduire dans leur jardin médiéval les trois plantes bibliques par excellence que sont la vigne, le blé et l'olivier. Le dessin du palissage est inspiré d'une enluminure médiévale. Aux angles de la fontaine, des cognassiers palissés offrent leur ombre à des bancs en plessis. Autour, les galeries sont en charmillles taillées et palissées en arc, pour créer des allées de méditation, complétées par des structures en bois de châtaigniers auxquels s'entremêlent glycines et clématites.

L'espace suivant, au nord, imaginé autour de trois poiriers anciens et des vestiges d'une haie d'épines noires, a tout naturellement été aménagé en **verger de pommiers** de plein vent. Le plus vieux poirier s'est depuis effondré.

Via l'**allée des petits fruits**, où poussent framboises et groseilles, on peut rejoindre **le labyrinthe**. Il mêle deux traditions du jardin monastique non associées habituellement : le dédale et le potager. Réalisé en pruniers, cognassiers et poiriers présents sous différentes formes afin de proposer une grande diversité de l'art du palissage des fruitiers, il est le symbole chrétien de la difficulté d'accéder au Salut. Au centre un banc de plessis attend le visiteur.

Un **verger de poiriers** a également vu le jour à l'est du labyrinthe et reprend la forme hautement symbolique du cercle dans le carré. Les poiriers y sont en effet plantés en cercle et ils sont entourés d'un carré de haies de charmes agrémenté de fleurs de prairies. Un siège en gaulette trône dans cet espace odoriférant.

De l'autre côté de l'allée des petits fruits, au sud, **la roseraie d'Orsan**, également nommée **jardin de Marie** (en référence à la Vierge Marie) est purement d'inspiration médiévale et symbole religieux par excellence.

Inspiré de l'*hortus conclusus*, ce jardin devient une allégorie de l'Église présidée par la Vierge en gloire et rassemble les essences qui la symbolisent : la rose, la violette et le lis. Les portes et fenêtres taillées en ogive sont là encore inspirées de l'iconographie médiévale.

Si on poursuit son chemin vers les bâtiments au sud, se trouvent deux espaces **potagers** : un potager de légumes cultivé en permaculture (planté également de fleurs à couper et de pépinière), et un potager surélevé, où poussent différentes variétés de courges dans neuf jardinières en plessis de chêne.

Le long des bâtiments sud, **les parterres** permettent de faire pousser des céréales, le blé ou l'orge, et autres légumes comme des fèves ou des cardons. Un mur de charmes ouvre sur le bâtiment occidental et l'allée des simples, indispensable à tout jardin monastique, par une sorte de grillage végétal. Percé de dix-huit fenêtres, il forme comme un immense retable de verdure.

Troisième élément hautement symbolique, l'olivier prend place dans **la pergola** qui prend appui contre le cloître à l'est. C'est là aussi qu'a été dégagé le buis centenaire.

Des œils-de-bœuf, ménagés dans les haies du jardin, renouvellent sans cesse les angles et points de vue et permettent d'apprécier au mieux cette architecture vivante.



Vue des jardins © Jardins du Prieuré ND d'Orsan.



La Serpentine et les deux fabriques : le pigeonier et la koubba © Studio Martino.



**Typologie :** jardin paysager (ou à l'anglaise)

**Superficie :** 1 hectare

**Date de création :** 1870

**Concepteurs :** Jules Amiot (1816-1912) architecte-paysagiste, Florence Dollfus, Anne-Sylvie Bruel, Christophe Delmar

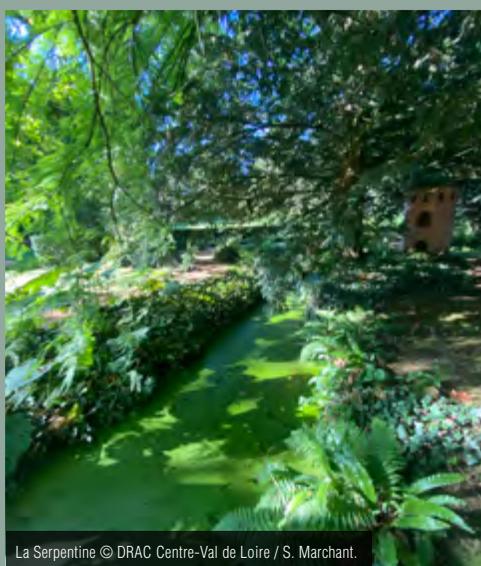
**Protection du site :** Le jardin est classé au titre des monuments historiques depuis 1999 par un double classement qui porte à la fois sur le jardin en tant que tel et sur les installations hydrauliques.



Vue générale par drone © Studio Martino.



Le bassin © APJRC / C. Potillon.



La Serpentine © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

**Jules Amiot**, négociant et botaniste, oncle de Marcel Proust.

**Florence Dollfus**, avec **Anne-Sylvie Bruel** et **Christophe Delmar** travaillent à la réhabilitation du parc dans les années 1990.

Propriété publique  
Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Le jardin du Pré Catelan est créé à Illiers-Combray par Jules Amiot en 1870. Ce riche négociant et horticulteur amateur souhaite dans un premier temps créer un jardin privé. Il lui donne une teinte orientale, inspirée de ses séjours en Algérie en y installant un pavillon dit Pavillon des Archers meublé à l'orientale, une koubba, monument funéraire ici détourné dans un but décoratif, et une noria. Il y plante également des essences exotiques : sequoias, palmiers, houx géant entre autres qui ont valu au jardin de recevoir un prix de la société d'horticulture d'Eure-et-Loir en 1906.

Le jardin s'inscrit parfaitement dans le goût de l'époque pour les jardins romantiques, aux allées sinueuses, aux grottes artificielles et aux ponts traversant un cours d'eau serpentiforme - d'ailleurs baptisé ici « La Serpentine ». C'est dans ce jardin que Marcel Proust, y passant plusieurs étés auprès de son oncle, admira le fleurissement des aubépines qu'il décrit dans *À la Recherche du Temps Perdu*.

En 1880, Jules Amiot ouvre le jardin au public et y ajoute un cabinet d'aisance pour le confort des visiteurs.

Devenu propriété de la commune en 1964 et géré par le Conseil départemental depuis 1991, par bail emphytéotique de 65 ans, le jardin a été restauré dans les années 1990 par trois paysagistes Florence Dollfus, Anne-Sylvie Bruel et Christophe Delmar à partir de leur étude.

Deux objectifs sont définis : rendre au jardin sa vérité historique de jardin du XIX<sup>e</sup> siècle et mettre en valeur les aspects et les paysages que Marcel Proust a particulièrement aimés et décrits. Les espèces exotiques n'ayant pas toutes survécu, il a fallu les remplacer par des espèces indigènes, mais les dispositions et l'esprit du lieu ont été respectés au mieux.

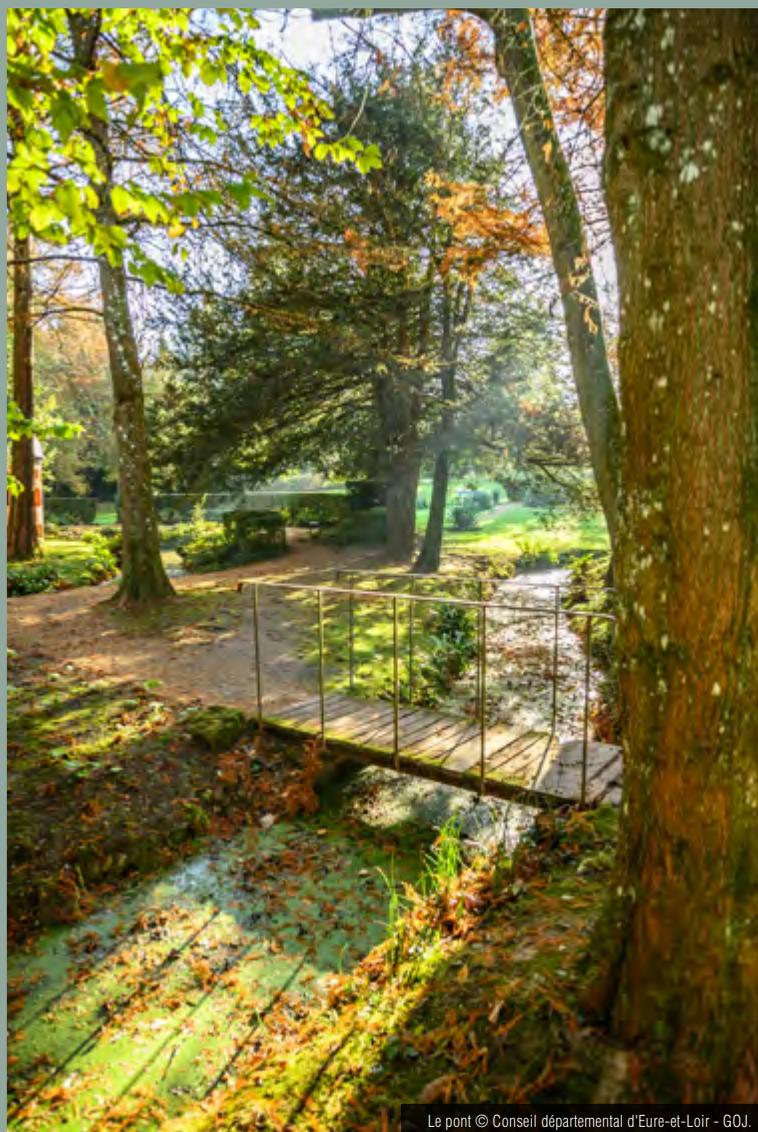




Vue générale © Studio Martino.



Le pavillon des Archers © Studio Martino.



Le pont © Conseil départemental d'Eure-et-Loir - GOJ.

## Aujourd'hui

Le Pré Catelan, discrètement clôturé, est protégé aux alentours ; les parcelles ayant été rachetées par la commune. L'espace potager (asperges...) pourrait être restauré mais se pose la question du maintien en l'état, car son isolement le rend vulnérable aux dégradations.



Fabrique © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## LE JARDIN

Le jardin du Pré Catelan est un jardin de style anglais, comme ceux aménagés à la même époque par Napoléon III à Paris. Il est aménagé à flanc de coteau, au sud du bourg, sur un terrain de près d'un hectare et de forme irrégulière. Offrant vingt mètres de déclivité, il s'organise autour de plusieurs espaces.

Une partie plutôt plane, **la vallée**, accueille le visiteur qui arrive par l'entrée principale, à l'est. Elle s'organise autour d'un ruisseau, la Serpentine, alimenté par une source provenant du bois Pilou au nord, qui traverse le jardin pour se jeter dans le Loir.

Autour de ses boucles s'égrènent quelques arbres isolés dont un platane considérable (vraisemblablement planté par Jules Amiot), mais aussi quelques arbustes et vivaces. **Deux fabriques** dissimulées par la végétation de part et d'autre du ruisseau créent des effets de surprise pour le promeneur : un pigeonnier et une koubba. Cette dernière, fabrique dodécagonale en briques enduites de mortier comportant trois niveaux, est

un souvenir des monuments funéraires que Louis Amiot a pu voir en Algérie. Purement décorative ici, elle en garde le vocabulaire formel et notamment cette couverture en dôme. Un bassin de rocaille avec jet d'eau anime l'endroit.

La partie intermédiaire est en pente et se compose d'allées grimpant vers la partie supérieure du jardin. Il y est aménagé un petit pavillon dit **Pavillon des Archers**, la plus grande fabrique du jardin, construit en briques et pans de bois, couvert d'une toiture en poivrière à pans d'ardoise, qui permet d'avoir une large vue sur le jardin. Il repose sur une grotte artificielle. Au nord, une **noria** aujourd'hui hors d'usage permettait d'alimenter les bassins du jardin haut.

Enfin, la partie haute du jardin, appelée aussi **plateau**, offre une vue dégagée sur la Beauce. Elle abritait un potager, et les structures maçonnées des anciennes serres subsistent. Le bassin circulaire, qui n'est plus en eau, est planté d'*Equisetum hyemale* (Prêle d'hiver). Il est bordé de pommiers palissés en cordons.

Une petite chambre de verdure, composée d'un banc semi-circulaire et d'une charmille, complète cet ensemble. La fameuse allée d'aubépines, quant à elle, longe le jardin par le sud.

Le jardin doit aujourd'hui sa notoriété à la source d'inspiration qu'il fut pour Marcel Proust, que ce soit dans *À la Recherche du Temps Perdu* ou dans *Jean Santeuil*.

Dans les années 1990, une restauration s'avère nécessaire pour nettoyer le jardin et le réhabiliter.

Il n'a pas été possible de le restaurer à l'identique, les sequoias ayant dû par exemple être remplacés par des cyprès, mais les paysagistes se sont efforcés de respecter et de mettre en valeur les éléments typiques de ce jardin du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les éléments décrits par Proust dans son œuvre. Ceci inclut une prise en compte des vues et perspectives sur le bourg et la campagne environnante.





Vue générale par drone © Azay-le-Ferron.



**Typologie :** parc paysager (ou à l'anglaise), jardin régulier, potager et roseraie

**Superficie :** 18 hectares de parc sur un domaine de 50 hectares

**Date de création :** XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles essentiellement

**Concepteurs :** Denis Bühler (1811-1890) architecte-paysagiste, Georges Hersent (1865-1950), Daniel Jud

**Commanditaire :** Alfred Luzarche (1832-1872)

**Protection du site :** Le château et le parc sont classés au titre des monuments historiques par arrêté du 25 janvier 1950.



Vue générale par drone © Azay-le-Ferron.



Vue du parc © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

**Denis Bühler** est un paysagiste français renommé du XIX<sup>e</sup> siècle. Souvent associé à son frère **Eugène** (1822-1907), on leur doit notamment le jardin des Prébendes d'Oé à Tours et le parc de la Tête d'Or à Lyon.

**Georges Hersent** est le propriétaire du domaine au début du XX<sup>e</sup> siècle.

**Daniel Jud** est un paysagiste de la ville de Tours. Il est intervenu à Azay-le-Ferron dans les années 1990.

## PARC ET JARDINS DU CHÂTEAU D'AZAY-LE-FERRON

INDRE / AZAY-LE-FERRON

31-33 rue Hersent-Luzarche

Propriété publique  
Label Jardin remarquable attribué en 2010,  
renouvelé en 2016 et 2021.

Comme le château, qui porte les traces de ses aménagements successifs des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le parc d'Azay-le-Ferron conserve différents vestiges de son évolution.

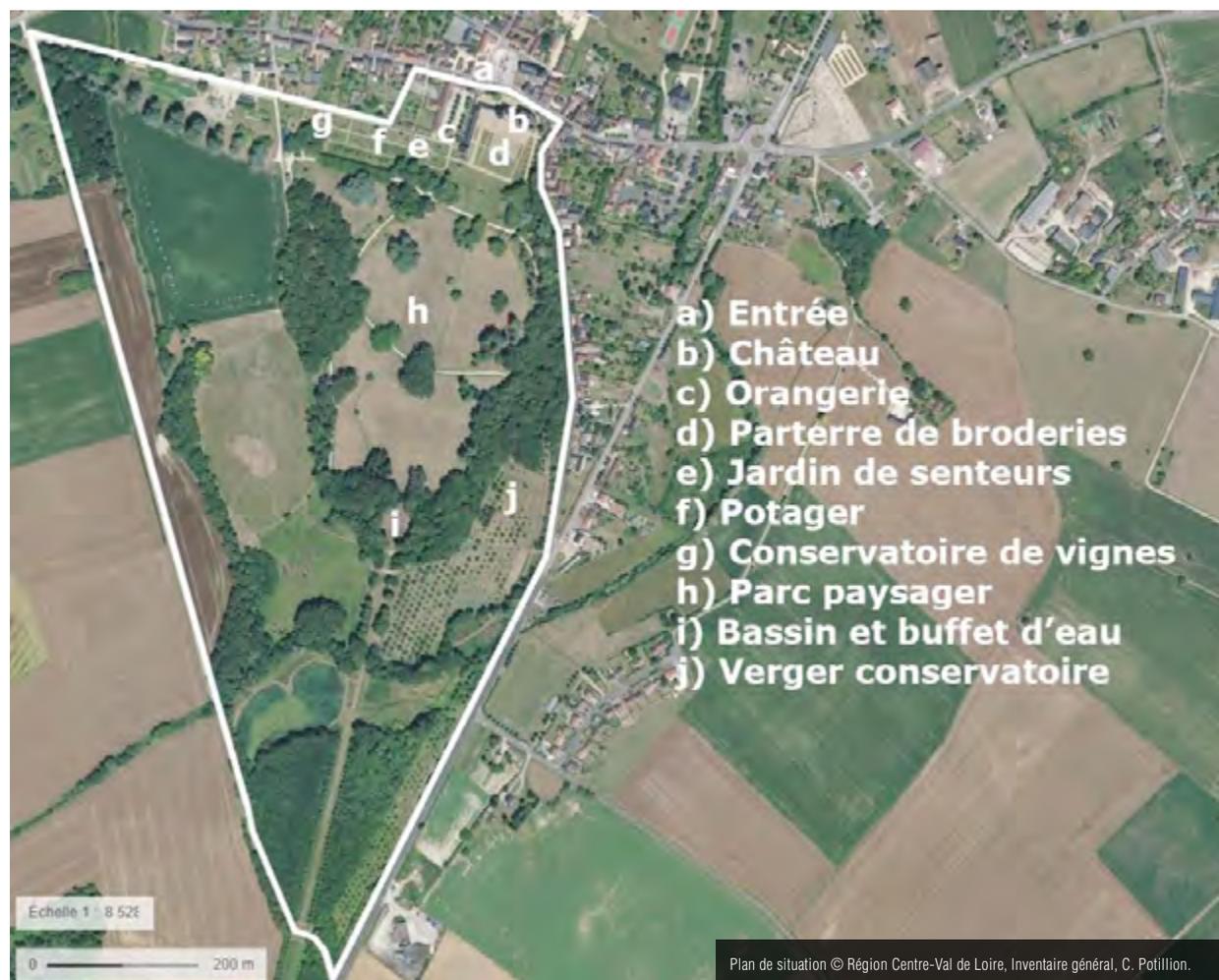
Le plus vieux témoin des anciens jardins était, jusqu'en 1994, un chêne daté du XVII<sup>e</sup> siècle. Il a depuis dû être abattu et remplacé.

Du XVIII<sup>e</sup> siècle date la grande perspective nord-sud qui a été conservée et même mise en valeur lors des siècles suivants. Elle apparaît sur la carte dressée par Cassini vers 1770.

En 1856, le propriétaire Alfred Luzarche fait appel au paysagiste Denis Bühler pour transformer le jardin. Le grand parc paysager, parsemé de bosquets d'arbres savamment disséminés qui laissent la part belle aux grandes prairies et aux ouvertures sur les espaces agricoles, a été terminé en 1872.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Marthe Luzarche d'Azay et son époux Georges Hersent, aménagent le parterre de broderies et le jardin de topiaires. Ils complètent la pièce d'eau créée au siècle précédent par un buffet d'eau.

En 1951, Marthe Luzarche d'Azay lègue le jardin et le château à la ville de Tours. Le paysagiste Daniel Jud intervient dans les années 1990 pour recréer le jardin fleuriste d'après d'anciennes photos. Dans ces mêmes années sont créés plusieurs espaces autour de la valorisation de collections : le potager et son conservatoire de légumes anciens, la roseraie et ses hybrides du XIX<sup>e</sup> siècle, un conservatoire de vignes et enfin un verger conservatoire en 1996.





Vue panoramique du château © Ville de Tours - DPVB.



Les topiaires © Azay-le-Ferron.

## Aujourd'hui

L'allée de tilleuls dite allée de Breteuil, a été reconstituée et des recherches sur le réseau hydraulique (réseaux enterrés, ancien bélier hydraulique...) ont été menées.

La ville de Tours, propriétaire, s'emploie à l'entretien des structures existantes, la mise en valeur des bosquets et au remplacement des sujets anciens.

Une rose a été baptisée « Château d'Azay-le-Ferron » en 2017.



Le bassin © Ville de Tours - DPVB.



Bassin circulaire © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Les jardins de topiaires © Ville de Tours - DPVB.



Les pivoines devant l'orangerie © Ville de Tours - DPVB.

## LE PARC ET LES JARDINS

Le domaine d'Azay-le-Ferron s'articule autour d'un grand axe nord-sud de près de 1500 mètres, qui s'étire de la tour médiévale du château au nord jusqu'à l'alignement de tilleuls qui rejoint la RN 675 au sud.

La **cour d'honneur** a été aménagée dans les années 1920. Ouverte sur le parc paysager au sud, elle est bordée au nord par le château et à l'ouest par l'aile des communs appelée aile Cingé. Le long de celle-ci s'alignent rosiers et orangers en pot. À l'est, la cour est fermée par une haie de charmilles et des alignements de tilleuls dite allée de Breteuil. C'est dans cette cour que se situe le parterre de broderies en buis. Réalisé au XX<sup>e</sup> siècle, il renoue avec la tradition des jardins Renaissance.

Au sud du pavillon Cingé, à l'extrémité de l'aile du même nom, un **jardin de topiaires** d'ifs communs *Taxus baccata* déploie ses sculptures végétales aux formes originales de part et d'autre d'une allée est-ouest qui en constitue l'axe de symétrie. Au nord, un petit carré de buis bordé de magnolias anime l'angle formé par le pavillon Cingé et la cour des communs. En face, l'ancienne allée d'honneur du château se prolonge vers l'ouest à l'extérieur du parc où subsiste une allée de noyers.

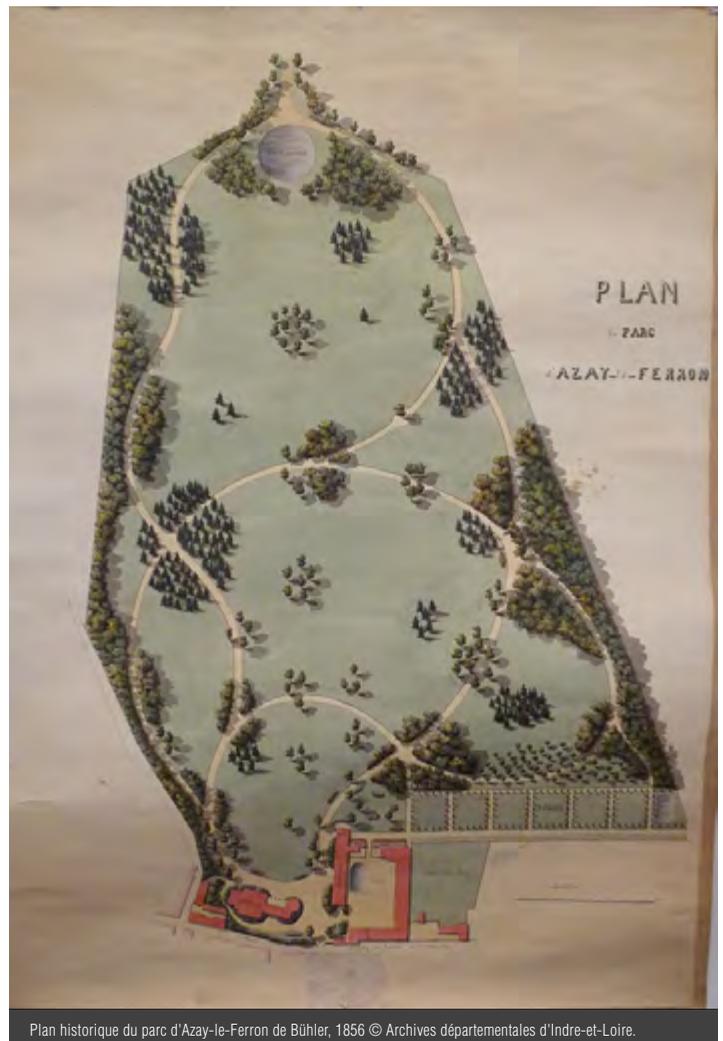
Le long de cet axe de nouveaux jardins ont été aménagés au XX<sup>e</sup> siècle : un **jardin fleuriste**, au centre duquel se dresse un bassin, un **jardin potager** qui accueille également un **verger conservatoire** de vignes (planté en 1999), une **roseraie** où sont rassemblées des hybrides du XIX<sup>e</sup> siècle et un **jardin des senteurs**. Là encore les grandes allées et perspectives antérieures ont été conservées, par l'allée de tilleuls qui longe le potager au sud et se poursuit au-delà du domaine par une allée de cèdres.

Le sud du domaine est occupé par le **parc paysager**. Dessiné par Denis Bühler au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle autour de l'ancienne perspective nord-sud, il est caractéristique de la production de ce paysagiste : allées ceinturant le parc en courbe douce, larges prairies, et quelques bosquets et arbres isolés dont les essences exotiques sont en vogue à l'époque : sequoia, liquidambar, ginkgo biloba, cèdres bleus, Araucaria araucana (désespoir des singes)...

Au sud du parc paysager, à peu près au milieu de l'axe nord-sud, un bassin circulaire souligne la perspective. Il a été complété dans les années 1920 par un escalier et un buffet d'eau.

Le château d'eau qui les alimentait a été détruit, et le système hydraulique de l'ensemble doit être restauré. Deux ruisseaux et un étang irriguent encore le domaine.

Enfin à l'est de ce bassin s'étend le **verger conservatoire**, financé dans les années 1990 par l'université François-Rabelais de Tours (renommée aujourd'hui université de Tours) et abrite une grande variété de poiriers et de pommiers, mais aussi des abricotiers, amandiers, cognassiers, pruniers...



Plan historique du parc d'Azay-le-Ferron de Bühler, 1856 © Archives départementales d'Indre-et-Loire.



Parterre et façade nord du château © Bouges-le-Château.



**Typologie :** parc paysager, jardin mixte, jardin bouquetier

**Superficie :** parc 85 hectares, jardin 1 hectare

**Date de création :** XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

**Concepteurs :** Architecte / paysagiste : Henri Duchêne (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947)

**Protection du site :** Le château, les dépendances, les jardins et le parc sont classés au titre des monuments historiques par arrêté du 7 septembre 2001.



Vue générale par drone © CMN / Gillard et Vincent.



Vue de l'étang © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

**Henri Duchêne** a travaillé pour la ville de Paris avant d'ouvrir son agence de création de jardins en 1880. Alors que la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a vu naître en France l'engouement pour les jardins paysagers, Henri Duchêne défend un retour au jardin régulier dans l'esprit de Le Nôtre (1613-1700). Son fils **Achille** collabore très tôt avec lui. Ensemble, ils créent ou restaurent de nombreuses propriétés où le jardin régulier s'inscrit dans un grand parc paysager.



Vue générale par drone © APJRC / LR Drones.

© LR Drones

Propriété publique

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Le domaine de Bouges est renseigné depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, le château tel qu'il apparaît aujourd'hui, a été construit à l'emplacement de l'ancienne maison forte au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, par un maître d'œuvre inconnu pour Charles-François Leblanc de Marnaval, maître de forges et directeur de la Manufacture royale de draps de Châteauroux. Des jardins de cette époque, rien ne nous est parvenu, sinon la grande allée d'arrivée au château suivant un axe est-ouest. Ces travaux mènent la famille à la ruine et la contraignent à vendre le domaine au Marquis de Rochedragon. Lors de la vente survenue en 1781, un inventaire est réalisé et précise que des orangers ponctuent les terrasses et qu'une volière et une fabrique sont implantées dans le parc.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le château change souvent de mains : Charles Maurice de Talleyrand, Georges Timothée Masson puis son fils, Antoine Achille Masson futur comte de Montalivet, propriétaire de 1826 à 1853, qui fait aménager un jardin paysager, Mahmoud Benañad fermier général du bey du Tunis...

De 1857 à 1917, le château appartient à Adolphe Dufour puis à son fils Henry. Celui-ci fait appel à l'architecte Dauvergne pour restaurer le château, puis, vers 1875 pour la reconstruction des communs, le dessin d'une serre, puis le creusement d'une glacière. Pour aménager le parc, il sollicite Henri Duchêne, qui intervient entre 1897 et 1899. Entre 1904 et 1910, son fils, Achille Duchêne se charge de la mise en œuvre. Il agrandit l'étang en 1904, nivelle et plante le jardin « à la française » entre 1905 et 1908, et construit les terrasses entre 1908 et 1909. Lors du règlement de la succession de Henry Dufour, le château est vidé de ses meubles et de sa décoration.

Le château est heureusement acheté par le couple Viguière, Henry, directeur du grand magasin parisien, le Bazar de l'Hôtel de Ville, et Renée en 1917. Pendant cinquante ans, ils s'attachent à remeubler le château, restaurent les compositions végétales et embellissent le domaine en plantant de nombreux arbres et en installant des plantations forestières de rapport. Ils créent le jardin bouquetier et des serres à l'emplacement de l'ancien potager dans les années 1920.

En 1967, à leur mort, restés sans descendance, ils lèguent le château à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, actuel Centre des monuments nationaux, à la condition qu'il soit ouvert à la visite et que ses revenus soient consacrés à l'entretien et la restauration du château, des communs et du parc.

Depuis, les jardins ont dû être restaurés, notamment le jardin bouquetier ; certains végétaux vieillissants ont été remplacés et les rives de l'étang refaites.





Parterre et parc dans la brume © CMN / Bouges-le-Château.



Vue du parc © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue de l'étang © C. Potillon.

## Aujourd'hui

Après une importante restauration sur le château menée par le Centre des monuments nationaux, des replantations sont prévues sur le parc, le renouvellement de nombreux arbres morts, ainsi que le curage de l'étang.



Miroir d'eau du bassin © APJRC / LR Drones.

© LR Drones



Vue sur les parterres depuis le château © CMN.

## LE PARC

Le grand paysage est caractérisé par des plaines agricoles riches dénommées « Champagne berrichonne ». On accède au château par une grille d'entrée qui ouvre sur une pente douce bordée d'un alignement de buis et de tilleuls. Une balustrade, contemporaine du château, enserre cette cour.

L'axe est-ouest ainsi délimité se poursuit de l'autre côté du château par une terrasse gazonnée, où un bassin d'ornement rectangulaire souligne la perspective. Celle-ci s'étend encore vers l'ouest le long d'un parterre de gazon de 90 mètres. Ce dernier est régulièrement animé de topiaires de buis, taillés alternativement en pyramide et en coussin.

Le monument qui clôt la perspective est une porte du XVII<sup>e</sup> siècle, murée et agrémentée d'une figure de divinité romaine (Cérès ou dieu-fleuve) ; il y a été installé par le couple Viguière.

Un second axe, mais sud-nord, structure les jardins de part et d'autre du château. Il est marqué par le jardin régulier dessiné par Duchêne au nord du château, où quatre motifs de broderie s'organisent symétriquement autour d'un parterre central. De chaque côté, quatre topiaires d'ifs taillées en cône mettent en valeur l'alignement.

Un groupe sculpté en marbre blanc représentant un combat d'Hercule est ainsi mis en valeur.

Au sud-est du château, un escalier permet d'accéder à la **cour d'honneur** située en contrebas. Entourée des bâtiments des communs, elle est sobrement plantée d'un parterre de gazon cantonné d'ifs taillés en dôme, tandis que des rosiers grimpants escaladent les murs de soutènement de la terrasse.

Encore au sud, la **cour des écuries** est essentiellement utilitaire. On peut y découvrir la collection de voitures hippomobiles de Henri Viguière.

Par cette cour, on accède enfin au **jardin bouquetier** installé par René Viguière à la place de l'ancien potager. La composition a été néanmoins conservée, et notamment les quatre carrés répartis autour d'un bassin central, au sud de la serre de fleurs exotiques dessinée par Duchêne. Un cinquième carré est planté à l'ouest de la serre. Les carrés sont délimités par des traits de buis, soulignés sur l'axe est-ouest par des prunus. Au sein de ces compositions fixes, une rotation culturale est organisée pour que chacune reçoive successivement des fleurs annuelles ou des légumes, la dernière étant systématiquement mise en repos.

Ce jardin est bordé au sud et à l'est par une haie d'ifs, au nord par les serres et à l'ouest par un mur agrémenté de grimpantes. En été, il présente une belle collection de dahlias.

L'ensemble de ces jardins s'inscrit dans un domaine plus large de 80 hectares, qui s'étend au nord. Il a été aménagé en jardin paysager au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et réaménagé par Duchêne au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est parcouru de longues allées sinueuses qui proposent de cheminer autour de l'étang, au milieu des bosquets et de profiter de la diversité des points de vue sur le château et sur le paysage. Au sud-ouest, une **glacière**, aujourd'hui en ruine, a été creusée pour entreposer la glace en été. On y découvre également des éléments statuaires, un chemin de glycine au nord-ouest, et plusieurs arbres anciens qui ont valu au parc l'attribution du label « Ensemble arboré remarquable » en 2014.



Vue cavalière des jardins par Achille Duchêne © musée des Arts décoratifs.



Revers de la façade de la demeure de George Sand © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



**Typologie :** parc mixte

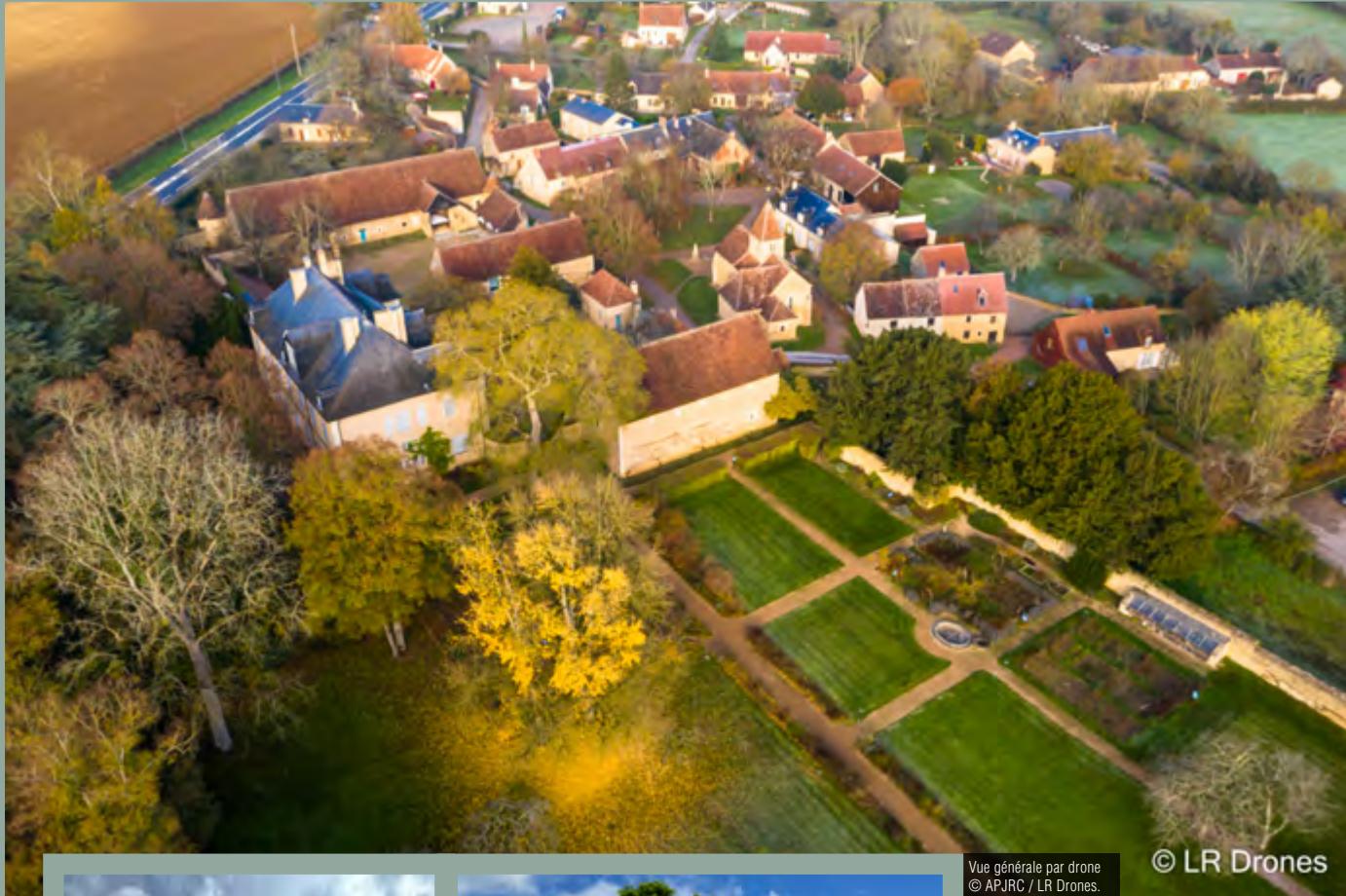
**Superficie :** 6 hectares

**Date de création :** XVIII<sup>e</sup> siècle ; XIX<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs :** Aurore Dupin de Francueil, George Sand

**Sculpteur :** Françoise Vergier

**Protection du site :** Le château est classé au titre des monuments historiques, ainsi que l'ensemble du domaine de Nohant avec son jardin, son cimetière, ses dépendances et les deux prés dénommés Pré Pile et Pré des Clous, par arrêté du 22 décembre 1952.



© LR Drones

Vue générale par drone  
© APJRC / LR Drones.



If centenaire de la cour d'honneur  
© DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Allée principale du jardin  
© DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

Si le nom de **George Sand** est souvent associé à la création de ce jardin, et si c'est à elle que l'on doit une partie des dispositions actuelles, les grandes lignes de plantation sont dues à sa grand-mère **Aurore Dupin de Francueil**.

Propriété publique  
Label Jardin remarquable attribué en 2007,  
renouvelé en 2013, 2018 et 2023.

Au cœur de la « Vallée noire », dans la région du Bas-Berry dénommée le Boischaut, le Domaine de George Sand à Nohant-Vic s'ordonne autour d'une gentilhommière construite après 1767 par Philippe Péarron de Serennes, gouverneur de Vierzon. Il est acheté par la grand-mère de George Sand, Marie Aurore Dupin de Francueil en 1793, qui y procède aux principaux aménagements paysagers et notamment celui du potager, du verger et du petit bois à partir de 1803. En 1813, Madame Béranger, amie d'Aurore Dupin transforme au goût du jour, le vieux jardin régulier en paysage anglais.

George Sand hérite du domaine, dans lequel elle a grandi, en 1821. Véritable jardin d'écrivain, elle y apporte sa touche, en plantant une roseraie, mais aussi un cèdre pour la naissance de chacun de ses deux enfants, Maurice et Solange, en 1823 et 1828. Elle consacre beaucoup de temps à l'entretien de ce jardin, intéressée par l'acclimatation de nouvelles essences, par exemple l'ananas, et crée de nouveaux espaces pour ses enfants puis petits-enfants. Elle développe également un élevage de poules rares en Berry. En 1836, George Sand reprend la gestion de la propriété à la séparation avec son mari Casimir Dudevant. En 1843, elle renouvelle les arbres fruitiers et en 1844 plante des arbres et des plates-bandes dans la cour d'honneur et fait restaurer le fossé et le mur délimitant le parc. En 1845, George Sand crée un jardin d'hiver et le manège. En 1853, elle crée un jardin fantaisiste dans le petit bois dit « Trianon » pour sa petite-fille Jeanne Gabrielle surnommée « Nini ». Enfin, en 1855, elle achète une parcelle supplémentaire qu'elle échange avec la commune pour aménager un cimetière familial dans l'enceinte du domaine. C'est là qu'elle se fera enterrer en 1876. La même année elle introduit des poules de races exotiques avec l'aménagement d'un poulailler d'agrément spécifique. C'est en 1896, après sa mort, que le bassin sous les cèdres est créé.

Le domaine reste la propriété de la famille jusqu'en 1951, date à laquelle Gabrielle Palazzi-Sand, la petite-fille de la romancière, lègue le domaine à l'Académie française, qui le transfère à l'État ; sa sœur en garde la jouissance jusqu'à sa mort en 1961.

Au début des années 1990 une grande opération de restauration du jardin est lancée par la conservation régionale des monuments historiques de la DRAC. Une partie du bois est réaménagée autour d'une sculpture de l'artiste Françoise Vergier, intitulé *Corambé* : un chemin bordé de charmes conduit le visiteur jusqu'à cette évocation de la divinité que George Sand avait inventée étant enfant.





Vue des deux cèdres derrière la maison © APJRC.



La roseraie © CMN / Domaine de George Sand B. Aubourg.



Vue générale de la roseraie © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

L'île, dont le pont s'était effondré, a été de nouveau rendue accessible récemment. À la suite d'un important travail de documentation, la roseraie a été totalement replantée à l'hiver 2022-23 qui comprenait également le remplacement des buis qui étaient atteints de la pyrale.

Une étude concernant le système hydraulique est prévue.



Corambé de Françoise Vergier © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, J. Moreira.

## LE DOMAINE

Le visiteur accède au Domaine par la **cour d'honneur** plantée d'un if centenaire, labellisé Arbre remarquable, d'un catalpa et de deux arbres de Judée ainsi que de deux parterres d'hortensias roses devant la maison. L'angle sud-ouest de la cour donne accès à la cour de la ferme tandis que l'accès au jardin se fait aujourd'hui par la grille située dans l'angle sud-est de la cour, entre le logis et l'ancienne remise des calèches devenue espace d'accueil et librairie.

Le visiteur est accueilli dans le jardin par un grand Sophora du Japon centenaire labellisé Arbre remarquable en 2014, et par un tulipier de Virginie planté en 2004 à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'écrivain. Une grande allée ouest-est, de cent mètres, bordée de vivaces, invite à découvrir les différents espaces du domaine. Au nord de celle-ci se trouve le **cimetière familial**, où la tombe de George Sand jouit de l'ombre d'un if centenaire labellisé Arbre remarquable de France.

Puis, les carrés de l'**ancien potager** se devinent autour du bassin rond. Seule une partie de ce jardin utilitaire est mise en culture aujourd'hui, certains carrés étant occupés par un **jardin bouquetier**, un **jardin de plantes médicinales et odorifères**. Les bâtiments des serres, adossées au mur d'enceinte, et du pressoir, ainsi que les puits, rappellent l'importance de leur dimension vivrière révolue. Au sud de l'axe est-ouest se développe le **verger de plein-vent**, planté de plusieurs dizaines de pommiers rustiques.

Un grand axe nord-sud vient couper l'axe est-ouest à l'entrée du jardin, et conduit du cimetière au pavillon Flaubert. La **roseraie**, voulue par George Sand, se situe à l'angle de ces deux allées, et met à l'honneur cette fleur tant appréciée au XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun dessin du tracé originel n'a été conservé. La roseraie a été totalement réaménagée et replantée à l'hiver 2022-23. Elle est composée de près de 200 rosiers anciens créés avant 1876, année du décès de George Sand, et de vivaces de collection.

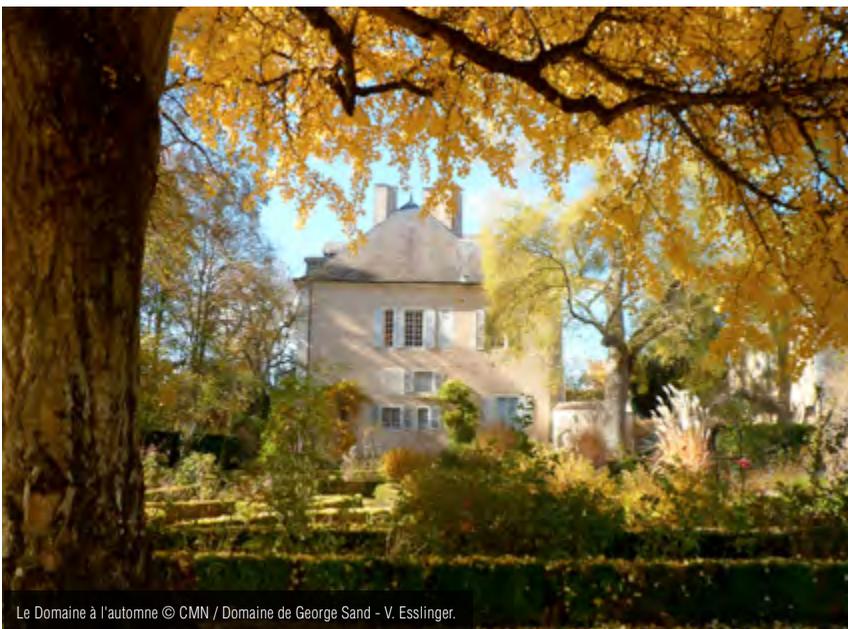
À l'est, deux Ginkgo biloba sont labellisés Arbres remarquables de France.

Parallèle à l'allée de vivaces décrivant un premier axe est-ouest, une allée de buis taillés hauts sépare le verger de l'espace boisé au sud, dont la sinuosité des allées et le choix d'essences endémiques évoquent un paysage naturel de sous-bois : lierre et pervenches en couvre-sol, tilleuls, frênes, érables champêtres et marronniers en hauteur. Des sentiers bordés de charmilles invitent à sortir des allées et à découvrir la statue de *Corambé* par Françoise Vergier en bronze partiellement dorée.

Au sud-est de cet espace, une **île artificielle** complète cette évocation d'une nature sauvage et propice à la rêverie, qu'affectionnait l'écrivain. Un nouvel espace de **prairie** a été ouvert au public au printemps 2023.

Une longue allée d'arbres isole le domaine de la route départementale, et pour admirer la campagne environnante dans laquelle s'inscrit le jardin, mieux vaut être au premier étage du logis.

Au temps de George Sand, l'entrée dans le domaine se faisait par le sud, au niveau du pavillon Flaubert, destiné à héberger les invités. Entre ce pavillon et le logis s'étend le **jardin des cèdres**, du nom des deux arbres plantés par George Sand pour la naissance de ses enfants. Ils ont été labellisés Arbres remarquables. À proximité, une cabane a été installée pour les petits-enfants de la femme de lettres, tandis que le bassin a été installé après sa mort, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dans ce coin du jardin que George Sand cultivait ses plantes exotiques ; les murs de soubassement de la serre chauffée subsistent. En revanche, il ne reste rien de la « cabane chinoise » qu'elle avait fait installer pour accueillir des espèces rares de gallinacées. Pour évoquer cette passion, un poulailler a été aménagé dans le pigeonnier.



Le Domaine à l'automne © CMN / Domaine de George Sand - V. Esslinger.



Vue de la cour devant le manoir © Domaine de Poulaines.



**Typologie :** arboretum, roseraie, jardin paysager

**Superficie :** 24 hectares pour le domaine, 4 hectares pour les jardins

**Date de création :** XVII<sup>e</sup> siècle, XVIII<sup>e</sup> siècle, XIX<sup>e</sup> siècle et surtout XXI<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs des jardins :** Valérie Esnault (propriétaire), Marie-France et Pierre Joyaux, Claudie et Gérard Adeline, Christian Coureau



Vue générale par drone  
© APJRC / LR Drones.



La roseraie © Domaine de Poulaines / C. Pean.

**Valérie Esnault**, propriétaire du domaine est autodidacte. elle s'est formée en aménageant son jardin. Son inspiration puise dans ses souvenirs et émotions d'enfance.

**Marie-France et Pierre Joyaux**, paysagistes, spécialistes des réhabilitations de jardins anciens, ont su créer de nouveaux espaces tout en prenant en compte l'existant.

**Claudie et Gérard Adeline**, pépiniéristes, ont conseillé et accompagné la plantation de l'arboretum.

**Christian Coureau**, créateur, perpétue les traditions et les techniques de taille japonaise et a fait des buis en nuage sa spécialité.

Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2014,  
renouvelé en 2019.

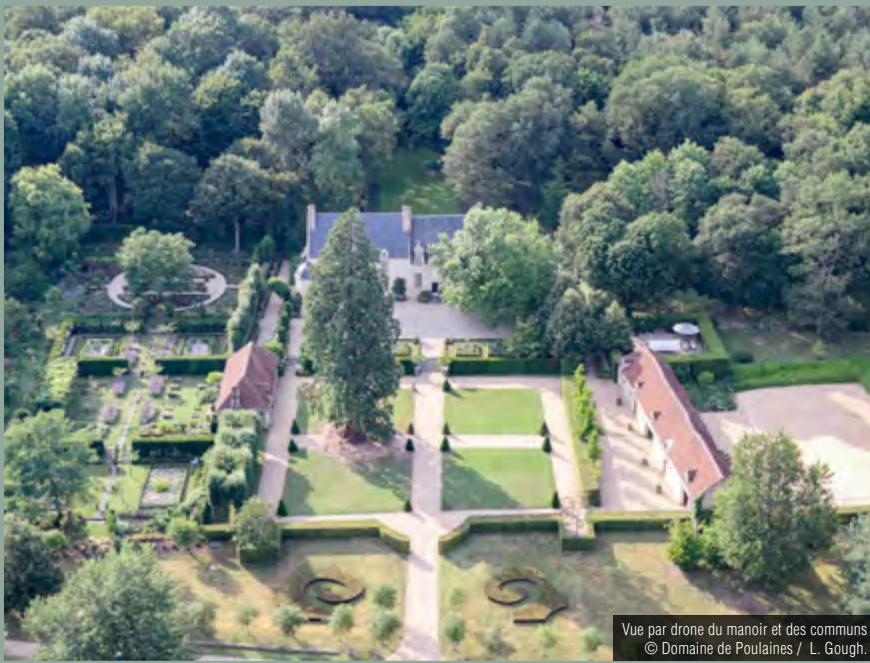
Le domaine de Poulaines est documenté depuis 1432, date à laquelle il appartient à la famille de Graçay. Le château actuel est daté du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle ; sa construction est attribuée à François Herpin et son épouse Catherine du Bois. Le domaine a été agrandi en 1608 par l'acquisition de la métairie dont les bâtiments servent aujourd'hui d'accueil aux visiteurs du jardin. Des communs à proximité du château ont été construits aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ; il en subsiste un corps de bâtiment au sud et les écuries au nord.

Les premiers jardins d'agrément du domaine semblent avoir été aménagés au nord du château entre 1741 et 1764 ; ils étaient cernés de douves. Au XIX<sup>e</sup> siècle sont plantés un certain nombre d'arbres aujourd'hui centenaires.

C'est au cœur de cette histoire ancienne que s'inscrit le projet de la propriétaire actuelle qui a acquis le domaine en 1991 et où elle a cherché à recréer l'unité du domaine morcelé au XX<sup>e</sup> siècle en créant un jardin qui relie entre eux les différents bâtiments et les met en valeur. Les interventions ont consisté, dans un premier temps, dans la plantation d'ifs, de buis, de vivaces, de fruitiers et de rosiers. Progressivement, pour l'aider dans cette tâche, elle a fait appel au paysagiste Pierre Joyaux qui a aménagé en 1998 la terrasse devant le château, la roseraie, le chemin d'eau, l'allée des cabanes... Puis, la propriétaire a fait la connaissance de Claudie et Gérard Adeline avec qui elle a décidé de créer à partir de 2008, un arboretum sur un hectare. Enfin, elle a demandé à Christian Coureau, en 2010, de tailler les buis anciens devenus informes en nuage de façon japonaise et de planter un jardin de bambous, espace de liaison entre l'arboretum et les bords de rivière, en souvenir de sa grand-mère. Le lieu a été ouvert au public en 2013.

À partir de 2016, la roseraie est replantée avec les conseils de la pépinière Francia Thauvin. En 2017, de nouveaux hydrangeas sont choisis, dont un sera baptisé *Néoflore Poulaines Doré*. À partir de 2017, une collection d'iris visant à compléter ceux du chemin d'eau et du cheminement, débute dans la roseraie.





Vue par drone du manoir et des communs  
© Domaine de Poulaines / L. Gough.



Chemin d'eau en terrasses © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



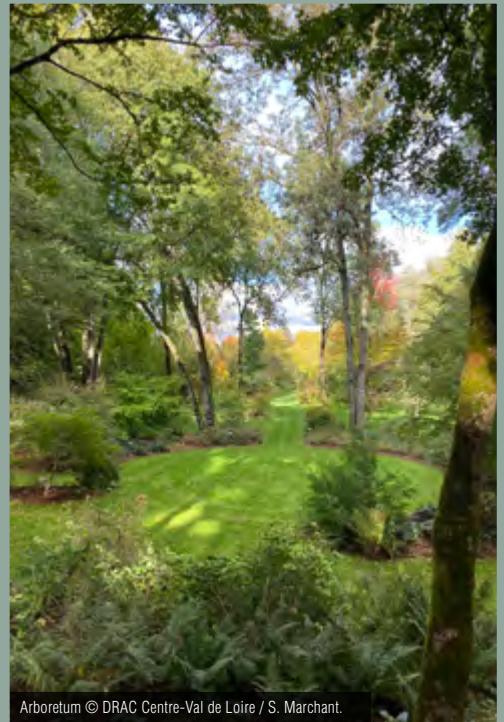
Vue du jardin © Domaine de Poulaines.

## Aujourd'hui

Les bambous et les buis en nuages sont taillés annuellement par Jérôme Bouillon. Le projet de restauration des communs est en cours.



Détail des buis taillés en nuages © Domaine de Poulaines.



Arboretum © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## LE DOMAINE

Les jardins de Poulaines, répartis sur quatre hectares et demi, s'organisent en espaces successifs aux ambiances variées qui s'égrènent le long du Poulain au cœur d'un espace boisé préservé de 25 hectares. La grande prairie, au sud du domaine, propose de cheminer du village jusqu'au château le long de cet affluent du Renon. Elle abrite des arbres isolés plantés là au siècle dernier, tel le vénérable *Gleditsia*, auxquels se mêlent des plantations plus récentes comme les *Quercus* (chênes) des pépinières Adeline. Depuis la cour de la métairie on accède à un **jardin bouquetier**, bordé d'une allée de lilas qui propose plus de vingt espèces différentes de *Syringas*. Puis, un espace intime délimité par quatre cèdres offre sa fraîcheur. Un parterre d'*Heuchera* (Heuchères) et quelques *Cornus* à bois rouge (cornouiller) apportent une teinte pourpre à l'ensemble. À l'ouest, un **jardin potager** favorise et préserve la culture des variétés locales.

Quand on s'approche encore du manoir, on traverse les premiers espaces créés par Pierre et Marie-France Joyaux à Poulaines : un cheminement, le long d'arbustes fruitiers, conduit à un chemin d'eau construit en terrasses. Dessiné suivant un plan de croix de saint André, il est bordé d'iris.

Des chambres de verdure de part et d'autre accueillent une collection de menthes et des plantes aromatiques. Sur la deuxième terrasse, une **pergola de glycines** blanches s'inspire des jardins anglais visités par la propriétaire, en particulier celui de Sissinghurst (Kent). Enfin, une **roseraie** offre à la contemplation, autour d'un bassin rectangulaire, une belle collection de rosiers anciens provenant de chez André Ève.

À côté de cette roseraie, le **jardin de la gloriette** offre une chambre de charmilles dont la forme fait écho au clocher de l'église du village, toute proche. Ce jardin est planté de vivaces : acanthes, *Epimediums* (fleurs des elfes), hostas, *Hydrangeas* (hortensias).

Un **verger de plein vent** (appelé aussi pré-verger) produit pommes, poires, cerises et prunes en respectant l'environnement et la biodiversité.

Les trois terrasses devant le manoir ménagent une déclivité et une perspective jusqu'à l'étang et le Poulain. Un sequoia, planté peut-être par le botaniste Martial de Brettes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, trône majestueusement, tandis qu'un sobre parterre de broderies marque l'entrée du manoir depuis le sud.

En prolongeant la promenade vers le nord-est se découvre le **jardin de bambous**, de forme circulaire, aménagé par Christian Coureau en forme de vague. Tout à fait au nord-est du domaine, un **arboretum**, aménagé par Claudie et Gérard Adeline conduit le promeneur autour de ronds-points et de chemins à découvrir quelques trois cents espèces différentes d'arbres et arbustes.

Le **jardin secret** s'apprécie en toutes saisons avec ses rosiers, ses *Ginkgo biloba*, ses liquidamars et ses hellébores. Il est bordé d'une allée de *Quercus palustris* (chênes des marais) laquelle se prolonge par une allée enherbée et longiligne, l'**allée des Cabanes**, qui ravit les enfants avec ses constructions et ses jeux et fait découvrir des acanthes, des cornouillers et des hortensias.

Au sud de la rivière, les buis centenaires plantés par la famille de Brettes ont été taillés en nuage.

Par cette multitude d'ambiances, la propriétaire de Poulaines nous livre un jardin très personnel, dont les diverses sensations, odeurs et couleurs sont pour elle autant d'évocations et de souvenirs.



L'allée des cabanes © Domaine de Poulaines / C. Pean.



Château royal d'Amboise © Fondation Saint-Louis / L. de Serres.



**Typologie :** jardin paysager, jardins contemporains

**Superficie :** 2 hectares

**Date de création :** XVI<sup>e</sup> siècle, XX<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs :** Dom Pacello da Mercogliano (1453-1534), Rachid Koraïchi

**Protection du site :** Le château d'Amboise est classé au titre des monuments historiques sur la liste de 1840.



© LR Drones

Vue générale par drone © APJRC / LR Drones.



Jardin de buis © Fondation Saint-Louis / L. de Serres.

**Dom Pacello da Mercogliano** est l'auteur notamment des jardins de la villa Poggio Reale près de Naples. Charles VIII découvre ce jardinier lors des guerres d'Italie et le fait venir en France, avec plusieurs artistes qui contribuent à l'introduction en France des idées de la Renaissance italienne.

**Rachid Koraïchi** est un artiste plasticien contemporain qui, outre des jardins, a travaillé de nombreux matériaux (soie, parchemin, argile, pierre...). Ses œuvres sont souvent empreintes d'une dimension mémorielle.



Le jardin d'Orient © Fondation Saint-Louis / L. de Serres.

Propriété privée (fondation – établissement reconnu d'utilité publique)  
Label Jardin remarquable attribué en 2017,  
renouvelé en 2022.

Façonné pour transformer l'ancienne place forte médiévale aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle sous Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>, le château royal d'Amboise témoigne de l'architecture gothique et Renaissance agrémenté de jardins, pour le plaisir de la cour royale. La création des premiers jardins remonterait à 1496 par Dom Pacello da Mercogliano, contributeur des jardins de la Villa Poggio Reale à Naples.

La première représentation en plan et en élévation des bâtiments et des jardins est à chercher dans *Les plus excellents bâtiments de France* par Jacques Androuet du Cerceau en 1579.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de part sa position stratégique, Amboise garde son rôle de place-forte et devient une étape dans les déplacements des différents souverains français comme Henri IV, Louis XIV ou Philippe duc d'Anjou, qui y ont tous séjourné épisodiquement.

En 1793, en pleine Révolution, le château et son mobilier sont confisqués par les autorités afin de le transformer en lieu d'incarcération et de caserne pour les vétérans menant des campagnes pour les armées révolutionnaires.

En 1803, le château est offert au Sénateur Roger Ducos, ancien membre du Directoire, de la part de Napoléon Bonaparte. Ce nouveau propriétaire, dès 1806 y mène de grands travaux, comme la destruction de tous bâtiments en ruine ou inutiles comme le logis des Sept-Vertus, l'aile Henri II et la maison canoniale. Le jardin est également modifié. Il est sans doute imaginé par l'architecte du roi Louis-Philippe, Pierre-Bernard Lefranc (1795-1856) vers 1835.

C'est avec la chute du Second Empire et l'arrivée de la III<sup>e</sup> République que le château retourne dans le patrimoine des Orléans. Par la suite, il est intégré dans le patrimoine de la Société civile du domaine de Dreux créée en 1886, transformée en 1974 en Fondation Saint-Louis qui y lance un important programme de restauration.

De 2000 à 2003, suite à la tempête de 1999, le directeur du château lance un programme complet de requalification des jardins. Les arbres de la partie centrale sont remplacés par un espace ouvert sur la muraille médiévale qui constituera dès lors la limite orientale d'un jardin paysager. Les sujets de qualité sont conservés (chêne-liège ; arbousiers ; cèdre du Liban). Les allées serpentine du XIX<sup>e</sup> siècle sont conservées. Les talus sont plantés par des buis-boules rythmés par des cyprès en référence aux paysages toscans.

En 2004, l'artiste plasticien contemporain algérien Rachid Koraïchi crée un jardin d'orient, à l'emplacement d'un ancien cimetière sur la terrasse sud-est du château, en hommage aux 25 membres de la suite de l'Émir Abd-el-Kader décédés lors de leur séjour (1848-1852). Les variétés du pourtour méditerranéen (cyprès ; jasmin ; armoises et romarin) bordent les stèles en pierre d'Alep de chaque défunt.





Jardin de buis © Fondation Saint-Louis / L. de Serres.



Vue sur le château depuis le bassin circulaire  
© DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Cèdre du Liban © Fondation Saint-Louis / L. de Serres.

## Aujourd'hui

En 2022, prolongeant le rempart nord du château, un nouvel espace, déjà planté de pommiers rustiques et abritant les ruches du château, visible depuis la partie supérieure de la terrasse du Belvédère, présente un conservatoire du mûrier composé de 180 jeunes arbres de l'espèce *Morus Alba*. Première étape d'un projet de valorisation de la culture du mûrier à Amboise et en Val de Loire, ce projet fait écho à l'établissement des manufactures royales de soieries à Tours ordonnées par Louis XI en 1470 et des mûriers qui ont été plantés en grand nombre dans le Val de Loire pour nourrir les vers à soie.



Le jardin de Naples © Château royal d'Amboise.

## LES JARDINS

Situé sur un éperon rocheux surplombant le cœur de la ville d'Amboise et la Loire, le parc paysager contemporain du château d'Amboise et ses jardins aux essences méditerranéennes, rappellent fortement l'ancrage italien.

D'une superficie d'environ deux hectares, ils sont entièrement clos par les murs et les remparts qui ceinturent le site. Plusieurs espaces distincts les composent : la cour d'honneur, à l'ouest du logis et de la tour Heurtault ; la terrasse nord ; le jardin paysager, à l'est ; le jardin du Midi ; le jardin d'Orient ; le fossé et le bastion extérieur.

Au sud-ouest, la chapelle Saint-Hubert est accessible par une allée bordée de quatre tilleuls et de quelques massifs. C'est ici que Léonard de Vinci est inhumé. Une terrasse agrémentée d'une pelouse rectangulaire relie l'espace de la chapelle à la tour Heurtault, au sud de la rampe d'accès.

Sur la terrasse nord, en façade orientale du logis Renaissance, un premier jardin, réalisé par Dom Pacello da Mercogliano en 1496 sous l'impulsion du roi Charles VIII, laisse place au XVIII<sup>e</sup> siècle à un mail de tilleuls disposés en quinconce dont il ne reste aujourd'hui que les trois premiers rangs. En 2017, reprenant la structure de l'ancien jardin tout en affirmant une identité très contemporaine, le **jardin de Naples** est créé. Composé de parterres de pelouses quadrangulaires entrecoupés d'allées curvilignes, ce jardin présente des parterres épurés ponctués de plantes en pots. L'espace est délimité sur le flanc sud de bâtiments, vestiges du château.

À l'extrémité orientale de cette grande terrasse, un tertre, ancienne butte canonnière, appelé le **Belvédère**, sert de point d'observation du château et du paysage ligérien. Accessible par une double rampe et une petite pente, cette terrasse haute est décorée de charmes avec un houppier sphérique

et une centaine de buis rigoureusement taillés en boule dont l'effet moutonnant apporte une touche graphique.

De là, il est possible de rejoindre le **jardin paysager** par des allées qui serpentent sur le tracé du parc romantique.

Ce jardin prend place sur une terrasse en pente douce montant vers l'est. Cet espace qui s'ouvre au regard depuis la cour d'honneur, présente des pelouses ponctuées de quelques arbres dont un grand cèdre du Liban multiséculaire, près d'un bassin circulaire, planté à l'époque de Louis-Philippe dans les années 1840, dominant l'ensemble. Ces pelouses sont suivies de vagues de boules de buis et de vignes accompagnant le regard vers le rempart fermant le site. Le terrain est ici très ensoleillé et le sol peu riche, la vigne convient donc bien.

Un buste de Léonard de Vinci accueille le promeneur à l'entrée de cet espace paysager. Il est entouré d'une charmille en demi-cercle et situé à proximité de l'allée centrale du jardin, également pavée récemment et menant vers l'est, à la porte des Lions.

Au sud du cèdre et du bassin, le **jardin du Midi** est aménagé en 2008, sur une pente orientée au sud. Une charmille haute, des figuiers formés en espaliers et quelques chênes lièges plantés côtoient des immortelles d'Italie compartimentées en losanges avec des rosiers blancs en leur centre.

La simplicité est recherchée dans cette réalisation.

Le **jardin d'Orient** a été aménagé en 2005 à l'extrémité sud-est du site, sur une idée de Jean-Louis Sureau et de Rachid Koraïchi, artiste, plasticien et paysagiste algérien. Il est accessible par les allées passant au travers des vagues de buis. À côté du monument funéraire, édifié en 1873 à la mémoire des Algériens de la suite d'Abd el Kader, décédés durant leur captivité à Amboise de 1848 à 1852, 25 stèles en pierre d'Alep présentant des versets du Coran, hymnes à la paix et à la tolérance, surmontées d'une enseigne en bronze portant chacune le nom d'un défunt, sont disposées de manière régulière. Une guirlande de romarin les traverse en direction de la Mecque. sept cyprès, comme sept gardiens, font le lien entre la terre et le ciel. C'est un jardin de méditation et de contemplation.

Au-delà des remparts et de la porte des Lions, on découvre le fossé en partie comblé sous Louis-Philippe puis planté. Aujourd'hui, les arbres qui s'y trouvaient, ont été abattus. Les terrains situés au-delà sont peu à peu achetés par la Fondation Saint-Louis. Cela permet de protéger les abords du site : des aménagements paysagers sont réalisés tel cet espace champêtre présentant des chênes verts et des cyprès.



Le jardin du Midi © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.



Vue par drone des terrasses du château © Château de Valmer / Charly's Drone.



**Typologie :** parc botanique, potager, jardin régulier  
**Superficie :** 60 hectares (5 hectares de jardin, dont 1 hectare de potager)

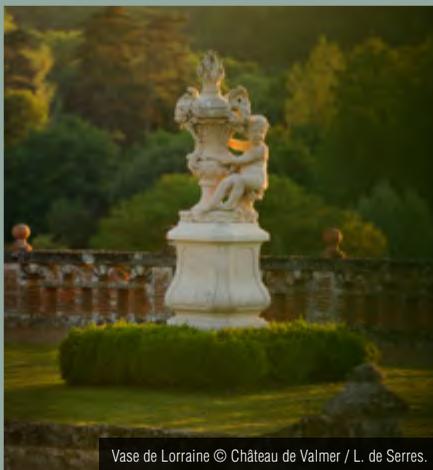
**Date de création :** XVI<sup>e</sup> siècle, XVII<sup>e</sup> siècle, XX<sup>e</sup> siècle

**Concepteur des jardins :** Alix de Saint Venant, botaniste

**Protection du site :** Le château est inscrit au titre des monuments historiques depuis mai 1930 avec ses dépendances comprenant le pavillon Louis XIII, les terrasses et la chapelle creusée dans le rocher avec son autel. Le château a été détruit par un incendie en 1948.



Vue par drone des terrasses du château © Château de Valmer / Charly's Drone.



Vase de Lorraine © Château de Valmer / L. de Serres.

**Alix de Saint-Venant**, née à l'Arboretum de la Fosse (41), était prédestinée à s'occuper d'un jardin. Quand elle se marie, elle épouse « son mari et Valmer ! ». Se décrivant davantage comme la dépositaire du lieu que comme la propriétaire, elle s'attache à le faire vivre et à le mettre en valeur tout en en conservant l'esprit d'origine.



Les douves, au fond à gauche retombée d'un *Sophora japonica* 'Pendula' © J. Gatesoupe.

# PARC ET JARDINS DU CHÂTEAU DE VALMER

INDRE-ET-LOIRE / CHANÇAY

Château de Valmer

Propriété privée

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Aménagés à flanc de coteau surplombant la vallée de la Brenne, autour d'un château élevé à la Renaissance, les jardins de Valmer de cinq hectares, dont un hectare de potager, ont été construits en terrasse au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle et sont entourés d'un parc de soixante hectares entièrement clos d'un mur d'enceinte. Cette installation en étages correspond à la fois à une contrainte topographique et à un goût pour les jardins à l'italienne.

C'est à Jean Binet IV, maire de Tours et maître d'hôtel du roi de Navarre, que l'on attribue la construction du château Renaissance, entre 1524 et 1529. Jean Binet désire posséder un joli château et son jardin, à une distance maximale d'une demi-journée de cheval de la Cour ; Tours est à 20 km, Amboise à 10 km et Blois à 40 km de Valmer. Le site idéal se trouve donc dans cette petite vallée de la Brenne, terre de vignobles depuis le V<sup>e</sup> siècle, dont le coteau se prête merveilleusement bien à l'implantation de terrasses à l'italienne, semblables à celles des villas florentines.

Les douves et un escalier en vis reliant les douves à la terrasse de Léda sont les derniers témoignages de la forteresse primitive. Une chapelle troglodytique est aménagée en 1525 et consacrée en 1529. Les jardins en terrasses datent de cette époque.

Le 23 mai 1640, Thomas Bonneau, conseiller d'État et secrétaire du roi, acquiert la propriété : il agrandit le château et le domaine en rachetant des parcelles avoisinantes. Il est à l'origine de la construction du Petit Valmer en 1647 pour servir de logement au régisseur du château. Ce logis sert actuellement de demeure aux propriétaires. Il fait édifier les communs, la nouvelle chapelle et aménage le grand canal, le parc et construit la Haute terrasse (terrasse de la charmille). Un plan daté de 1695 présente le domaine de Valmer dont la composition est globalement conservée.

Plusieurs propriétaires se succèdent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'escalier reliant la terrasse de Léda au potager est ajouté au XVIII<sup>e</sup> siècle, tout comme l'entrelacs de charmille planté sur la Haute terrasse. Le grand cèdre, situé au nord de l'ancien château, semble avoir été planté au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Labellisés Arbres remarquables, les deux *Sophora japonica* 'Pendula' de la terrasse des Fontaines florentines qui surplombent les douves sont probablement plantés entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1948, le château est entièrement détruit par un incendie accidentel.

Depuis les années 1970, Alix de Saint-Venant, paysagiste et propriétaire du site, s'attache à redonner vie aux jardins du château. C'est ainsi qu'elle décide d'aménager des jardins dans les douves sèches. Elle entreprend également la création d'un arboretum en plantant régulièrement de nouveaux sujets dans le parc, en particulier des chênes. À la fin des années 1990, elle a l'idée d'évoquer la silhouette du château disparu avec des topiaires d'ifs. Avec l'aide du jardinier Sébastien Verdière, elle remet en culture le potager et y sème des légumes rares et anciens depuis 2001. Enfin, grâce à un plan des jardins daté de 1695 qui a échappé à l'incendie, elle peut redonner à la terrasse de Léda le dessin de ses parterres. Il est décidé également, en suivant ce plan, de replanter l'ancien vignoble clos de murs à l'extrémité nord du domaine. Ces six hectares viennent compléter les quelques trente hectares de vignes qui enserrant le domaine et servent à la production de Vouvray par la famille.





Terrasse des Fontaines florentines © Château de Valmer / L. de Serres.



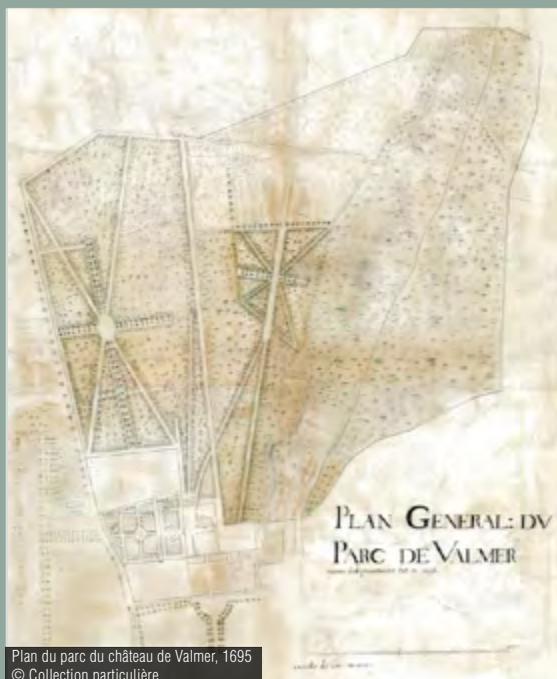
Terrasse de Léda © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue par drone du potager © Château de Valmer / Charly's Drone.

## Aujourd'hui

Les propriétaires s'attachent à faire vivre le domaine en organisant régulièrement des évènements et des rencontres. La restauration des maçonneries, qui structurent l'ensemble du domaine, et le maintien en état du potager sont deux points d'attention actuels. En 2021, les deux fontaines et le bassin du potager ont été mis en circuit fermé afin d'épargner la ressource en eau et de faciliter le travail du personnel.



Plan du parc du château de Valmer, 1695  
© Collection particulière.



Le potager © Château de Valmer / L. de Serres.

## LE PARC ET LES JARDINS

L'accès au domaine se fait par une allée d'honneur bordée de marronniers plantés en double alignement qui structure l'axe sud-ouest/nord-est du domaine et se termine en demi-lune. Elle permet de déboucher sur un portail ouvrant sur la **terrasse des Devants** agrémentée de sculptures et qui dessert les communs et un pont sur les douves aménagées en jardins entre 1979 et 2007. En traversant le pont, on accède à la **terrasse des Fontaines florentines**, entre deux *Sophora japonica* qui laissent tomber leurs branches jusqu'en bas des douves. Trois chemins dessinent deux parterres de gazon bordés de vivaces. Par celui du nord, on s'achemine vers le **Petit Valmer**, longé par la **terrasse du vase de Lorraine**. Le chemin central conduit à l'emplacement de l'ancien château, dont les topiaires d'if évoquent le volume : architecture végétale et structures minérales se mêlent et se répondent dans l'ensemble du domaine. Derrière, un cèdre du Liban centenaire s'élève majestueusement. Le chemin du sud conduit à la chapelle troglodytique et à l'orangerie. Le second axe, est-ouest, est aligné sur l'autel de cette chapelle.

Où que l'on se trouve dans Valmer, depuis la succession de terrasses habilement combinées, on ne découvre le **potager** d'un hectare en contrebas qu'au dernier moment, créant un ultime effet de surprise. Une disposition tout à fait volontaire pour distinguer, à l'époque, l'endroit vivrier des jardins d'agrément.

La limite nord de la terrasse supérieure, appelée **Haute Terrasse**, dominant les douves de près de quinze mètres, suit cet axe, vers l'orient. Offrant un beau panorama sur les jardins étagés et sur le paysage, cette terrasse est plantée de charmilles formant un entrelacs qui délimitent quatre chambres de verdure. En son centre, a été placée une colonne de pierre à tailloir surmontée d'un vase provenant du château de Chanteloup à Amboise. Côté occidental, l'axe est-ouest se poursuit de l'autre côté du château par l'alignement de trois terrasses. La première est la **terrasse**

**de Léda** qui a retrouvé son dessin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle doit son nom à une statue par Sarazin représentant l'amante de Zeus transformée en cygne, désormais conservée au Metropolitan Museum de New-York. Une sculpture de jeune homme tenant un oiseau la remplace sur le parterre géométrique. Des lauriers taillés en boule bordent cet espace à l'ouest. Des murs végétaux de charmille prolongent au nord l'architecture du Petit Valmer. Au pied des murs couverts de treilles de Chasselas s'installent des plantes xérophiles : iris, gauras... Un escalier double à montées divergentes, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, offre une vue lointaine sur un des axes du parc et fait accéder au potager.

Ensuite vient la **terrasse des vases d'Anduze**, toute en longueur, aux senteurs méditerranéennes de santoline et de romarin, sur laquelle veille une statue de saint Fiacre, patron des jardiniers. Le mur de soutènement de la terrasse supérieure est recouvert alternativement d'ifs taillés en contrefort et de lilas des Indes 'Soir d'Été', thyrses roses, (*Lagerstroemia indica*) palissés en éventail.

Enfin, en contrebas, le potager conservatoire déploie sur un hectare ses quatre carrés bordés de buis autour d'un bassin central selon un dessin classique du XV<sup>e</sup> siècle. Chaque carré est partagé encore en quatre par des allées gazonnées qui permettent aux visiteurs de s'approcher au plus près des plantes. Dans un souci didactique, des étiquettes permettent de les identifier. Des arbres fruitiers, accompagnés de narcisses, sont palissés le long des murs de clôture : pêchers, brugnon, nectarines, abricotiers, figuiers, nashis, pommiers et poiriers. Le **carré des petits fruits** offre groseilles, cassis, casseilles, groseilles à maquereau, framboises. Contre le mur oriental, des « stalles » d'ifs servent d'écrin à des céanothes à la brillante floraison bleue et à une collection de sauges.

Deux tours, qui pourraient dater du XV<sup>e</sup> siècle, sont intégrées au mur d'enceinte et marquent les angles sud-ouest et nord-ouest. Elles servaient

au rangement des outils et autrefois au logement des jardiniers et de l'âne. Deux serres anciennes sont utilisées pour les semis. Un portail monumental du XVII<sup>e</sup> siècle ouvre sur la vallée. En 2014 une nouvelle aventure commence avec l'installation d'une collection ampélographique (cépages anciens du Val de Loire et raisins de table). Un carré est consacré aux cépages blancs bordés de rosiers jaunes 'The Poet's Wife' (David Austin) dont Alix de Saint Venant est la marraine ; un autre montre les cépages rouges et rosés soulignés de rosiers 'Papa Meilland'. Une grande diversité de fleurs comestibles comme des hémérocalles, des nigelles ou encore des capucines, des pivoines, des roses, tient désormais compagnie aux légumes du potager.

Au sud, l'ancien verger conserve son dessin géométrique mais est planté en **pré fleuri**. Le long du mur qui le sépare du potager, une pergola prête son soutien à une collection de gourdes labellisée par le Conservatoire des collections végétales spécialisées (CCVS) (*Lagenaria*).

De là, il est possible d'accéder au jardin des douves sèches, où de nouveaux contreforts d'ifs scandent l'espace, tandis qu'une collection d'Hydrangeacées rares s'épanouit à l'abri de ses hauts murs.

Enfin, le parc de 80 hectares, entièrement clos de murs, s'étend au nord des jardins autour de l'axe sud-nord, qui s'y poursuit jusqu'au belvédère. Il est planté de chênes, charmes, châtaigniers, merisiers, érables (*Acer opalus*), cognassier de Chine (*Pseudocarya sinensis*), arbre à caramel (*Cercidiphyllum japonicum*), savonnier (*Koelreuteria paniculata*) etc. et régulièrement enrichi par la propriétaire depuis une trentaine d'années. Le parc a conservé intactes les belles perspectives du XVII<sup>e</sup> siècle, avec des colonnes, un belvédère à trois arcades et le pavillon du « vide-bouteille ».



Entrée du village de Chédigny © C. Gaye.



**Typologie :** village-jardin, jardin de curé

**Superficie :** 1,5 hectare

**Date de création :** 1998

**Concepteurs :** Pierre Louault (maire), André Ève, Claudine Cothet, puis Philippe Ferret et Aurore-Claudie Mangold.



Vue aérienne du village © Village de Chédigny.



Le jardin de curé © L. Lagarde.

**Pierre Louault**, maire de Chédigny entre 1977 et 2017 est à l'origine de la création de ce village-jardin. Pour mener à bien son projet, il s'est associé au rosieriste et obtenteur renommé **André Ève** (1931-2015) et à la paysagiste **Claudine Cothet**. Dans un second temps, souhaitant créer un jardin de curé, il a fait appel aux deux journalistes de jardin **Philippe Ferret** et **Aurore-Claudie Mangold**.

Propriété publique  
Label Jardin remarquable attribué en 2013,  
renouvelé en 2018 et 2023.

Le village-jardin de Chédigny, du sud de la Touraine, est né de la volonté de Pierre Louault, maire du village dans les années 1990, de rendre le village plus convivial et attrayant en végétalisant l'espace public et rendant la rue aux habitants. Inspiré par le village de Grignan (Drôme) où le circuit des roses anciennes anime le centre-ville depuis 1991, il profite des travaux d'enfouissement des réseaux menés en 2001 pour repenser l'aménagement des trottoirs. Il commence par planter quelques rosiers grimpants. La paysagiste Claudine Cochet dresse les plans et installe, en plus des rosiers, vivaces et arbustes. Une étroite collaboration se noue avec André Ève qui fournit la plupart des rosiers. Celui-ci crée même une rose pour le village baptisée en 2011 : la Jeanne de Chédigny. Ses bouquets de fleurs, gaies, fraîches, en camaïeu de rose très doux et de blanc, légèrement parfumées recouvrent le feuillage. Le nom a été choisi en l'honneur de Jeanne Louault, Chevalier de la Légion d'honneur, qui avec son mari, Bernard, ont été distingués comme « Juste parmi les nations » pour avoir hébergé pendant la dernière guerre deux frères juifs, Ernest et François Braunschweig.

Peu à peu, la végétation envahit les trottoirs. Les entrées de bourg sont réaménagées, ainsi que les espaces publics : le lavoir, la place de l'église, la mairie... Puis les habitants expriment leur souhait de participer : ils fleurissent leur jardin et les rendent accessibles à la vue depuis la rue. Un festival des roses s'organise en 2006 et se tient désormais chaque année à Chédigny le dernier week-end de mai ; il attire des milliers de visiteurs.

Le village est le premier village-jardin de France labellisé « Jardin remarquable » en 2013.

En 2014, le centre bourg devient une « zone de rencontre » : les piétons sont prioritaires sur les véhicules, dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

Grâce à une opportunité immobilière, la commune peut se lancer en 2016 dans la création d'un jardin indépendant : c'est ainsi qu'un jardin de curé est projeté à côté du presbytère, lui-même transformé en gîte et salon de thé. Le maire fait appel aux auteurs de « Jardins de curé » Philippe Ferret et Aurore-Claudie Mangold pour le concevoir, mais également à Denis Retournard, ancien responsable des collections fruitières du Jardin du Luxembourg et à Xavier Mathias, maraîcher bio à Chédigny de légumes anciens et oubliés, auteur et enseignant au « potager du Roy » à Versailles. Une vigne attenante a été replantée par la commune sur le même lieu que la vigne du presbytère au XVIII<sup>e</sup> siècle, cépage chenin, pour en faire un lieu de vie et de fêtes.

En juin 2017 l'hydrangea « NéoVillage de Chédigny » est baptisée. Il s'agit d'un *Hydrangea macrophylla* compact à fleur plate aux gros pétales arrondis rose franc à liseré blanc, créé par Néoflore Joël Robin pour Chédigny. En 2018, la rose Blanche de Chédigny est baptisée. Il s'agit d'une création d'André Ève de 2002 dont la dénomination variétale est Èveblagny, rosier de type remontant avec une floraison en bouquets de petites fleurs doubles blanches légèrement odorantes.

En 2019, le village reçoit la plus haute récompense du label « ville et village fleuri » : la fleur d'or.

En 2021, la rose « petite coquine de Chédigny », semis naturel dans le village est baptisée.

Peu à peu, la beauté et la renommée du village en ont fait un site attirant 120 000 visiteurs par an, dont 15 000 le week-end du festival des roses et 3 000 au festival de Bouche et d'Oreille.



Village-jardin © L. Lagarde.



Le jardin de curé © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.



Façade de maison © C. Gaye.



L'entrée du village de Chédigny © C. Gaye.



Les rues du village © C. Gaye.



Les rues du village © C. Gaye.



Le lavoir © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.

## Aujourd'hui

Le Centre de Formation et d'Échange sur le Paysage et les Jardins (Cléome) organise désormais des formations à Chédigny. Outre la poursuite du fleurissement du village, il est prévu la création d'une ouverture entre le jardin de curé et la vigne avec une perspective montante du jardin vers la vigne ainsi que la création d'un sentier dans la prairie humide de Chédigny avec la valorisation de la faune et la flore.

## LE VILLAGE-JARDIN

Ce sont quelque 585 habitants qui goûtent au charme quotidien du village de Chédigny. Établi le long de l'Indrois, il est traversé par un ruisseau : l'Orfeuill, sur lequel s'égrènent lavoirs, ponts et abreuvoirs.

Le village fleuri s'organise autour d'un axe principal constitué par la rue du Lavoir. De là, il s'étend aux rues et venelles alentours. Comme la mairie à son extrémité nord, il est essentiellement plantée de glycines, de chèvrefeuilles et de plusieurs variétés de roses. En bordure de l'abreuvoir, roses et cosmos se reflètent dans l'eau tandis que le lavoir a été agrémenté de plantes d'eau. À l'autre extrémité, au sud, l'église accueille dans ses parterres quelques topiaires taillés en boule. À côté, le jardin du presbytère a été réaménagé en **jardin de curé** ouvert en 2017. Destiné à assurer l'autosuffisance alimentaire du curé, ce type de jardin abritait différents espaces utilitaires que l'on retrouve ici : vigne, jardin fleuriste, jardin de plantes médicinales, verger... Clos de murs, les 2 500 m<sup>2</sup> de

terrain offrent un cheminement à travers plusieurs espaces, organisé le long d'une tonnelle, sorte de nef végétale, qui structure le jardin selon un axe sud-nord. Rosiers grimpants, clématites ainsi que pommiers et poiriers palissés escaladent cette structure. À l'ouest, un jardin potager aligne ses plates-bandes. Il est bordé de vignes. À l'est, le carré des plantes médicinales, **jardin de l'apothicaire** ou jardin des Simples, s'étend autour d'un bassin central dont la forme évoque celle d'un baptistère. Les quatre parterres irréguliers jouent sur une alternance de couleurs et de formes. Les santolines grises bordent des parterres rectilignes, les alchémilles les parties courbes proches du bassin. À l'est encore de ce carré, le **jardin de la croix** doit son nom à l'ouvrage en métal ouvragé qui trône en son centre et sur lequel un rosier bengale rouge à fleur simple évoque le sang du Christ et sa couronne d'épines. Dans ses parterres aux angles marqués de topiaires pyramidales poussent vivaces

et légumes, condimentaires et bulbeuses saisonnières. D'autres petits espaces à la valeur symbolique ou utilitaire complètent cet ensemble : le **clos de la Vierge**, les douze *Euonymus japonicus 'Benkomasaki'* (fusain du Japon) évoquant les apôtres, le carré des petits fruits, le verger...

Au sein du jardin s'élève un arbre ancien : un tilleul (*Tilia Platyphyllos*) planté le 24 mars 1811 en l'honneur de la naissance du roi de Rome, fils de Napoléon I<sup>er</sup>. Dans le cimetière un if (*Taxus baccata*) planté en 1875 a également été répertorié.

En 2018, la plantation de la **vigne** du presbytère sur le coteau dominant le jardin de curé sur une surface de 2000 m<sup>2</sup>, cépage Chenin rappelle le passé viticole de Chédigny, 230 hectares avant le phylloxera.

Au total, mille rosiers et trois mille vivaces embellissent et parfument les maisons de ce village. Les jardiniers municipaux, mais également les habitants, en prennent le plus grand soin.





Vue générale du château © Château de Chenonceau / L. de Serres.



**Typologie :** Jardin à la française ; jardin Renaissance ; jardin contemporain

**Superficie :** 170 hectares

**Date de création :** XVI<sup>e</sup> siècle pour les jardins de Diane, de Catherine, le Jardin Vert ; 2005 pour le labyrinthe ; 2008 pour le Jardin hommage à Russel Page (1610-1689).

**Concepteurs des jardins :** Bernard Palissy (1510-1589) pour le Jardin Vert (redessiné par Lord Seymour) ; Achille Duchêne (1866-1947) pour le dessin du jardin de Diane de Poitiers ; Nicholas Tomlan pour le jardin hommage à Russel Page.

**Protection du site :** Le château est classé au titre des monuments historiques par liste de 1840. Le parc, qui s'étend également sur les communes de Civray-de-Touraine et Francueil, est classé au titre des monuments historiques par arrêté du 7 novembre 1962.



Vue aérienne des jardins et du château © montgolfière Gillard et Vincent - CRT Centre-Val de Loire.



Le labyrinthe © CRT / D. Darrault.

**Bernard Palissy**, né vers 1510, est un potier, émailleur, artisan verrier et savant français, connu notamment pour ses « Bassins rustiques ». Il commence à travailler pour Catherine de Médicis à la réalisation d'une grotte rustique aux Tuileries.

**Achille Duchêne**, fils du jardiniste Henri Duchêne, est né en 1866 à Paris. Il est paysagiste et fut notamment celui attiré de la haute société à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Apprenant très tôt aux côtés de son père, il finira par ranimer le jardin à la française dont il diffuse le modèle dans le monde entier.

**Nicholas Tomlan**, concepteur de jardin, a intégré Chenonceau en 2015 comme directeur botanique. Il est responsable de la création du jardin contemporain en hommage à Russell Page.

Propriété privée

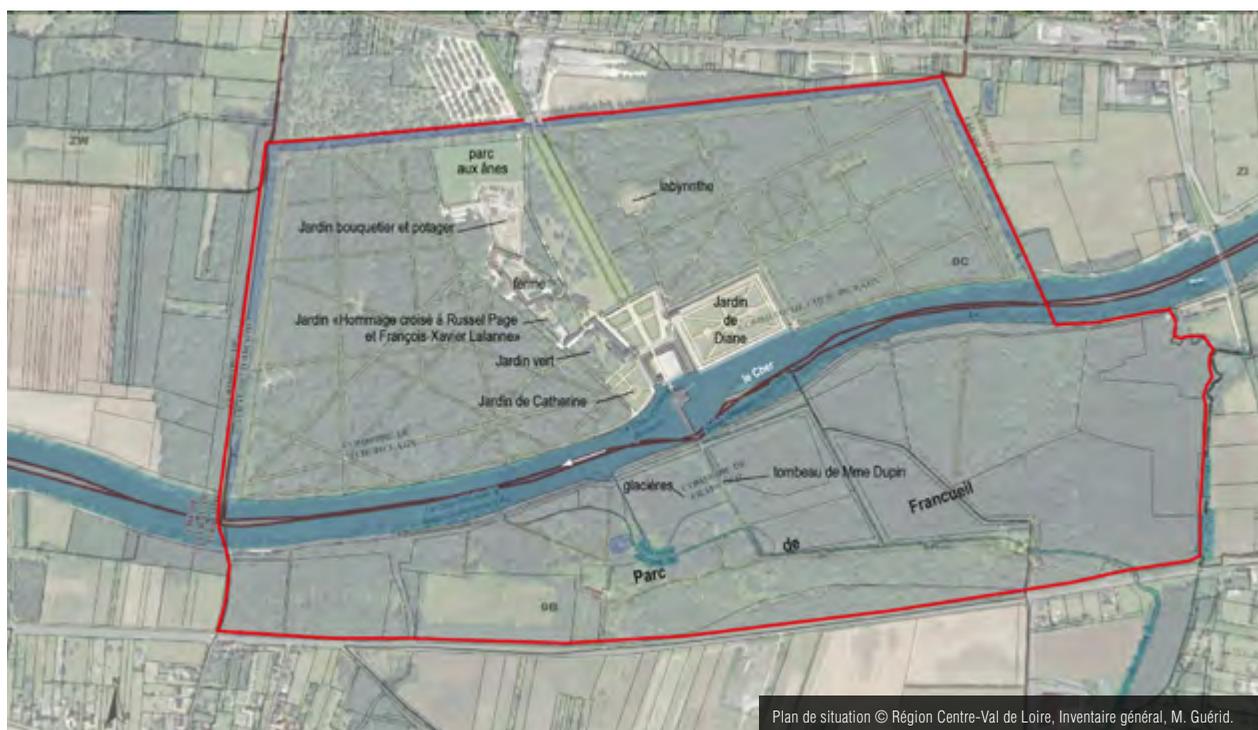
Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Un premier château médiéval a été construit au XII<sup>e</sup> siècle, appartenant à la famille Marques dont il ne reste aujourd'hui que le donjon. La majorité du château que nous voyons aujourd'hui a été construite de 1513 à 1517 par Thomas Bohier, homme d'état et financier, et son épouse Catherine Briçonnet. Le château devient propriété de la Couronne en 1535 sous le règne de François I<sup>er</sup>.

En 1547, le roi Henri II décide d'offrir le château à sa favorite, Diane de Poitiers où elle n'y trouve qu'un modeste potager, espace rural et étroit qui ne peut convenir à la cour. C'est pourquoi, pendant cinq années, d'importants aménagements vont aboutir à la création du fastueux parterre portant son nom, ainsi qu'à la construction du pont reliant le château à la rive gauche du Cher.

En 1559, Catherine de Médicis, veuve d'Henri II, décide de reprendre Chenonceau en installant l'autorité du nouveau roi dans ce dernier, écartant ainsi l'ancienne favorite et lui offrant en contrepartie le château de Chaumont-sur-Loire. Dans les années qui suivent, elle décide de créer son propre jardin, en aval de la terrasse des Marques. Ainsi naissent la fontaine du Rocher et le Jardin Vert avec l'aide de Bernard Palissy puis d'Henri Le Calabrese. En 1576, elle commence également des travaux au château, notamment en faisant édifier sur le pont de Diane, deux galeries superposées.

L'histoire du château est par la suite marquée par l'alternance successive de femmes qui l'ont édifié, magnifié, sauvegardé et restauré comme Louise de Lorraine à partir de 1589, Louise Dupin au XVIII<sup>e</sup> siècle qui réaménage les jardins, plante des ormes le long de la grande allée et installe des muriers blancs, ou encore Madame Pelouze au XIX<sup>e</sup> siècle, connaissant ainsi des restaurations et des embellissements permanents, jusqu'à ce que la famille Menier fasse acquisition du domaine en 1913.





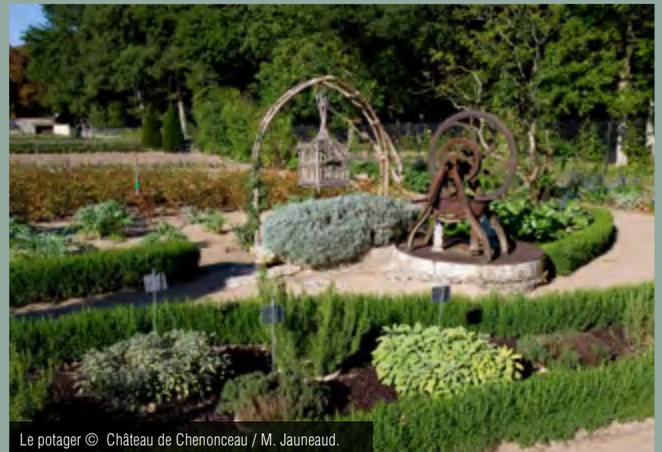
Le jardin de Catherine © CRT / D. Darrault.

## Aujourd'hui

Depuis plusieurs années, le château propose des promenades nocturnes, accompagnées des plus grands compositeurs italiens de la Renaissance et dont la mise en lumière utilisée comme le pinceau d'un peintre fait découvrir les jardins autrement, en soulignant ses éléments végétaux et décoratifs.



Jardin de Russell Page © Château de Chenonceau / C. Chigot.



Le potager © Château de Chenonceau / M. Jauneaud.



Le potager © Château de Chenonceau / M. Jauneaud.

## LES JARDINS

Implanté sur les rives du Cher, le domaine de Chenonceau de 170 hectares, propose sur trois hectares plusieurs typologies de jardins organisés le long de l'axe symétrique du château, perpendiculaire à la rivière. Sur la rive sud, s'étend le **parc forestier** de Francueil, relié au château par le pont imaginé par Diane de Poitiers - qui prévoyait à l'époque de nouveaux jardins - et réalisé sous Catherine de Médicis avec les fameuses galeries sur l'eau. L'entrée principale se trouve à l'extrémité nord du domaine, marquée par des douves et une grille monumentale.

Le **jardin de Diane de Poitiers** est un jardin à la française datant du XVI<sup>e</sup> siècle situé en face de la façade orientale du château. Créant un jardin d'eau de la Renaissance, il est réalisé sur une terrasse surélevée pour le protéger des crues du Cher. Le grand quadrilatère de plus d'un hectare est encadré par un chemin de promenade en terrasse offrant une perspective plongeante sur le jardin. Le jardin se compose de deux allées perpendiculaires et de deux autres en diagonales délimitant huit grands parterres en triangles de pelouse décorés de santolines. Chaque triangle est délimité de passe-pieds agrémentés de gravillons blancs eux-mêmes entourés par des alignements d'arbustes, d'ifs, de buis et de laurier-tin entre lesquels nous pouvons découvrir les parterres géométriques des fleurs dont notamment plus d'une centaine d'hibiscus. Au centre du jardin de Diane se situe un jet d'eau de six mètres de haut d'origine, restauré en 2005. Si la structure du jardin reste inchangée, le dessin est le même qu'à son origine, en témoigne les gravures de Jacques I<sup>er</sup> Androuet du Cerceau (1510-1584), sa silhouette est une création d'Achille Duchêne. À son origine il était à la fois verger, potager et jardins de fleurs, joignant ainsi l'utilitaire à l'esthétisme : un véritable potager décoratif.

Le **jardin Catherine de Médicis** est également un jardin à la française datant du XVI<sup>e</sup> siècle, situé en face de la façade occidentale du château.

Il est de taille plus réduite que celui de Diane et se dessine par cinq panneaux engazonnés accompagnés de rosiers et cordons de lavandes se regroupant autour d'un bassin circulaire. À son origine, le point d'eau était déjà présent sous forme de bassin, mais il était accompagné d'une volière, d'une ménagerie, d'une bergerie, d'une grotte artificielle et de la fontaine du rocher dont la mention apparaît dans un livre de Madame Dupin.

Le **jardin vert** à l'origine conçu par Bernard Palissy pour Catherine de Médicis, est redessiné par Lord Seymour en 1825 pour la propriétaire de l'époque, la comtesse de Villeneuve. Constitué d'arbres de collection de grande envergure, il fait face au jardin de Catherine, côté nord. Son aspect datant de la Renaissance a complètement disparu. Aujourd'hui, engazonné de 5 500 m<sup>2</sup>, il présente une collection d'arbres remarquables, issus d'Amérique du Nord (platanes, cèdres bleus, cèdres du Liban, sapin d'Espagne, catalpa, marronnier, etc.) ainsi que d'un chêne vert planté après la Révolution, il y a plus de deux cents ans. Le tout est agrémenté par la présence de bustes de statues présentés sur des piédestaux.

Le **labyrinthe** créé en 2005 est réalisé d'après un dessin du XIX<sup>e</sup> siècle de Daniel Wilson s'étant lui-même inspiré d'un plan italien de 1720. Situé dans la clairière du parc du château, il est composé de plus de 2 000 ifs mesurant un mètre trente de haut et est surmonté en son centre d'une gloriette surélevée en bois d'irocco. Il est habillé d'osier vivant et de jasmin permettant d'avoir une vue cavalière sur l'ensemble et notamment sur les Caryatides, Hercule, Pallas, Apollon et Cybèle, que Catherine de Médicis avait fait ajouter au centre de la façade du château.

Le **potager des fleurs** existe lui aussi depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Avec une collection de plus de 400 rosiers, de grandes variétés de légumes et de plantes, il s'articule autour de douze panneaux délimités par un cordon de 240 pommiers de quinze variétés différentes, 220 rosiers tiges centenaires de Lourdes et est

bordé de cent rosiers grimpants « clair matin ». À son origine beaucoup plus grand, il possédait également un verger avec la présence d'arbres fruitiers. Proche de son entrée se trouvent une *Ménine* en bronze, œuvre de Manolo Valdès et un *Poisson Paysage*, sculpture de François-Xavier Lalanne, toutes deux offertes au château lors de grandes expositions rétrospectives. C'est dans la cour de la ferme, bâtiments datant du XVI<sup>e</sup> siècle, que se trouve l'atelier floral du château, qui ouvre ses portes à tous les visiteurs qui le souhaitent. Chaque pièce du château est décorée d'une composition florale originale élaborée par l'équipe de fleuristes, dont Jean-François Boucher, scénographe floral du château, élu Meilleur Ouvrier de France en 2000. En plus d'utiliser les fleurs pour décorer les différentes pièces, les légumes récoltés servent à la restauration du lieu.

Le **jardin hommage croisé à Russell Page et François-Xavier Lalanne**, jardin à l'anglaise, inauguré en 2018, a été réalisé par Nicholas Tomlan, directeur botanique du château, d'après les plans de jardin dessinés par Russell Page, grand paysagiste anglais du XX<sup>e</sup> siècle. Il se situe près de l'Orangerie, dans un espace clos. Inspiré de quatre dessins de Russell Page, Nicholas Tomlan s'est imprégné du style du célèbre paysagiste anglais et de son concept de « jardin idéal » pour cette création.

Un minutieux travail sur le choix des variétés et des essences de végétaux est effectué. Organisé en chemins de briques et formes géométriques, autour d'un îlot central orné d'un bassin circulaire accompagné d'un saule pleureur et des œuvres animalières de l'artiste François-Xavier Lalanne, le jardin présente des mixed-border de 90 espèces vivaces et d'une cinquantaine de variétés de rosiers. Ce jardin suit la philosophie du paysagiste : un jardin sobre, simple en utilisant des éléments déjà présents comme le saule pleureur et le chêne, et avec l'incorporation d'une pièce d'eau qui joue un rôle important dans ses écrits pour apporter calme et relaxation au lieu.



Vue générale du château © Château du Rivau.



**Typologie :** jardin d'agrément, potager, roseraie

**Superficie :** 6 hectares

**Date de création :** Dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs :** Patricia Laigneau.

**Sculpteurs :** Basserode, Cécile Pitois, Amy O'Neill, Pierre Ardouvin, Gyslain Bertholon, Lilian Bourgeat

**Protection du site :** Le château est classé en totalité au titre des monuments historiques depuis 1918. Les anciens communs du château sont inscrits en 1988, et certains de leurs éléments les plus anciens, comme les écuries, sont classés en 1999.



Le potager devant le château © Château du Rivau.



Le labyrinthe © Château du Rivau.

**Patricia Laigneau** est la propriétaire du domaine. Historienne de l'art de formation, elle s'inscrit à l'École Nationale de Paysage de Versailles avant de redonner vie aux jardins abandonnés du Rivau. Elle y apporte sa créativité, sa sensibilité aux masses et aux couleurs et son attention au respect de la biodiversité.

Propriété privée

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

La seigneurie du Rivau, au sud de Chinon, est documentée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Le château est construit à l'emplacement de l'ancienne maison forte au milieu du XV<sup>e</sup> siècle par Pierre de Beauvau, chambellan du roi Charles VII. Au XVII<sup>e</sup> siècle sont aménagés des jardins en terrasse, lesquels sont modifiés plusieurs fois au cours des siècles suivants. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Le Rivau est inhabité et sombre dans l'oubli, il devient une remise à grains.

Les propriétaires actuels achètent le domaine en 1992. Ils entament d'abord la restauration du château ; les travaux dureront plus de dix ans. Dès 1994, ils commencent à inventorier les plus beaux sujets du parc en déshérence depuis 80 ans et réfléchissent à l'aménagement des jardins. Le parc est défriché, nettoyé, les sujets morts sont abattus. Chaque année, une des parcelles du parc est paysagée. Les premiers espaces dessinés sont la Bordure Délice, au sud du domaine et le Tapis de Mille Fleurs qui longe le verger, remis à niveau et nettoyé.

En 1997, les propriétaires achètent la ferme et reconstituent l'emprise initiale du domaine.

Le jardin ouvre au public en 1998.

Depuis, Patricia Laigneau ne cesse d'améliorer les différents espaces et d'en concevoir de nouveaux. En 1999, le jardin secret est organisé en damier où s'alternent carrés de pelouse et rosiers, pour respecter la rigueur de la cour close tout en ouvrant déjà le château sur le parc. Les parterres de lavande, alliant dessin classique et contemporanéité, sont plantés la même année au sud des communs. En 2000 est créé le potager de Gargantua ; clin d'œil à l'œuvre littéraire de Rabelais qui cite le château du Rivau, il fait la part belle aux cucurbitacées de grande taille.

Après l'installation de l'œuvre de Basserode, *La Forêt qui court* dans le bois du parc, le château accueille de plus en plus d'œuvres d'artistes contemporains.

En 2003, André Ève crée la rose « Château du Rivau » aux odeurs de pomme verte.

Le jardin des philtres d'amour est créé en 2004, le labyrinthe en 2005.

Un incendie ravage la toiture du château en 2010, alors que les restaurations s'achèvent à peine. Combattifs, les propriétaires s'approprient la devise des Beauvau « sans départir » : ils maintiennent l'ouverture du domaine au public et trouvent les ressources morales et financières nécessaires pour entreprendre les restaurations.

Aujourd'hui encore, ils travaillent à l'enrichissement botanique du jardin et à l'organisation d'événements divers ; ils accueillent plusieurs dizaines de milliers de visiteurs par an.





Le jardin de lavandes © Château du Rivau.



Le jardin du Petit Poucet © Château du Rivau.



L'allée des fées © Château du Rivau.

## Aujourd'hui

Le jardin du papillon est la dernière création : respectueux de l'environnement, ce jardin à paillage minéral, d'esprit zen, demande peu d'eau et interroge sur notre éco-responsabilité. Un nouvel espace dédié au végétal avec une solution de jardinage adaptée au changement climatique : la serre bioclimatique, à savoir chauffée en hiver par le rayonnement solaire et fraîche en été grâce à sa conception semi-enterrée, constitue un nouvel espace à créer où les plantes succulentes seront à l'honneur. Adaptées aux milieux arides en raison de leur capacité à stocker l'eau, les succulentes forment une palette de formes vibrantes et de textures uniques, qui séduisent l'œil et le toucher.



Invendus - bottes de Lilian Bourgeat dans le verger du Paradis © Château du Rivau.



Parterre de tulipes © Château du Rivau.

## LES JARDINS

Sur un terrain légèrement vallonné de la vallée de la Veude, les quinze jardins du château du Rivau se déploient sur six hectares. Les hautes tours, comme l'ensemble du vocabulaire défensif médiéval du château, entraînent la propriétaire au pays des contes qui décide alors de créer des jardins qui auraient non seulement une thématique botanique, mais également littéraire. Soutenue par les œuvres d'art contemporaines, ces thématiques sont développées dans quinze jardins différents autour du château.

Avant d'entrer dans le domaine clos de murs, le visiteur longe deux parterres inspirés de la Renaissance, plantés d'entrelacs de lavandes et de santolines, réinterprétation du jardin de nœuds et de la spirale d'or.

Puis, il entre dans la **cour des communs**, agrémentée d'un pédiluve et d'un bassin polygonal en eau et bordée par les écuries au sud-ouest et la grange d'amière à l'est. Sur le parterre en demi-lune, et sur des plessis surélevés autrefois de châtaigniers, sont cultivés des légumes aux croissances impressionnantes pour évoquer le **potager de Gargantua** et son appétit légendaire. Plusieurs œuvres d'art invitent déjà à s'interroger sur notre rapport à l'onirique, comme ce cheval de carrousel en cage, *Encore et Toujours* par Pierre Ardouvin, ou le sachet de bonbons en porcelaine *À mon seul désir* de Cécile Pitois qui invite à faire un vœu.

Le chemin propose de partir vers l'ouest en franchissant les douves, séparation naturelle entre l'avant-cour et les jardins du château, à la découverte du parc, au milieu de hautes graminées. À partir du **jardin du Petit Poucet**, au nord, dans l'espace du **Verger du Paradis**, une paire de bottes surdimensionnées *Inventus - bottes* par Lilian Bourgeat, évoque les bottes de sept lieues en même temps qu'elle dénonce la société de consommation. Le verger est bordé d'arbustes fleuris, de vivaces et de bulbes, délimitant ainsi un espace organisé autour d'une croix plantée de cerisiers et de rosiers lianes mêlés, qui le divise en quatre parties.

Chaque compartiment est planté de variétés anciennes de pommiers, de cerisiers, de néfliers et d'amandiers. Au sud, la **Forêt enchantée**, plantée de chênes, de marronniers, ailantes, de hêtres, de houx et de topiaires d'ifs, est peuplée de nains aux visages médiatiques, imaginés par l'artiste Claude Le Poète, qui se cachent parmi les floraisons de bulbes : scilles de Sibérie, grandes pervenches...

Puis, un **labyrinthe** de charmilles taillées en forme de chat évoque Alice et son pays des merveilles. Puis vient une succession de bosquets occupant l'angle sud-ouest du parc avant qu'en ne remontant vers le nord, le visiteur ne découvre la **cabane de l'ogre**, le **jardin des fleurs comestibles**, la **famille Pot de fleurs**, le **Bois amoureux**. La partie nord-ouest du parc est boisée et accueille notamment la *Forêt qui court* de Basserode, et une truffière.

Le **Chemin des fées** arbore au printemps sa collection de tulipes rouges, et se pare de dahlias à l'automne. Il permet de rejoindre le château à l'est en évoquant le conte de Poucette. Il longe le **sentier des parfums**, le **tapis de mille fleurs** et le **verger de paradis**.

Au nord de cette allée, le **jardin de la Cassinina** abrite une partie de la collection des roses parfumées labellisée par le Conservatoire des collections végétales spécialisées (CCVS) en 2007. Il évoque le jardin mythique où Zeus rencontre Mnémosyne ; de leur union naîtront les neuf muses.

À proximité du château, le **jardin des philtres d'amour** revisite sous le prisme des contes les jardins de plantes médicinales et magiques du Moyen-Âge, et le **jardin de la Princesse Raiponce**, au tracé géométrique original d'anamorphose, donne à voir la fleur qui a donné son nom à la princesse, ainsi que sa longue natte qui tombe de la tour du château. Enfin, devant le château, à l'emplacement de l'ancienne aile sud du château détruite à la Renaissance le **jardin secret** accueille une riche collection de roses anglaises plantées en damier.



Le paon Peter au Rivau © P. Laigneau.



Vue de la demeure et du coteau © manoir des Basses Rivières / A. Polato.



**Typologie :** jardin à la française

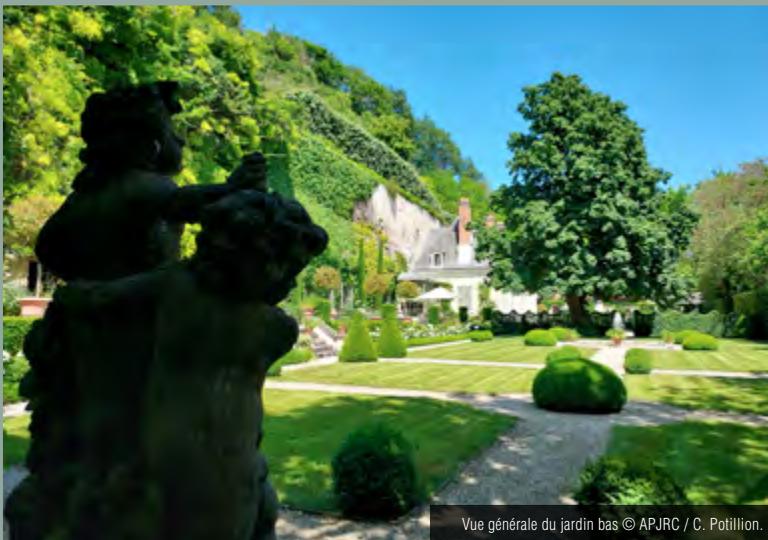
**Superficie :** 1,4 hectare

**Date de création :** 2010

**Protection du site :** les façades et toitures du manoir ainsi que le parc sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté du 6 mai 1965.



Vue générale du jardin bas © manoir des Basses Rivières / A. Polato.



Vue générale du jardin bas © APJRC / C. Potillion.



Détail des buis taillés © manoir des Basses Rivières / A. Polato.

Propriété privée

Label Jardin remarquable attribué en 2022.

L'appellation « Basses Rivières » désignait autrefois une ferme et un village. Le terrain a appartenu à la fin du X<sup>e</sup> siècle aux moines bénédictins de l'abbaye de Marmoutier fondée par saint Martin de Tours et située à quelques kilomètres. Le manoir édifié au début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour la famille Papion, fabricants de soie et producteurs de vin, devient la propriété de Monsieur Taboureau de Boisdénier, entrepreneur des ouvrages du Roy en 1765.

La propriété change plusieurs fois de main jusqu'à appartenir à Édouard Espeloin, antiquaire, sculpteur et architecte, qui en hérite en 1923. Il fait don de la propriété à la ville de Tours. À sa mort en juin 1944, la ville de Tours accepte le legs et établit en 1946 un musée basé sur les collections d'époque Louis XVI d'Espeloin et de céramiques tourangelles. En 1950, la ville de Tours décide de transformer les lieux en musée tourangeau du vin et de la vigne, musée qui ouvre en 1954 et qui ferme définitivement en 1970. La ville cède la propriété en 1973 et c'est en 2006 que l'actuel propriétaire se porte acquéreur du lieu et entreprend un important travail de rénovation et de récréation des jardins. Entourant cette folie, face à la Loire, le jardin des Basses Rivières a été recréé *ex nihilo* il y a quinze ans en profitant de la structure existante en terrasses, sur trois niveaux. Il s'agit d'un jardin contemporain inspiré du jardin classique à la française.

L'originalité de ce jardin réside dans la confrontation brutale entre les masses rocheuses importantes de tuffeau et la sagesse et la verdure d'un jardin régulier à la française. Les arbres anciens forment un écran de végétation qui encadre une structure bien définie avec une multiplicité de topiaires taillés en cône, en pyramide, en coussin accompagnées de haies régulières ou festonnées et d'arbres taillés en rideau.

Un microclimat y règne, dû à l'exposition sud, à la présence de l'imposant coteau de tuffeau et à la proximité de la Loire. De nombreuses espèces méditerranéennes s'y plaisent telles que le cyprès, le romarin, le figuier, le micocoulier ou le cèdre complétées de nombreux rosiers et de grandes vivaces colorées qui agrémentent l'ensemble avec raffinement. Des chênes-verts viennent compléter la composition centrale des jardins entre 2006 et 2015.

En 2022, la plantation hors les murs, au nord du bastion des cinquante premiers spécimens du conservatoire du murier par l'association Vivo Bene présidée par Arnaud Lebert, propriétaire des soieries Roze, est réalisée. Le programme prévoit en deux ans la création d'une collection de 180 plants de soixante variétés différentes de mûriers, arbre emblématique du Val de Loire, depuis la lettre du roi Louis XI du 12 mars 1470 à Amboise ordonnant l'établissement de manufactures de soie jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.



Plan de situation © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, C. Potillon.



Détail du jardin bas © manoir des Basses Rivières / A. Polato.



Le jardin bas © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le jardin haut © manoir des Basses Rivières / A. Polato.

## Aujourd'hui

Le jardin encore jeune continue de s'épanouir. Le propriétaire assure son entretien et le coteau est surveillé régulièrement.



L'entrée de l'orangerie © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue générale de l'entrée du manoir © APJRC / C. Potillion.



L'escalier troglodyte © DRAC CVL / S. Marchant.

## LE JARDIN

Sur la rive droite de la Loire, aux portes de Tours, on pénètre dans le jardin des Basses Rivières par un portail sur rue, en fer forgé à deux vantaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui provient du couvent des Dames de l'Union Chrétienne.

De part et d'autre du portail, longeant la propriété, des chênes palissés au-dessus d'un double niveau de laurier-tin isolent le jardin de la route. La cour devant la maison a été plantée de pyramides d'ifs dans des motifs géométriques et de charmes taillés en vagues.

Le **jardin bas** débute par l'extrémité orientale, où ont été aménagés un petit potager avec ses carrés de buis suivi d'une terrasse à mi-hauteur à côté de la chapelle troglodytique avec des rangées de buis et de nepeta. Un jardin d'ifs taillés en étoile avec une statue au centre, planté de rosiers iceberg et de verveines de Buenos Aires précède ce jardin.

Le jardin régulier, à l'ouest, a été recréé en décaissant le terrain suivant le principe d'un boulingrin, avec des murs de soutènement et la création d'escaliers pour y accéder. Ce jardin se structure autour d'un bassin carré avec un jet d'eau dont l'intérêt est de masquer le bruit de la circulation routière. Des allées gravillonnées entourent des carrés de pelouse dans la tradition classique. Des cônes d'ifs, des boules de buis, des bordures de buis et des rosiers Sally Holmes agrémentent l'ensemble qui se termine par des chênes verts palissés entourant une statue au fond. Les ifs sont taillés de façon crénelée le long de la longue terrasse.

Des massifs de romarins et de cyprès longent les hauts murs du coteau, évoquant l'aspect italianisant du jardin. Par un escalier à droite du manoir, on accède au **jardin haut** avec des allées gravillonnées entourant les pelouses

plantées de buis boules. À ce niveau, une allée de tilleuls suit le mur de terrassement et une longue mixed-border composée de rosiers Rush, Gaura, d'iris, de verveines de Buenos Aires, d'Althea et de Perovskia profite de l'exposition plein sud.

Dans le prolongement, vers l'ouest, un bassin de nage a été créé et de nombreux chênes verts plantés.

Deux grands cèdres de l'Atlas plantés au début du XIX<sup>e</sup> siècle terminent ce jardin et surplombent un chemin entouré de murs qui conduit vers le jardin bas.

À l'extrémité orientale, un escalier troglodytique du XII<sup>e</sup> siècle, taillé dans le roc, permet d'accéder à la **troisième terrasse** constituée d'une forêt de chênes. D'ici, une vue panoramique sur la Loire s'offre au visiteur.



Plan de 1890 conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.



Jardin des Prébendes d'Oé - vue générale © Ville de Tours.



**Typologie :** parc paysager, square (ou jardin public)

**Superficie :** 4,5 hectares

**Date de création :** 1872

**Architecte / paysagiste :** Eugène Bühler (1822-1907)

**Sculpteurs :** François Sicard (1862-1934), Georges Delpérier (1865-1936),  
Henri Varenne (1860-1933)

**Protection du site :** Le jardin est inscrit en totalité au titre des monuments historiques par arrêté du 17 avril 2003.



Jardin des Prébendes d'Oé - Sculpture en hommage à Léopold Sédar Senghor © Ville de Tours.



Cyprès chauve pneumatophore © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.

**Denis** (1811-1890) et **Eugène Bühler** sont deux paysagistes français renommés du XIX<sup>e</sup> siècle. En écho aux grands espaces verts que Napoléon III ménage dans la capitale, les grandes villes de France souhaitent ouvrir des parcs urbains à la population. Pour les dessiner, elles font souvent appel aux frères Bühler, comme ici à Tours où ils ont déjà réalisé le jardin Sicard, mais également à Rennes, Lyon, Marseille...

Propriété publique

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Au cœur de la ville de Tours, le jardin des Prébendes d'Oé est installé dans un ancien quartier maraîcher, peu urbanisé avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Les revenus - ou prébendes - des potagers étaient reversés, sous l'Ancien Régime, au prévôt d'Oé, chanoine de Saint-Martin, d'où son nom. Avec l'augmentation de la pression démographique, la ville de Tours s'accroît au-delà des remparts et le quartier est nivelé et assaini. Dans un premier temps, la mairie propose d'aérer le nouveau tissu urbain en construction en créant une place. Les riverains demandent un jardin ; ils proposent même de fournir les terres de remblai et de lancer une souscription pour aider à son financement. Dans le même temps, la guerre de 1870 laisse de nombreux ouvriers inoccupés. Finalement, la mairie et les riverains trouvent un accord, et grâce à l'emploi de plus de deux cents ouvriers au chômage, le chantier du jardin des Prébendes d'Oé peut commencer, s'inscrivant ainsi dans la mouvance de la vague de création de parcs, initiée par celui des Buttes-Chaumont inauguré lors de l'exposition universelle de 1867. Le maire de la ville, Monsieur Mame, connaît bien Eugène Bühler qui a aménagé son domaine des Touches à Savonnières en 1870 mais également le parc de la Tête d'Or à Lyon ou le parc du château d'Azay-le-Ferron dans l'Indre (également labellisé Jardin remarquable). Bühler est donc désigné comme paysagiste du nouveau jardin. Le terrain quadrangulaire de 43 730 m<sup>2</sup> est enrichi par l'apport de terre de qualité. Il est modelé de façon à donner des reliefs arrondis qui mettent en valeur soit des pelouses, soit des groupes d'arbres. Une allée circulaire et des ponts rustiques s'adaptent au dessin. La pièce d'eau est creusée en canalisant le ruisseau de l'Archevêché et les allées élégamment tracées. Si des suggestions sont apportées par tel ou tel membre du conseil, Bühler tient ferme sur ses positions et mène à bien le projet qu'il a dessiné.

Le jardin est terminé et ouvre au public en 1874, mais Eugène Bühler continue à en suivre l'évolution. Il est rappelé en 1880 quand une nouvelle parcelle vient agrandir le jardin au sud-ouest. Il fait notamment supprimer les arbres devenus inutiles après la pousse de certains sujets. En effet, il est important de noter la manière de procéder du paysagiste qui prévoyait des plantations surnuméraires afin d'étoffer les jeunes massifs.

Un kiosque est installé en 1875, puis plusieurs statues : celle du général Meusnier de la Place par Varenne en 1888 ; celle de Racan par Sicard en 1907 et le monument en l'honneur de Ronsard par Delpérier en 1924. En 1989, les États-Unis offrent un séquoia à la ville, à l'occasion du bicentenaire de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

Le dernier ajout est probablement celui d'un pigeonnier, non loin des services techniques.

Le jardin contribue au développement de ce nouveau quartier résidentiel et est aujourd'hui l'un des jardins publics emblématiques de la ville de Tours.





Vue du grand kiosque à musique © Ville de Tours / V. Liorit.



Bosquet de platanes © Ville de Tours.



Massif d'azalées et de rhododendrons © Ville de Tours.



Jardin des Prébendes d'Oé - anémones © Ville de Tours.



Bosquet de séquoias © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

Suite à l'étude historique menée par Coline Borgeais dans le cadre de son Master 2 à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles en 2014, l'élaboration collective d'un plan de gestion du parc intégrant les strates arbustives et arborées a pu voir le jour (2015-2016).

Aujourd'hui, la ville poursuit l'application de ce plan de gestion pour les années 2018-2030.

## LE JARDIN

Le jardin des Prébendes d'Oé s'insère harmonieusement dans un quartier résidentiel, grâce aux lisières qui ensèrent le parc tout en le rendant visible depuis l'espace urbain. De même, depuis l'intérieur du parc, ces lisières ménagent des ouvertures sur le bâti qui se trouve ainsi intégré au paysage. Les premières clôtures étaient en châtaigner ; jugées trop fragiles, une réflexion pour les remplacer par une grille en fer forgé posée sur un muret débute en 1909. Mais les travaux ne seront achevés qu'en 1920.

Les lignes qui structurent le parc sont très simples : dans un quadrilatère, trois allées sinueuses principales cheminent autour d'un plan d'eau. Le dessin irrégulier du bassin qui alterne grandes étendues, îles et bras de rivière, le modelé du terrain et la disposition des arbres et des bosquets offrent une multitude de points de vue et agrandissent l'espace. On retrouve dans ce jardin les caractéristiques des jardins des frères Bühler et en particulier l'introduction d'essences exotiques, dont les sujets sont isolés et ainsi mis en valeur, ou au contraire placés en bosquet pour encadrer des

perspectives : Ginkgo biloba, chênes rouges d'Amérique, cèdres sont mis à l'honneur.

Les séquoias géants présentés en bosquet ont été labellisés « arbres remarquables » en 2011, tout comme le groupe de cyprès chauves planté sur l'île.

Le mobilier a été conçu en même temps que le square et présente les éléments caractéristiques de son siècle : les barrières sont en ciment imitant le bois et les bancs finement ouvragés...

L'**entrée principale** du jardin se situe au nord, en face de la rue Sébastopol. Le monument à Ronsard réalisé par Georges Delpérier en 1924 y figure en bonne place. De là, une allée longe l'étendue d'eau par le nord, une autre descend vers le sud où une place circulaire accueille un **kiosque**. Prévu dès l'origine mais installé en 1890, cet abri à structure métallique est un élément emblématique des parcs au XIX<sup>e</sup> siècle. Il a subi d'importants travaux de rénovation en 1993.

Non loin du kiosque, la statue du général Jean-Baptiste Meusnier par Henri Varenne, initialement visible place de la Victoire, a été déplacée dans

ce parc en 1902. Quelques années plus tard, en 1907, on installe à proximité un buste en bronze représentant le poète Honoré de Bueil dit Racan, poète mort en 1670. Le buste est de Sicard, mais les ornements du socle en calcaire seraient de Delpérier.

Un second kiosque, en « béton rustique » prend place au sud-ouest du jardin. Entre celui-ci et la pièce d'eau, est installée en 2007 une œuvre de Michel Audiard dédiée au président sénégalais Léopold Sédar Senghor qui a été professeur à Tours.

Le parc est traversé par une rivière, depuis le sud-est, où elle jaillit d'un enrochement telle une source, jusqu'au nord-ouest, en passant sous deux ponts de bois. Elle laisse voir un îlot dans sa partie orientale et une île plantée de cyprès chauves en son milieu.

Bien qu'Eugène Bühler ait écrit au maire de Tours que le « le jardin est une promenade et non un passage » et ait limité le nombre d'entrées à trois, le parc en compte aujourd'hui neuf. Mais mises à part de rares modifications ou ajouts tels que ceux-ci, le parc conserve aujourd'hui les dispositions voulues par Eugène Bühler à sa création.



Plan projet de Bühler, 1871 © Archives municipales de Tours.



Jardins d'Ornement © Château et jardins de Villandry.



**Typologie :** Jardin Renaissance, potager

**Superficie :** 6 hectares dont potager 1 hectare

**Date de création :** 1908-1918

**Concepteurs :** Joachim Carvalho (1869-1936) ; Antonio Lozano et Javier de Winthuysen (jardin d'amour) (1874-1956) ; Louis Benech et Alix de Saint-Venant (jardin d'eau et jardin du soleil)

**Protection du site :** Le château et ses jardins sont partiellement inscrits par arrêté du 12 avril 1927 et partiellement classés par arrêté du 4 septembre 1934.



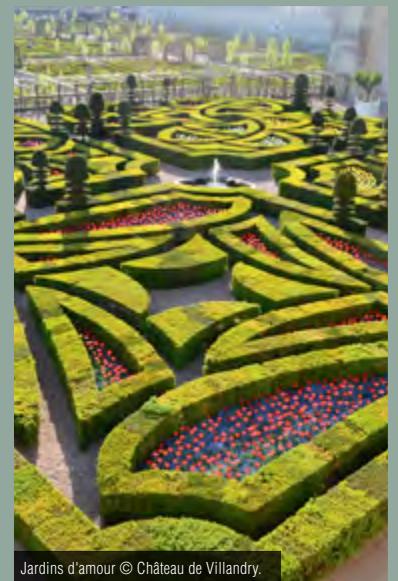
Vue aérienne © Château de Villandry / Images in Air.



Plan des jardins en 1924 par S. Blanchet © Château de Villandry.

**Joachim Carvalho** est né le 20 février 1869 en Espagne dans une famille issue de la bourgeoisie espagnole. À ses 20 ans, il part étudier la médecine à la faculté de Médecine de Paris où il devient le collaborateur de Charles Richet. Après avoir épousé l'américaine Ann Carolyn Coleman en 1899, ils achètent tous les deux le château de Villandry en 1906 qu'ils décident de rénover ensemble pour lui faire regagner sa splendeur Renaissance d'antan.

**Henri Carvalho**, arrière-petit-fils de Joachim, est l'actuel propriétaire du domaine et s'emploie à poursuivre et développer l'œuvre de son grand-père.



Jardins d'amour © Château de Villandry.





Jardin d'Ornement © Château et jardins de Villandry.



Le jardin d'ornement © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le potager © Château de Villandry / GV.

## Aujourd'hui

Henri Carvallo, propriétaire depuis 1993, a initié depuis 2008, une gestion du jardin de manière entièrement biologique, sans utilisation d'herbicides et d'insecticides chimiques.



Le jardin du Soleil © Château de Villandry / Images in Air.



Tonnelle de roses © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## LES JARDINS

L'entrée dans le domaine de six hectares est marquée par la rencontre de deux axes de symétrie, l'un donnant vers le château, l'autre, perpendiculaire, reliant la conciergerie aux communs.

Les jardins sont ici imaginés pour être appréciés depuis les hauteurs du château ou des terrasses supérieures. Trois niveaux sont en effet bien définis et accueillent des jardins aux thématiques différentes.

Ses longues allées de tilleuls structurent les jardins organisés sous forme de terrasses s'élevant progressivement sur quatre niveaux, élégantes silhouettes d'ifs en topiaire, parterres délicatement bordés de buis, légumes et fleurs, senteurs et couleurs, calme et dynamisme, quiétude et effervescence.

Au premier niveau, correspondant à la première terrasse sur environ un hectare au niveau le plus bas du domaine, le **potager décoratif**, situé entre le château et le village, est constitué de neuf carrés de même taille bordés de buis et de motifs géométriques différents, séparés par des allées de sable. À la Renaissance, de très nombreux potagers entouraient les châteaux, sous leurs fenêtres, pour surveiller l'adaptation et la croissance des nouveaux légumes venus d'Amérique, des Indes et de Chine. Ainsi, par cette proximité, le potager devait également être décoratif. Les légumes sont alors accompagnés de fleurs pour créer des associations de couleurs et de formes réalisant ainsi un véritable tableau végétal prenant en compte la saisonnalité pour que les parterres puissent durer jusqu'à l'hiver. Chaque intersection est marquée par un bassin circulaire accompagné de quatre tonnelles en treille supportant des rosiers grimpants. Les carrés sont bordés d'une clôture, elle aussi en treillage, soutenant des pommiers (taillés en cordons) ou des poiriers (taillés en quenouilles). Entre les carrés de légumes aux couleurs alternantes, circulent des allées étroites qui se rejoignent au centre en une fontaine. Ce jardin est entièrement renouvelé deux fois par an : la culture de printemps de mars à juin et celle d'été de juillet à octobre.

Au second niveau, dans le prolongement des salles de réception du château situées au rez-de-chaussée, le **jardin d'amour** et le **jardin des Croix**, un salon décoratif est composé de croix (croix de Malte, croix du Languedoc et croix Basque) et de cœurs représentant l'amour tendre, l'amour passionné, l'amour volage et l'amour tragique. Ce jardin, situé au dessus du potager, a été réalisé par le peintre Sévillan Antonio Lozano et l'architecte espagnol Javier de Winthuysen qui reprend l'art hispano-mauresque, style rappelant le jardin de Grenade. Le **jardin de Musique** est un autre salon décoratif se situant de l'autre côté du canal. Sa symbolique musicale, constituée par Joachim lui-même, présente deux grands triangles composés de lyres et d'harpes, suivi d'un **labyrinthe de charmilles** basé sur le modèle de la Renaissance. Enfin, le **jardin des simples**, achevé par les petits-enfants de Joachim dans les années 1970, se situe entre le potager et l'église, comme tout jardin du Moyen-Âge. Celui-ci est composé de plantes médicinales, aromatiques et condimentaires avec plus d'une trentaine de variétés de ces plantes considérées comme essentielles dans la vie de nos ancêtres.

Au troisième niveau se trouve le **jardin d'eau**, grande pièce d'eau, introduite par un bowling bordé de glacis en

gazon, réalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle en forme de miroir Louis XV par le marquis de Castellane et restituée par Joachim, créant ainsi un jardin d'eau tranquille, idéal pour le repos et la méditation.

Le système est en continuité avec celui des douves héritées du château médiéval qui entourent entièrement le château même si aujourd'hui, leur rôle défensif a laissé place à un rôle purement esthétique. Ce jardin rassemble les eaux nécessaires à l'irrigation des jardins et à l'alimentation des fontaines.

Au quatrième et dernier niveau, Henri Cavallo en collaboration avec Louis Benech et Alix de Saint-Venant, crée le **jardin du Soleil** réalisé d'après des dessins de 1924 de Joachim, dans des couleurs très chaudes comme le vert, le jaune, l'orange et le rouge. Ce jardin, qui s'étend sur près d'un hectare, forme un cloître de verdure et est planté de charmilles et de tilleuls. Il est composé de trois chambres : la chambre du soleil où se trouve un bassin en forme de soleil, l'étoile à huit branches dessinée par Joachim, la chambre des nuages composée d'allées sinueuses enherbées formant des triangles plantés de rosiers et d'arbustes et la chambre des enfants où sont implantés des jeux de plein air. Ce jardin dont la réalisation a été assurée par l'équipe des jardiniers du château a été inauguré en 2008.



Vue générale du potager © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



La roseraie au premier plan © Ville de Blois.



**Typologie :** Roseraie, square (jardin public)

**Superficie :** 2 hectares

**Date de création :** XVIII<sup>e</sup> siècle ; fin du XX<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs :** Jean-Baptiste Collet (1713-après 1779) ;  
Arnaud Maurières et Éric Ossart

**Roséristes :** André Ève et Claude Lambert

**Protection du site :** l'ancien évêché a été classé au titre des monuments historiques en 1930, avec sa cour d'honneur, ses terrasses, ses jardins plantés de tilleuls et de marronniers et la petite rotonde située à l'extrémité de la terrasse principale.



Vue générale © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.



Vue générale © Ville de Blois / F. Christophe.

**Jean-Baptiste Collet** était architecte et contrôleur des bâtiments du roi au département des châteaux de Blois et de Chambord sous Louis XV. Il a notamment collaboré avec Jacques Soufflot.

**Éric Ossart** et **Arnaud Maurières** sont deux paysagistes, associés depuis 1986. Ensemble, ils ont travaillé à plusieurs projets pour le festival de Chaumont-sur-Loire, mais aussi au jardin du musée national du Moyen Âge à Paris en 2000 ou à la roseraie du Parc floral de La Source à Orléans (Loiret)...

Après le Maroc et le Mexique, ils interviennent aujourd'hui dans plusieurs pays du monde.

Propriété publique  
Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2017 et 2022.

L'évêché de Blois est créé en 1697, suite au démembrement de l'évêché de Chartres jugé trop grand. Le monastère de Saint-Laumer est envisagé un temps pour accueillir le nouveau siège épiscopal, mais devant le refus de la communauté de quitter les lieux, et la proposition alternative du premier évêque Nicolas de Bertier, le roi accepte finalement que l'église Saint-Solenne devienne la cathédrale Saint-Louis. Les nouveaux bâtiments sont construits entre 1698 et 1704 et servent de résidence aux évêques de Blois jusqu'en 1800 puis de 1830 à 1906. Ils abritent aujourd'hui l'hôtel de ville depuis la destruction du précédent dans les bombardements de 1940.

L'aménagement des jardins en terrasses commence en 1703 et s'achève en 1772. Il progresse au fur et à mesure des acquisitions de parcelles, jusqu'à atteindre deux hectares au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1753, pour consolider l'esplanade, on ajoute des terrasses intermédiaires. Un promontoire, appelé cavalier, est aménagé en surplomb.

En 1770, Jean-Baptiste Collet dessine les nouveaux jardins. Au nord de la grande terrasse est plantée une double allée de marronniers formant berceau avec rond-point central. Il fait installer les deux petits pavillons de plan ovale implantés à l'extrémité orientale du jardin. Des statues et des vases sont commandés pour agrémenter la promenade mais disparaissent à la Révolution.

Les jardins actuels conservent la disposition générale de ceux finalisés en 1793, même si les plantations ont changé notamment au niveau des terrasses les plus basses. La terrasse inférieure, appelée aussi terrasse de l'orangerie, était autrefois occupée par un jardin régulier. Entre 1991 et 1994, il est aménagé en roseraie par les paysagistes Éric Ossart et Arnaud Morières avec l'aide des rosiéristes André Ève et Claude Lambert. Une nouvelle variété de rose-thé est même créée pour l'occasion : la « roseraie de Blois ». Le bowling, installé sur la terrasse intermédiaire, est quant à lui remplacé par un jardin des sens en 1993. Enfin, le potager, situé à l'est de la terrasse inférieure a été vendu en 1794. En 1849, le percement du boulevard Eugène-Riffault ampute la terrasse des tilleuls d'une portion de terrain.

En 1921, une statue de Jeanne d'Arc, réalisée par l'artiste américaine Anna Hyatt Huntington, est offerte par un citoyen américain pour être installée sur le belvédère/cavalier.

Les marronniers de la haute terrasse ont dû être abattus en 1997 ; de nouvelles allées sont plantées en 2011.





Le jardin des cinq sens © Ville de Blois.



Vue de la roseraie © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.



Vue de l'esplanade © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.



Le Printemps d'Albert Chartier © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

Il semblerait que le projet initial développé dans les années 1990 sous Jack Lang aurait dû s'étendre encore au niveau des terrasses inférieures, mais aucune action n'est menée en ce sens pour le moment.



La roseraie © Ville de Blois.

## LE JARDIN

Comme son nom l'indique, le jardin de l'évêché s'étage en terrasses.

L'entrée principale se situe derrière le chevet de la cathédrale et donne accès à une grande esplanade. Un petit **jardin de plantes aromatiques** borde la façade nord-est de l'hôtel de ville. Au nord, un double alignement de marronniers permet un cheminement à l'ombre. Derrières ces marronniers, un mur sépare cette parcelle des anciens bâtiments des communs et de celle du **Jeu de Paume**. Au sud, surplombant la roseraie, un garde-corps en ferronnerie ponctué de socles en pierre qui portent des vases Médicis, propose une vue dégagée sur la terrasse inférieure et sur la Loire. L'esplanade s'étire jusqu'à l'extrémité orientale du jardin, le groupe de calocèdres (*calocedrus decurrens*) et les deux pavillons de Collet, via une pente douce engazonnée bordée d'arbres fruitiers palissés. Cette promenade verte commence approximativement à mi-chemin de la terrasse, où elle sert d'écrin à un buste du peintre Paul Renouard (1845-1924) exécuté par Albert Chartier en 1926. À proximité, un escalier permet d'accéder à une **terrasse supérieure** plantée de six rangées de tilleuls séparées de la rue par une grille posée sur un muret et percée de deux entrées. Une aire de jeux pour enfants s'est installée sous leur ombrage. Les terrasses de la glacière et du jeu de Paume sont aujourd'hui non accessibles au public.

En face, un promontoire offre un beau **belvédère** vers la vallée de la Loire. Il abrite une statue de Jeanne d'Arc à cheval. De là, un escalier permet de rejoindre les terrasses inférieures et en premier lieu le **jardin des cinq sens**. Pensé avant tout par des collégiens pour les personnes en situation de handicap, ce jardin a pour vocation de solliciter les différentes facultés sensorielles de ses visiteurs : l'ouïe, par le bruit de la cascade, le chant des oiseaux et le bruissement des feuillages ; l'odorat par le parfum des fleurs mais aussi des feuillages sélectionnés ; le toucher par l'accessibilité des essences plantées ; le goût par la plantation d'arbustes fruitiers ; et la vue par les floraisons blanches et bleues.

Au sud-ouest de cet espace, un escalier en vis permet de rejoindre la **roseraie**. Celle-ci est constituée de quatre parterres rectangulaires. Sous le belvédère, une niche abrite un groupe sculpté par Albert Chartier et intitulé *Le Printemps*. Les murs de soutènement de la terrasse supérieure sont parcourus de grimpantes, notamment des clématites. Les parterres, tous plantés de rosiers remontants aux fleurs odorantes, proposent des univers colorés différents délimités par des haies de hêtres pourpres et de pommiers ornementaux. On y accède par des pergolas supportant des rosiers luxuriants. Le premier est composé de roses pâles, blanches à jaunes. Une allée bordée de roses orangées mène au deuxième parterre composé de spécimens rosés et pourpres.

Le troisième espace est dédié à la variété « roseraie de Blois ». Créée à l'occasion de l'ouverture de la roseraie, elle se caractérise par sa couleur fuchsia et sa délicate odeur de thé.

Enfin, le parterre le plus au sud s'organise autour d'un bassin circulaire ; il est planté de rosiers botaniques et de roses anciennes.

Selon le souhait des concepteurs Éric Ossart et Arnaud Maurières de renouveler le fleurissement urbain et de proposer de nouvelles associations de végétaux, des graminées accompagnent les rosiers et diversifient ainsi les silhouettes et les floraisons.



Vue sur le bassin et l'évêché, actuel hôtel de ville © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue générale © Domaine régional de Chaumont-sur-Loire.



**Typologie :** parc paysager

**Superficie :** 32 hectares (domaine entier) dont 10 hectares pour le Gualoup, 4 hectares dévolus au festival

**Date de création :** XIX<sup>e</sup> siècle ; XX<sup>e</sup> siècle ; XXI<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs des jardins :** le comte Georges d'Aramon (1787-1847) ; Henri Duchêne (1841-1902) ; Jacques Wirtz (1924-2018) ; Louis Benech ; nombreux paysagistes contemporains...

**Protection du site :** Le château est classé au titre des monuments historiques sur la première liste dressée en 1840. Le classement a ensuite été étendu aux immeubles constituant la partie dite La Pommeraie en 1937 puis à l'ensemble du domaine en 1955.



Vue générale © Domaine régional de Chaumont-sur-Loire.



Vue sur la Loire © Domaine régional de Chaumont-sur-Loire / É. Sander.

De nombreux paysagistes sont intervenus au domaine de Chaumont-sur-Loire, ne serait-ce que dans le cadre du festival international des jardins. On peut toutefois citer **Henri Duchêne**, qui prôna le retour au jardin régulier dit « à la française » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et deux paysagistes du XX<sup>e</sup> siècle : **Jacques Wirtz**, paysagiste belge célèbre notamment pour sa rénovation du jardin du Carrousel du Louvre, et **Louis Benech** jardinier-paysagiste, entre autres, du jardin des Tuileries.

Propriété publique

Le parc, le festival international des jardins organisé chaque année et le Gualoup ; label Jardin remarquable attribué en 2009, renouvelé en 2016 et 2021.

Le château de Chaumont-sur-Loire est reconstruit au XV<sup>e</sup> siècle, dans un style défensif médiéval, par Pierre, Charles I<sup>er</sup> puis Charles II d'Amboise qui le teinte déjà d'inspiration Renaissance.

Diane de Poitiers, propriétaire du château au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, reconstruit et marque de son chiffre les mâchicoulis et les chemins de ronde du châteleet d'entrée et de l'aile orientale. Entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les propriétaires sont nombreux à se succéder.

En 1753, Jacques Donatien Le Ray, financier et humaniste, connu pour son soutien à la Révolution américaine, démolit l'aile nord du château pour créer un belvédère sur la Loire.

Les premiers aménagements d'un parc autour du château semblent dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle seulement. Le propriétaire est le comte Georges-Henri-Louis d'Aramon, un botaniste émérite qui acquiert le domaine en 1833 ; il achète des parcelles, fait arracher les vignes voisines et fait aplanir le relief du terrain. Il trace des allées, plante des cèdres, notamment le cèdre de l'Atlas proche de l'aile orientale du château, et des séquoias. La grande montée parallèle à la Loire, permettant de relier le village au château, lui est également attribuée.

En 1880, Marie-Charlotte-Constance Say, fille et héritière du riche raffineur de sucre de canne Constant Say, future épouse du prince de Broglie, rachète le domaine. Ensemble ils restaurent le château, font venir des hôtes prestigieux, confient à l'architecte Ernest Sanson (1836-1918) la construction des écuries, la modernisation des intérieurs (électricité, chauffage central, eau courante) et aménagent le parc avec l'aide du paysagiste Henri Duchêne. Celui-ci propose un premier projet qui annonce déjà son goût pour les jardins mixtes, où le parc paysager sert d'écrin à un jardin régulier, mais il est refusé. Le parc de Chaumont-sur-Loire s'inscrit donc encore dans la grande tradition des jardins paysagers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France.

En 1938, l'État achète le domaine. En 1992, Jean-Paul Pigeat, directeur du Conservatoire International des Parcs et Jardins et du Paysage, crée le Festival international des Jardins, à la demande de Jack Lang qui est alors ministre de la Culture et de la Communication, conseiller général du Loir-et-Cher et maire de Blois. Le paysagiste belge Jacques Wirtz est chargé de dessiner le plan des parcelles, dont la forme s'inspire du tulipier de Virginie. Très vite, ce lieu devient un laboratoire de la création contemporaine en matière de jardins et de création paysagère dans le monde.

En 2007, le domaine devient propriété de la Région Centre.

En 2012 sont créés les premiers jardins pérennes liés aux grandes civilisations des jardins ; les « Prés du Gualoup », au sud-ouest du château. Louis Benech est chargé de la conception générale du lieu et de la coordination entre les différents paysagistes internationaux. Ce dernier a également été chargé de revoir et enrichir le parc dont certains arbres étaient devenus dangereux.





Plan du château © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.



Vue des cèdres du parc paysager © Domaine régional de Chaumont-sur-Loire.



Le festival international des jardins © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

Le domaine de Chaumont-sur-Loire est un lieu où la créativité paysagère s'exprime sans cesse. Il s'enrichit chaque année de nouvelles créations, dans le cadre du festival comme dans l'ensemble du parc.

Entre les parcelles du Festival se sont aussi développés depuis quelques années les jardins interstitiels, lieux d'invention permanente et de recherche sur la couleur et la diversité des feuillages et de fleurs.



Œuvre dans le parc du Gualoup © Domaine régional de Chaumont-sur-Loire.



Œuvre dans le parc du Gualoup © Domaine régional de Chaumont-sur-Loire.

## LE DOMAINE

Situé sur le promontoire surplombant la Loire, entre Blois et Amboise, le domaine régional de Chaumont-sur-Loire est constitué de plusieurs ensembles variés. L'entrée principale se fait au sud. Avant d'entrer dans la cour des communs, se développe à l'est un **jardin expérimental** récemment aménagé en potager pour montrer au public la diversité de la création, y compris dans ce domaine-là. À l'arrière de celui-ci, un jardin aux structures en bois tressé est dédié aux enfants. Au nord, les « arbres d'écoute » invitent à ressentir les vibrations végétales.

On traverse ensuite la **cour des communs** où prennent place des installations d'œuvres contemporaines. La **serre** accueille ainsi, au milieu des plantes tropicales, des Tillandsias usneoides mises en scène dans l'installation *Rainforest* de Patrick Nadeau.

Au nord de cet espace s'élève le château. À l'est s'étend sur dix-sept hectares le parc paysager dessiné par Henri Duchêne qui s'articule autour d'un chemin de ronde, grande allée de ceinture permettant d'apprécier l'étendue du jardin. Les chemins secondaires s'échappent de cette

allée de ceinture pour conduire à des points d'intérêt précis. Sur un terrain légèrement vallonné, arbres et bosquets ménagent des scènes et des points de vue le long d'allées curvilignes. Enfin, huit perspectives sur le château ou sur le paysage ont ainsi été pensées et tracées par le paysagiste. Au sein de ce parc se découvrent différentes fabriques : un pont en rocaille ciment-bois dessiné par Henri Duchêne, un réservoir appelé château d'eau, antérieur à l'intervention du paysagiste, et un cimetière de chiens, implanté sur l'ancien cimetière communal, où reposent les animaux favoris de la princesse de Broglie. Des œuvres d'artistes contemporains invités par le Centre International d'Arts et de Nature ponctuent le parcours.

À l'ouest du château, sur environ quatre hectares, 26 parcelles sont destinées à accueillir les concurrents sélectionnés pour le **festival international des jardins**. Chaque parcelle d'environ 240 m<sup>2</sup> est délimitée par une haie de hêtres et de charmes. La thématique du festival international des jardins change chaque année et interroge sur le rapport de l'homme à la nature, et sur les enjeux environnementaux

actuels. Émulation, transmission des savoirs et des techniques, découvertes botaniques et créativité en assurent la réussite et le succès auprès de tous les publics. Des jardins pérennes s'y intercalent : Agapè, la petite serre, le jardin de sous-bois...

Au sud, les « prés du Goualoup » ont été aménagés en 2012 pour accueillir des jardins pérennes de créateurs contemporains prestigieux. Dédiés aux grandes civilisations, ils s'étendent sur une superficie de dix hectares et leur nombre évolue chaque année. Louis Benech a préservé les bosquets de conifères datant de l'époque des Broglie et a valorisé une prairie centrale et un grand chemin circulaire en écho aux allées créées par Duchêne. Y ont notamment été plantés un jardin de rosiers lianes et grimpants, une collection de pivoines pour mettre en lumière les relations du domaine avec la Chine, une collection de clématites et une autre d'aster, mais aussi « un jardin (dé)connecté », « Hualu ermitage sur Loire » et bien d'autres créations des grands noms du paysage du XXI<sup>e</sup> siècle.



Le château dans la brume © Domaine régional de Chaumont-sur-Loire.



Vue générale © Jardin du Plessis Sasnières.



**Typologie** : jardin paysager

**Superficie** : 11 hectares, superficie du jardin 3,5 hectares

**Date de création** : XIX<sup>e</sup> siècle ; 1975

**Concepteur** : Rosamée Henrion (1931-2021)



Vue générale par drone © Jardin du Plessis Sasnières / Drone.



Vue générale © Jardin du Plessis Sasnières.

**Rosamée Henrion** était la propriétaire du château du Plessis-Sasnières depuis les années 1960. Décoratrice d'intérieur de formation, elle a mis sa connaissance des arrangements spatiaux et chromatiques au profit de son jardin. Son fils **Guillaume Henrion** a repris intégralement la gestion du lieu depuis quelques années.

# JARDIN DU PLESSIS SASNIÈRES

LOIR-ET-CHER / SASNIÈRES

3 rue du Château

Propriété privée

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

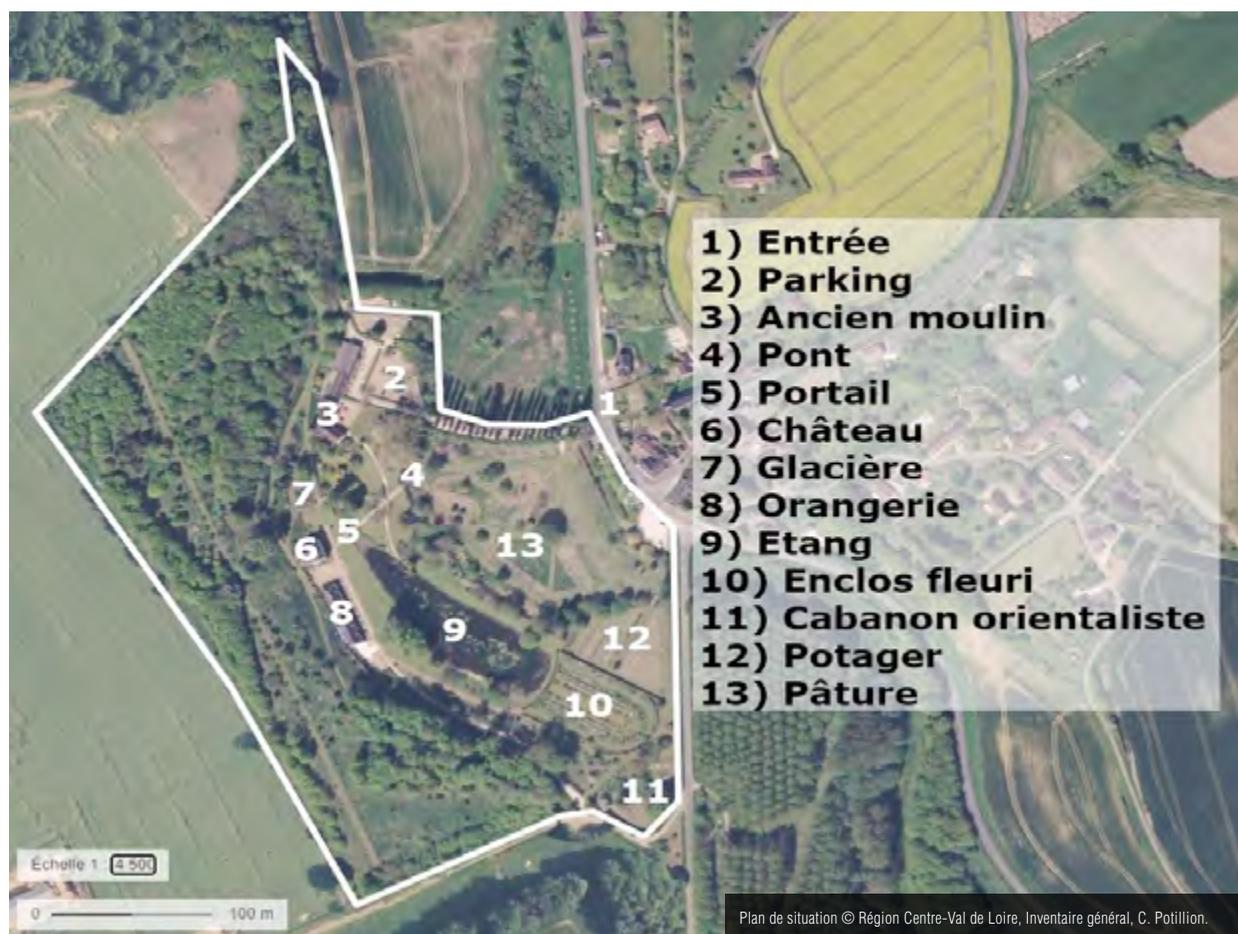
Le fief de Sasnières existe depuis le Moyen Âge. Toutefois, le plus ancien vestige conservé sur le domaine est le portail d'entrée du XVI<sup>e</sup> siècle. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le manoir est remplacé par la bâtisse actuelle. C'est de cette époque que datent également les communs, la glacière, la ferme du moulin mais aussi la fabrique orientaliste et les murs du potager.

Quand Rosamée Henrion hérite du domaine dans les années 1960, le château n'a pas été habité depuis longtemps et les arbres du parc écrasent de leur ombre la demeure. Une violente tempête la décide à abattre quelques-uns des arbres les plus anciens et à laisser le soleil pénétrer dans le jardin. En s'appuyant sur les espèces déjà présentes, elle essaie d'en introduire des variétés moins communes. Passionnée d'arbres et d'arbustes, elle les choisit et les place en fonction de la diversité de leurs couleurs au gré des saisons.

Elle s'inspire des parcs et jardins qu'elle a visités en Europe, et surtout en Angleterre, pour créer un parc qu'elle veut paysager, c'est-à-dire qui dégage une impression de nature libre alors qu'il est dessiné et entretenu pour recréer une vision idéale.

Elle dégage les abords de l'étang et des cascades pour les mettre en valeur.

Le jardin ouvre au public en 1996. Un espace d'accueil et de salon de thé sont alors aménagés dans la ferme du moulin.





Vue générale © Jardin du Plessis Sasnières.



Vue de l'étang © Jardin du Plessis Sasnières / LR Drones.



Cèdre de Japon - *Cryptomeria japonica* © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Art topiaire dans l'enclos fleuri © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.

## Aujourd'hui

Depuis la disparition de Rosamée Henrion, ses descendants, notamment Guillaume Henrion, poursuivent le développement du lieu.



Entrée de l'ancien potager © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue générale © Jardin du Plessis Sasnières.

## LE JARDIN

Dans la vallée du Loir, le jardin du Plessis-Sasnières se déploie au creux d'un vallon, autour d'un grand étang d'eaux vives alimenté par la rivière la Fontaine de Sasnières qui se jette dans le Loir quelques kilomètres plus loin. L'allée d'accès orientée est-ouest est bordée de peupliers ; elle conduit jusqu'aux bâtiments d'accueil situés dans l'ancienne ferme du moulin. Le **jardin à l'anglaise**, organisé autour de l'étang, et le reste du domaine couvrent onze hectares. Sur le versant ouest, un **coteau boisé** d'environ huit hectares permet de découvrir différentes essences d'arbres, que la propriétaire préfère aux fleurs, et qu'elle choisit pour la diversité de leurs couleurs. Suivant un axe nord-sud, l'allée principale, bordée de *Magnolia grandiflora*, offre de beaux points de vue sur le jardin. En redescendant, un chemin conduit au bord de l'étang et longe l'orangerie et le château. Des ifs taillés en topiaire ponctuent le

cheminement. Au nord de celui-ci une glacière est accessible par des chemins bordés de prunus et de houx.

L'autre partie du jardin se déploie sur trois hectares sur le versant oriental. Elle a une apparence plus ordonnée et plus soignée. Des *Cryptomeria japonica* taillés en partie basse présentent une silhouette aérienne. Au sud de l'étang, l'ancien **potager clos** de murs formant un U a été transformé en enclos fleuri. Les vivaces y sont ordonnancées par couleur de part et d'autre d'un parterre orné de broderies de buis. Une tonnelle accueille des pommiers d'ornement. Juste à côté, un nouveau potager inscrit ses plates-bandes dans une parcelle de terrain triangulaire. Enfin, une fabrique orientalisante construite au XIX<sup>e</sup> siècle marque l'angle sud-est du domaine.

La promenade se fait sur des allées de gazon anglais tondu deux fois par semaine. Un petit pont permet d'entrer dans **la pâture**, une grande prairie ponctuée d'arbres et traversée par des

passages tondu. Un autre pont jouxte une cascade, on y découvre des plantes de zone humide dont un spectaculaire *Gunnera*, une plante brésilienne aux grandes feuilles. Ce passage permet de rejoindre les bâtiments de l'autre côté de l'étang. La maison, les communs et l'orangerie, adossés au coteau, sont bordés de collections de vivaces, d'arbustes et de plantes grimpantes palissées.



Vue générale © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.



**Typologie :** jardin d'agrément ; jardin potager

**Superficie :** 7 hectares

**Date de création :** XVI<sup>e</sup> siècle ; XVIII<sup>e</sup> siècle ; XX<sup>e</sup> siècle ; XXI<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs :** Bernard Salviati (1492-1568) ; Famille du Candal Burgeat ;

**Protection du site :** le château est classé par arrêté du 4 août 1908.

Le jardin clos y compris le vivier, les grilles du bois et de la garenne, le bois, la garenne et son allée d'accès sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté du 27 octobre 2004. Le jardin clos y compris le vivier, les grilles du bois et de la garenne, le bois, l'allée plantée devant le château, les murs de clôture sont classés par arrêté du 29 mars 2005.



La basse cour © CMN.



Vue par drone © APJRC / LR Drones.



Marches en hémicycle du jardin © CMN / J. Taulard.

**Bernardo Salviati**, riche marchand florentin attaché au service de François I<sup>er</sup>, achète la seigneurie de Tarcy à la veuve du conseiller du roi Louis XII et entreprend la construction de la maison forte.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle la famille de Candal Burgeat et notamment **Jérémie Burgeat**, embellit le domaine.

Propriété publique

Label Jardin remarquable attribué en 2022.

Situé en petite Beauce, non loin de Blois, au cœur d'un terroir agricole, le château de Talcy fut tout au long des siècles précédents une « maison des champs » de laquelle dépendaient de nombreuses fermes et terres. Chef-lieu d'une exploitation agricole dirigée en faire-valoir direct par un « gentilhomme campagnard », le château est implanté dans un terroir où il joue un rôle prépondérant. La seigneurie de Talcy, attestée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, est mieux connue grâce à la présence d'archives à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Toutes les structures actuelles de la propriété - le colombier, le jardin clos de murs, le parc et la garenne, mais aussi le domaine agricole - sont mis en place à la Renaissance par les Salviati, banquiers florentins apparentés aux Médicis qui l'acquièrent en 1517 et dont on sait que l'une des filles, Cassandre, inspira à Ronsard, en 1545, les célèbres vers « Mignonne allons voir la rose... », premier poème de son *Ode à Cassandre* (1553). La forme de ces jardins reste toutefois inconnue avant la réalisation des premiers plans, à partir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Un plan non daté (entre 1640 et 1703) représentant la disposition des cours, du jardin et du parc, confirme que le domaine a conservé ses dispositions historiques. Il s'articule autour de deux axes. Un parterre en terrasse prolonge les cours et domine le jardin. Seuls le nombre et le découpage des carrés formant le jardin donnant sur l'axe évolueront. De 1704 à 1780, la propriété est aux mains de la famille Burgeat. Celle-ci agrandit et embellit un domaine qui comporte 550 hectares de terres et six hectares dans sa surface enclose, replante le verger, creuse le vivier, crée une allée d'arbres vers la garenne ; l'orangerie aurait été construite en 1762. À la mort de Madame Gastebois (1835), propriétaire depuis 1780, le domaine du château de Talcy va connaître un premier démantèlement. En perdant ses terres, il perd également son statut de centre d'exploitation agricole : le château conserve alors son seul parc clos de murs et sa garenne, cette dernière devant revenir à la commune lors de la vente à l'État en 1933. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la partie enclose est constituée d'un jardin d'agrément prenant la forme d'un parterre très simple. La composition végétale de ce parterre n'est pas détaillée, mais nous savons par ailleurs que celle-ci change fréquemment : en 1704, on y fauche de l'avoine ; en 1770, le jardinier doit « le cultiver et le garnir de fleurs ». En contrebas, une vaste parcelle productive comporte un potager encadré de vignes d'un côté et de culture fourragères de l'autre, ainsi que de nombreux arbres fruitiers (pommiers, poiriers, amandiers, figuiers, pêchers) palissés sur tous les murs ou disposés le long des allées.

C'est en conservant cette structure que des travaux de réhabilitation sont lancés à partir de 1996 par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS). Ces dernières années, une étude complète des jardins et l'élaboration d'un plan de gestion a permis de redonner au jardin de Talcy sa fonction originelle. Aujourd'hui, l'axe reliant le parterre au bois ombragé apparaît comme une allée de promenade très ornée. Les parcelles flanquant l'axe central mêlent légumes, fruits et ornements. Les autres parcelles sont dévolues à la vigne ou à la production de fourrage.





Le verger © CMN.



Perspective sud © CMN.



Massifs fleuris © CMN / L. de Serres.

## Aujourd'hui

Aujourd'hui, ce jardin est un verger de collection. Les pommes et les poires y occupent une grande place, aux côtés d'autres fruits comme des prunes et des groseilles. Des variétés anciennes y sont aussi cultivées sous forme palissée.



Carré de lecture © CMN.



Vue sur le jardin © CMN / C. Bureau.

## LE JARDIN

Le jardin de Talcy, invisible depuis la rue, se développe au sud. De trame régulière, il suit une perspective principale axée nord/sud. Couvrant sept hectares il est clos de mur, à l'exception de son bois. Il associe étroitement fonction ornementale et utilitaire. Le domaine est divisé en quatre parties principales : les cours, le parterre, le jardin nourricier et le bois.

À Talcy, on retrouve néanmoins une grande permanence des éléments du jardin : le potager divisé en carrés de culture, le parterre découpé en quatre compartiments, le perron (degrés reliant la terrasse du parterre au jardin), la grille gouvernant l'accès au parc et au bois coupés d'allées régulières, le pigeonnier, la cour et la basse-cour.

La **cour d'honneur**, accolée au château, était le lieu de réception des invités. Cet espace ornemental comprend des massifs ainsi qu'un puits du XVI<sup>e</sup> siècle orné de rosiers.

La **basse-cour** renferme un pédiluve du XIX<sup>e</sup> siècle, une grange, un chenil, un pigeonnier du XVI<sup>e</sup> siècle comptant 1500 trous de boulin, ainsi que des noyers, dont l'un a plus de 120 ans. Elle est close de murs et les zones de cheminement sont entièrement pavées.

**Les parterres** sont une création contemporaine composée de deux carrés entourés de buis et plantés en leur centre d'arbustes taillés en tables. Différents végétaux émergent au gré des saisons : pommiers d'ornement, rosiers, miscanthus.

Deux massifs fleuris composés d'annuelles et de vivaces longent la perspective de l'allée centrale. Un perron en hémicycle descend vers la dernière partie du jardin.

En contre-bas du parterre, le **jardin nourricier** est divisé en carrés dont certains sont bordés de buis. On y trouve un potager, un enclos de plantes aromatiques, un carré de cucurbitacées, une collection de cassissiers et groseilliers, un jardin bouquetier, des carrés de lavandes, des prairies fleuries, ainsi qu'un vivier.

Un **verger palissé**, planté au cœur du jardin, met en avant différentes variétés de pommiers ainsi que différentes

formes palissées : cordons horizontaux, palmettes obliques, palmettes verrier, U doubles, systèmes cossonnet et tridents.

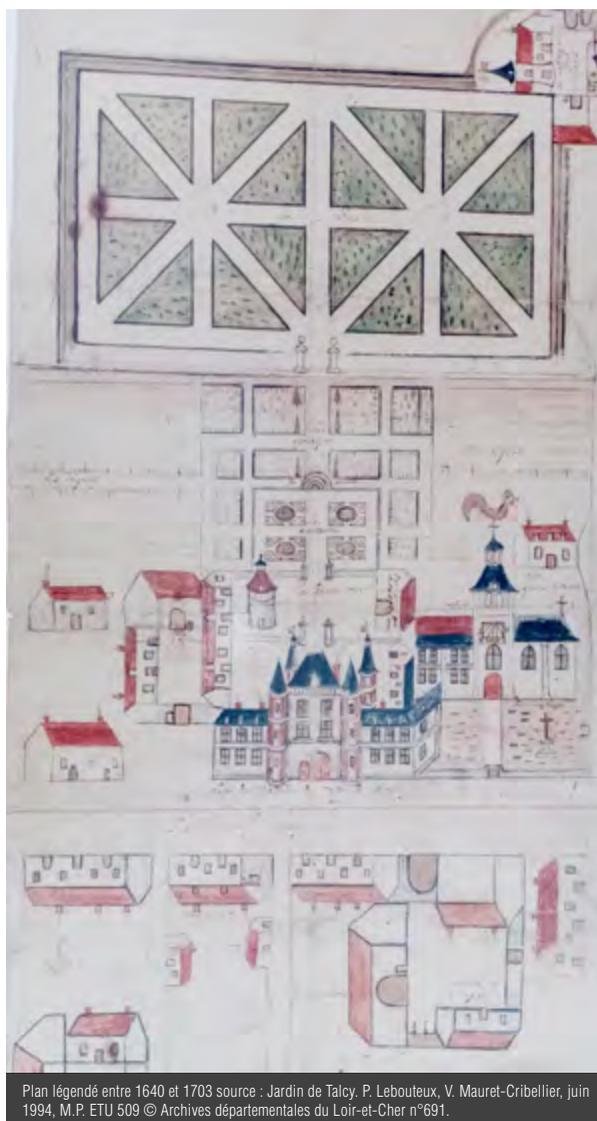
L'allée centrale est bordée de cerisiers. Les allées secondaires sont engazonnées.

Sur la partie est du jardin se trouve un **verger de plein vent**. Il est géré en éco-pâturage et accueille des moutons. Sur la partie ouest s'étendent deux champs de cultures agricoles bordés d'alignements d'arbres fruitiers : noisetiers, cognassiers, cerisiers, cormiers, noyers.

Couvrant un demi-hectare, le **bois** s'étend au nord du jardin. Il est traversé par trois allées en patte d'oie.

La perspective centrale laisse une ouverture visuelle vers les paysages de la Petite Beauce agricole.

C'est en conservant cette structure que des travaux de réhabilitation sont lancés à partir de 1996 par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Ces dernières années, une étude complète des jardins et l'élaboration d'un plan de gestion ont permis de redonner au jardin de Talcy sa fonction originelle. Aujourd'hui, l'axe reliant le parterre au bois ombragé apparaît comme une allée de promenade très ornée. Les parcelles flanquant l'axe central mêlent légumes, fruits et ornements. Les autres parcelles sont dévolues à la vigne ou à la production de fourrage.



Plan légendé entre 1640 et 1703 source : Jardin de Talcy, P. Lebouteux, V. Mauret-Cribellier, juin 1994, M.P. ETUJ 509 © Archives départementales du Loir-et-Cher n°691.



Vue des bâtiments d'accueil © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



**Typologie** : arboretum, jardin à l'anglaise, jardin régulier

**Superficie** : 14 hectares

**Date de création** : Dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs** : Bernard de la Rochefoucauld (1923-2017) et Brigitte de la Rochefoucauld, donateurs-gestionnaires  
Mogens Tvede (1897-1977) ;  
Paolo Pejrone.



Miroir automnal © Arboretum / S. Gibey.



Vue de l'arboretum © Arboretum / M. Bandini.

**Brigitte**, peintre pastelliste de carrière, et **Bernard de la Rochefoucauld** ont acheté le terrain en 1969. Tous deux passionnés, ils ont défriché le jardin, l'ont aménagé et l'ont fait classer « réserve naturelle volontaire » en 1979, avant de le céder à « Arboretums de France » en 1984 pour en assurer la pérennité. **Mogens Tvede** (1897-1977) a dessiné le premier jardin. **Paolo Pejrone**, paysagiste italien, a dessiné les pièces d'eau.

# ARBORETUM DES GRANDES BRUYÈRES

LOIRET / INGRANNES

Propriété privée

Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

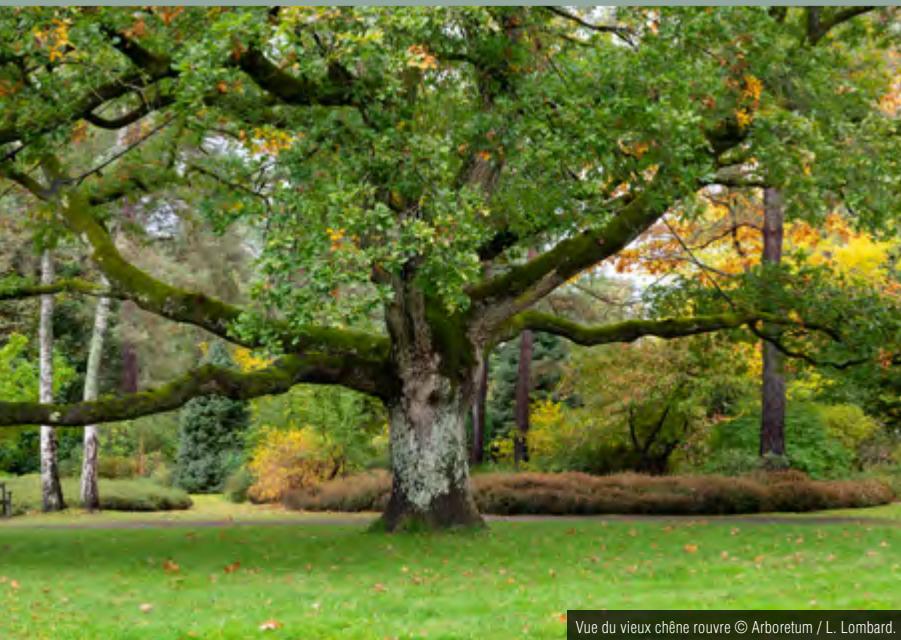
Monsieur et Madame de la Rochefoucauld achètent le terrain en 1969. Le jardin est alors en broussailles. Ils le défrichent et mettent en valeur le chêne âgé de plus de deux cents ans, avec l'aide du jardinier Joachim Le Guennec. Au cœur de l'arboretum, une stèle commémore aujourd'hui son implication dans l'élaboration du jardin. Au cours de leurs voyages professionnels à l'étranger et notamment en Angleterre, les propriétaires découvrent les jardins de bruyères et décident d'en planter dans le jardin pour l'animer et le colorer durant l'hiver. Les premières plantations datent de 1972-73. Parallèlement, pour dessiner le « nouveau jardin », ils font appel à l'architecte danois Mogens Tvede : c'est la partie appelée aujourd'hui « jardin dallé » ou Plateau Vicomte de Noailles. Chaque allée, chaque espace de l'arboretum, porte en effet le nom d'une personne qui a aidé les propriétaires à mener à bien ce vaste projet.

Souhaitant mener eux-mêmes la conception de l'arboretum, les propriétaires n'hésitent néanmoins pas à faire, de temps à autres, appel à des paysagistes de renom (Jacqueline de Chimay, Louis Benech, Russell Page...). C'est ainsi que Paolo Pejrone, paysagiste italien, a dessiné les pièces d'eau.

En 1984, les propriétaires cèdent l'arboretum à Arboretums de France, pour en assurer la conservation et la continuité des missions. À Ingrannes, l'accent est mis sur l'étude et la préservation des espèces, ainsi que sur la formation et la sensibilisation des publics. À titre d'exemple, une petite étiquette métallique accrochée à chaque sujet permet au visiteur d'identifier les espèces rencontrées.

Afin de préserver la biodiversité, tous les travaux et entretiens sont réalisés sans produit chimique de synthèse.





Vue du vieux chêne rouvre © Arboretum / L. Lombard.



Rosa Wichuriana 'Excellia' © Arboretum / M. Degaey.

## Aujourd'hui

Bernard de La Rochefoucauld s'éteint en 2017, Brigitte poursuit l'embellissement du lieu. Chaque année, plus d'une centaine d'arbres et de bruyères sont plantés ou déplacés, pour ceux qui ont atteint une taille ou une ampleur nécessitant de leur apporter plus d'espaces. Ces dernières années : trois nouveaux espaces ont été créés dans la partie de l'arboretum asiatique : la rivière Pierre et Alexis, l'espace Douville et l'espace intermédiaire entre ces deux aménagements autour de l'avenue d'Orlando.



Vue de l'étang © APJRC / LR Drones.



Vue de l'arboretum © APJRC / LR Drones.



Vue de l'arboretum © Arboretum / J.-F. Grossin.



Vue de l'arboretum © Arboretum / J.-F. Grossin.

## L'ARBORETUM

Situé au cœur de la forêt d'Orléans sur la commune d'Ingrannes, l'arboretum des Grandes Bruyères s'étend sur quatorze hectares, situé plus largement au sein de dix hectares sauvages qui en préservent l'environnement. Plusieurs espaces différenciés ont été conçus et aménagés au fil de ces cinquante dernières années.

L'arboretum propose des espaces avec des structures et ambiances différentes. C'est ainsi qu'il réunit : un jardin régulier, un jardin à l'anglaise devant la demeure des créateurs, un potager paysager, un labyrinthe de roses et deux arboretums géographiques et paysagers (asiatique et américain). Le tout est ordonnancé sur de vastes tapis de bruyères et sous les pins sylvestres de taille remarquable. Quatre pièces d'eau, une cascade, deux rus et un pont, parfument le paysage.

Chaque jardin est ponctué de fabriques choisies et implantées dans le style dudit jardin : fontaine, statues et pergolas de roses dans le **jardin régulier**, pagode chinoise et tori dans l'**arboretum asiatique**, tonnelle sobre dans la partie américaine.

Le visiteur entre dans l'arboretum par le jardin dallé, jardin régulier imaginé par le vicomte de Noailles avec l'aide de l'architecte Mongens Tvede dans les années 1970. Il est ordonnancé en carrés de buis plantés essentiellement de bruyères et séparés par des allées de pierre et clos par des murs couverts

de rosiers grimpants. Quelques topiaires d'ifs ponctuent le parcours. Une pergola couverte de roses et de clématites offre son ombre aux allées dallées. Au centre, un bassin circulaire orné d'une statue de fox-terrier est encadré par quatre *Koelreuteria paniculata* (savonniers). Les nénuphars y fleurissent au mois de juin.

Un petit escalier mène à un **jardin anglais**, où les mixed-borders ponctués de digitales évoquent les jardins emblématiques de Gertrude Jekyll (1843-1932). Le cheminement se fait par des allées gazonnées jusqu'à un jardin de sous-bois. L'allée de la princesse de Chimay, bordée de cornouillers, est traversée par deux haies de hêtres aboutissant à une clairière, où un chêne rouvre de 270 ans trône au centre, tandis que les perspectives ménagent constamment des points de vue vers la maison privée ou vers les autres espaces du jardin.

Au sud-ouest du chêne a été aménagé un **arboretum extrême-oriental** regroupant des spécimens venus d'Asie du sud-est (Chine, Japon, Corée et Népal), autour du lac Sabine. Il abrite une nombreuse faune dont poissons et grenouilles. Il est surplombé par un belvédère en forme de pagode. Érables du Japon, rhododendrons, cornouillers de Chine, entre autres, peuplent cet espace visant à adapter les essences extrême-orientales à notre climat.

Au nord, un **arboretum américain** propose liquidambars, magnolias, cornouillers américains plantés harmonieusement autour de l'étang Edmond. En automne, les arbres aux feuillages multicolores s'y reflètent avec poésie. Dans sa partie sud, une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Guadeloupe a été installée en 2000. Devant elle, une tombe est entourée de bruyères.

En revenant vers la maison privée, se présente l'**espace Saint-François**, jardin secret agencé autour d'un oratoire où figurent les noms des fox-terriers de l'élevage des Caussières dont Madame de la Rochefoucauld a été éleveuse.

Puis, un **labyrinthe** bordé de nombreuses roses propose un cheminement original jusqu'au potager. Bordé de rosiers et de pavots, celui-ci est planté de légumes disposés en ligne, et complété par un verger.

Au total, ce sont plus de sept mille plantes arbustives ligneuses qui, soigneusement ordonnancées, composent un paysage harmonieux et paisible. L'attention portée, depuis 1970, au respect de la biodiversité, permet à l'arboretum d'abriter aujourd'hui de nombreuses espèces d'oiseaux, insectes et amphibiens, sans compter les petits mammifères.



Les bruyères © Arboretum / M. Degaay.



**Typologie :** Jardin paysager à l'anglaise, roseraie

**Superficie :** 1,5 hectare

**Date de création :** à partir de 2002

**Concepteur :** Stéphane Chassine



Titulaire d'une maîtrise en aménagement du territoire, **Stéphane Chassine** découvre l'horticulture en travaillant auprès du rosieriste André Ève. Celui-ci lui transmet pendant dix ans son érudition et sa passion pour les roses qu'il a désormais à cœur de faire rayonner avec son propre jardin.

Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2010,  
renouvelé en 2016 et 2022.

En 1998, Stéphane Chassine achète une vieille ferme implantée au bord de la Loire et entourée de plusieurs hectares de champs. Il commence par planter quelques roses autour des bâtiments avant de décider en 2001 de transformer tout un champ de blé en jardin de roses, principalement anciennes. En 2002, la structure du jardin est définie, et les premiers éléments structurants sont élaborés : plessis, gloriottes, pergolas...

Les travaux sont menés rapidement durant les années 2002-2003, que ce soit la plantation des roses (plus de 500 variétés) et vivaces, le creusement du bassin, l'aménagement du potager mais également la restauration des bâtiments. Les allées sont plantées de gazon. Tout doit apparaître naturel que ce soit les végétaux mais également les éléments de décoration.

Alors que le jardin a été conçu pour un usage privé, Stéphane Chassine décide finalement de consacrer sa vie professionnelle à l'horticulture en tant qu'employé de la roseraie André Ève. Il ouvre alors le jardin au public en 2005 et installe une pépinière à proximité pour proposer à la vente les différentes variétés rencontrées au cours de la visite. L'objectif est didactique : proposer aux jardiniers amateurs de repartir avec des idées et/ou des plants pour aménager leur propre espace vert.





Vue générale © Jardin de Roquelin / S. Chassine.



Rosier grimpant © Jardin de Roquelin / S. Chassine.



Vue générale © Jardin de Roquelin / S. Chassine.



Vue sur le jardin © DRAC CVL / S. Marchant.



Vue générale © Jardin de Roquelin / S. Chassine.

## Aujourd'hui

Le jardin déploie une belle végétation depuis plusieurs années. Une nouvelle partie, maintenant accessible au public, a été créée avec notamment une serre. Depuis 2022, en complément de la boutique et de la pépinière, le propriétaire propose une petite restauration.

## LES JARDINS

Les jardins de Roquelin, situés sur les bords de la Loire, s'étendent sur un hectare et demi au sud des bâtiments de la ferme et prennent place dans un paysage agricole : le propriétaire exploite quatre hectares de champs pour la culture des asperges et de céréales. Aux abords du jardin et des bâtiments, une jachère est entretenue de façon à favoriser la biodiversité.

De type anglais, le jardin est composé tout en courbes, allées sinueuses et colorées, en mélange de végétaux et est consacré aux roses anciennes. Les structures en châtaigniers le rapprochent des structures médiévales. Pour donner aux jardins une atmosphère chaleureuse et intimiste, ils sont clos par une haie constituée de différents arbres endémiques.

Les jardins eux-mêmes sont consacrés à la rose. Ils s'inspirent de l'exubérance ordonnée des jardins anglais, avec leurs allées gazonnées, leur mixed-border et

leurs associations généreuses de roses et de vivaces. Ils évoquent aussi les jardins médiévaux, dont ils reprennent les structures en bois tressé. Le visiteur est ainsi accueilli par une tonnelle en châtaigner.

Les jardins sont organisés autour d'un cloître de verdure appelé **cloître de roses**, délimité par des pergolas couvertes de rosiers grimpants ou de vignes. Au centre, quatre carrés de graminées bordés de lavandes enserment un vase qui, visible depuis plusieurs espaces, indique le cœur des jardins.

Au nord-ouest du cloître, un **potager** accueille diverses productions de légumes anciens et de plantes médicinales dans quatre carrés bordés de plessis en châtaigner. Un obélisque en fer forgé en marque le centre. Le potager longe la serre où le visiteur peut acquérir les variétés admirées dans le jardin.

À l'extrémité nord, un **jardin méditerranéen** composé de deux massifs en longueur menant à un banc, présente des essences qui, bien que méridionales, résistent dans la région : eucalyptus, lilas des Indes, canne de Provence, et même des bananiers !

Au sud-ouest, un **jardin de santolines** est cantonné par quatre arches végétales.

Enfin, à proximité de l'entrée, un bassin permet la prolifération de variétés aquatiques telles que les pétasites.

Un bassin est traversé par un pont en bois surmonté d'une structure. Entre ces espaces clairement marqués, différents massifs circulaires ou triangulaires et chambres de verdure associent roses et vivaces pour prolonger la floraison, dans un chatoiement de couleurs qui invite à flâner, se perdre et se laisser surprendre.

Les jardins de Roquelin figurent sur la Route de la Rose du Loiret.



Vue sur le rosier grimpant © CRT / V. Treney.



Vue générale © La Javelière.



**Typologie :** Jardin de collection, parc paysager, potager/verger, roseraie

**Superficie :** 4 hectares

**Date de création :** à partir de 1992

**Concepteur :** Patrick Masure



La roseraie et le jardin potager © Tourisme Loiret.



Un coin du ruisseau japonais © La Javelière.

**Patrick Masure** est le propriétaire et le créateur du jardin. Ancien chef d'entreprise, il se consacre entièrement à son jardin depuis 2007. Il est l'un des spécialistes en France des rosiers sauvages et est l'auteur d'un guide sur le sujet.



Statue du faune à l'entrée de l'allée des planètes © La Javelière.



Le jardin nord et le manoir © La Javelière.

Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2011,  
renouvelé en 2017 et 2022.

Le château de la Javelière, implanté sur la commune de Montbarrois aux confins de la Beauce et de la forêt d'Orléans, daterait du XVII<sup>e</sup> siècle ; il était alors au cœur d'une propriété viticole. Le cadastre de 1813 nous apprend qu'à cette époque, le parc de la Javelière s'étendait sur quatre hectares au sud du logis. Deux perspectives anciennes conduisant au logis demeurent. Un cèdre, planté probablement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a structuré le paysage jusqu'au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle. Puis, la propriété est morcelée, la superficie du jardin est à ce moment réduite à moins d'un hectare, avant d'être achetée en 1929 par le docteur Pignot qui s'efforce de racheter les terrains mitoyens, aménage quelques allées et plante plusieurs sujets : cèdres de l'Atlas, Thuya géant, sapin du Colorado, cyprès de Lawson, hêtre pourpre, chêne d'Amérique... Soixante ans plus tard, ses petits-enfants peinent à entretenir le bâti et le parc qui s'étend alors sur deux hectares. En 1989, ils se séparent de la propriété qui sera revendue trois ans plus tard.

Patrick et Anne-Marie Masure sont propriétaires depuis 1992. Ils restaurent les bâtiments et embellissent le parc, qu'ils agrandissent peu à peu en achetant de nouvelles parcelles. Ils conçoivent ainsi un plan d'aménagement dont la réalisation se poursuit depuis trente ans. Les créations se sont accélérées depuis que Patrick Masure a pris sa retraite en 2007.

Leur première réalisation est l'étang de 3000 m<sup>2</sup> creusé au nord de leur terrain en 1995. Puis ils créent, des jardins aux ambiances et aux styles différents, inspirés de leurs voyages en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en France, et en premier lieu en Italie où ils ont vécu dix ans : le jardin secret ou jardin italien voit le jour en 1999. Une première roseraie est aménagée près des bâtiments.

En 2000, ils acquièrent une parcelle supplémentaire qui longe l'étang. Elle abrite aujourd'hui le « rosarium », où pousse leur collection de rosiers botaniques.

Pendant de nombreuses années, les propriétaires terrassent, nivellent, installent tout un système sous-terrain d'adduction d'eau.

En 2007, l'acquisition de nouvelles parcelles au sud de la maison est l'occasion de nouveaux aménagements au niveau du potager et de la roseraie moderne : un mur est construit entre les deux et la roseraie est nivelée pour y installer un bassin. Le parterre au pied du château est traité de manière géométrique en 2009 avec ses quatre buis cantonnant un bassin carré. Le jardin ouvre au public en 2012. En 2016, la collection de rosiers sauvages est reconnue collection nationale par le Conservatoire des collections végétales spécialisées (CCVS).





Le jardin italien © La Javelière.



La « haie folle » © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Vue de la roseraie © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

Les propriétaires s'attachent à entretenir et perfectionner le jardin par des actions ponctuelles. Ainsi il est prévu d'achever le jardin des primevères du Japon et d'y installer un réseau de brumisateurs. La création d'un nouvel espace consacré aux azalées et aux camélias est envisagée.



Bonde de l'étang © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## LES JARDINS

Les jardins de la Javelière sont scindés en deux par une petite route qui se dirige vers Saint-Loup-des-Vignes. Au sud de celle-ci se trouvent le château et les communs ; les jardins y sont ordonnés, géométriques d'une grande sobriété, centrés sur un bassin carré. Sur la terrasse au pied du logis, prend place une mosaïque de buis. Au nord, un paysage plus champêtre invite à se promener autour d'un étang. L'entrée sud ouvre sur une cour délimitée par les communs au sud et à l'est et le miroir d'eau quadrangulaire à l'ouest. En traversant les bâtiments, on accède à une grande pelouse agrémentée de mixed-borders. Placée en plein cœur d'un espace boisé où les perspectives et les zones d'ombre sont savamment entretenues, elle distribue plusieurs jardins aux ambiances différentes.

La **roseraie moderne**, créée entre 2006 et 2007, s'articule autour d'un long bassin rectangulaire au bout duquel une baigneuse sculptée par l'artiste italienne Linda Jolanda Baggio se reflète. Des allées gazonnées permettent de s'immerger au cœur de 450 rosiers aux tonalités blanches et roses.

Une **chambre de verdure**, élégamment close par un hémicycle en ifs, poursuit l'alignement nord-sud.

À l'est, un **potager** accueille légumes

petits fruits dans sa partie orientale. Les carrés sont bordés de buis ou de fleurs à couper.

Il ouvre, par un passage ménagé dans une charmille, sur un **verger** au sud. À l'abri des regards derrière sa haie d'ifs taillés en festons, le **jardin italien** invite au calme autour d'un bassin rectangulaire entouré d'agrumes et de roses. Deux cyprès, de hauteurs volontairement inégales, structurent le paysage sans imposer une symétrie étouffante.

Au centre du jardin, un séquoia et un peuplier à feuilles géantes (*Populus lasiocarpa*) entourent une mare d'où s'écoule un ruisseau artificiel au décor inspiré de l'esthétique japonaise : il est bordé d'ardoises de Trélazé (Maine-et-Loire) où s'épanouissent hostas panachés et autres vivaces. De part et d'autre du ruisseau sont plantés différents bosquets : de bouleaux, (*Betula utilis 'jacquemontii'*), de *Cryptomeria japonica*...

Remontant le parc du sud vers le nord, une longue allée, l'**allée des planètes**, est consacré à l'astronomie et matérialise, à l'échelle un milliardième, la distance du Soleil, représenté par un disque de un mètre quarante de diamètre, à la Terre, comparativement de la taille d'une perle, ici tenue par un faune 150 mètres plus loin en direction du manoir.

Cette allée est bordée de différents espaces où les essences sont rassemblées par genre : des pins, des houx, des mahonias... Un théâtre de verdure, formé par une charmille, accueille rhododendrons et buis taillés en nuage.

De l'autre côté de la route, au nord, une haie d'ifs, qualifiée de « **haie folle** », taillée de manière originale et plutôt baroque, délimite la deuxième partie du parc. Elle permet également d'avoir une vue dégagée sur le château depuis le jardin, tout en cachant la route. Une allée bordée de camassias conduit jusqu'à l'étang à travers une prairie naturelle. Pour donner l'impression visuelle d'une distance accrue et tromper la perspective, sa largeur est réduite progressivement tout au long du cheminement. Autour de l'étang s'épanouissent des roses anciennes à l'ombre des épicéas, chênes, bouleaux et séquoia, mais il est également laissé libre cours aux floraisons spontanées de marguerites et autres fleurs sauvages.

Un **bosquet de pins** sépare cet espace du rosarium, où quelque 350 taxons de rosiers botaniques sont répartis par aire géographique d'origine sur une vingtaine d'îlots. Parmi eux, on peut citer le *sericea pteracantha* aux aiguilles rouges translucides décoratives ou le *rosa soulieana* au bois gris-vert.



Roseraie et jardin potager, vue par drone © La Javelière.



Vue du château du parc floral © Parc floral de La Source.

**Typologie :** jardin d'agrément, jardin public, jardin fleuriste, parc floral

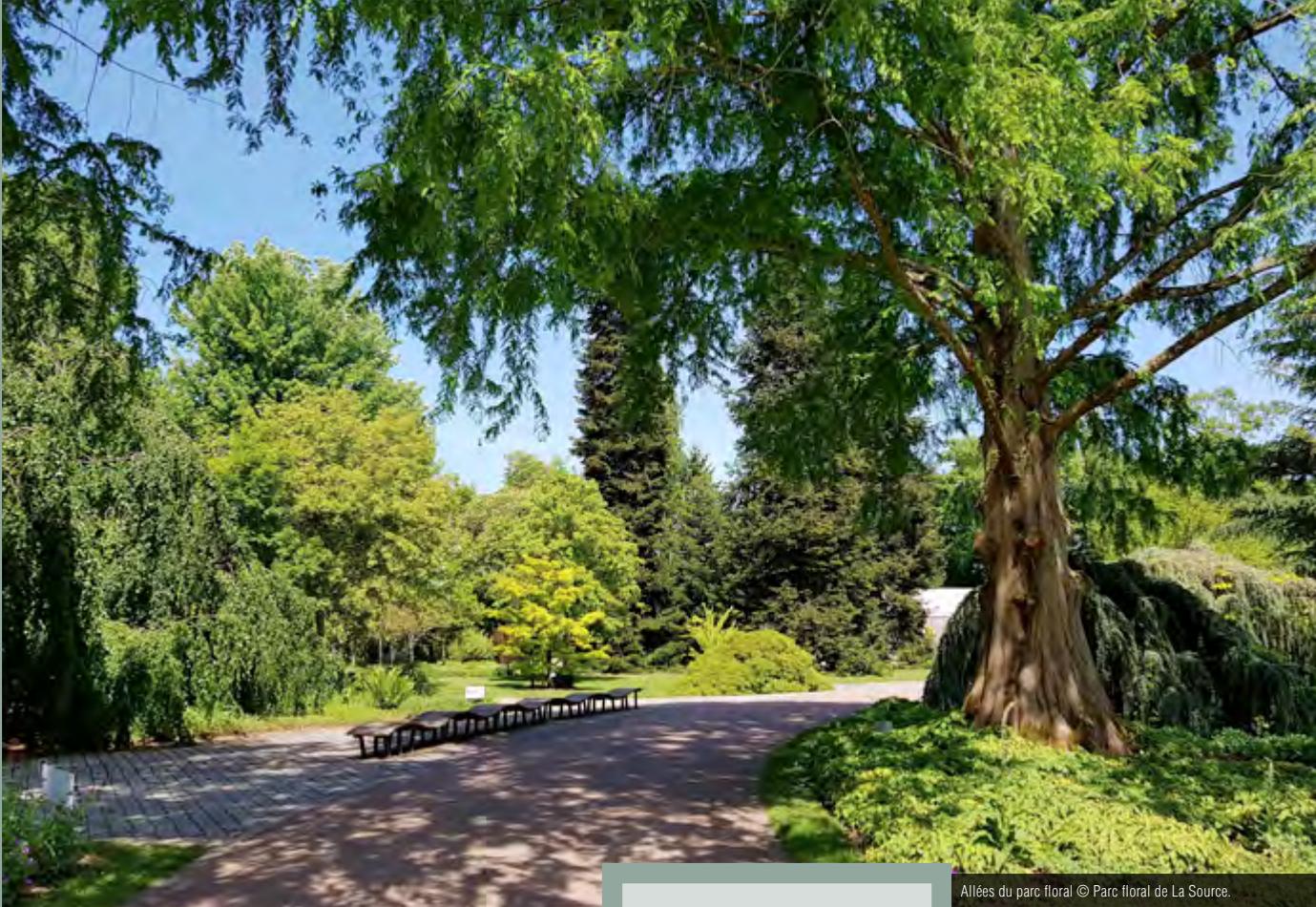
**Superficie :** 35 hectares

**Date de création :** XX<sup>e</sup> siècle

**Concepteurs : Architectes / paysagistes :** Jean Prouvé (1901-1984), Louis Arretche (1905-1991), Felice Fanuele, Jean Grelier, Brigitte Barbier, Jean-Claude Hardy, Ossart & Maurières, Olivier Vidal

**Sculpteurs/ artistes :** Pierre Zanzucchi, Antonucci Volti, René Collamarini, Eric Renault, Woolfhart, Michèle Saint-Rémy, Louis Leygue

**Protection du site :** la serre-restaurant en totalité, ainsi que les façades et toitures des deux pavillons modulaires construits à côté de l'entrée de Gobson sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté du 7 juillet 2006.

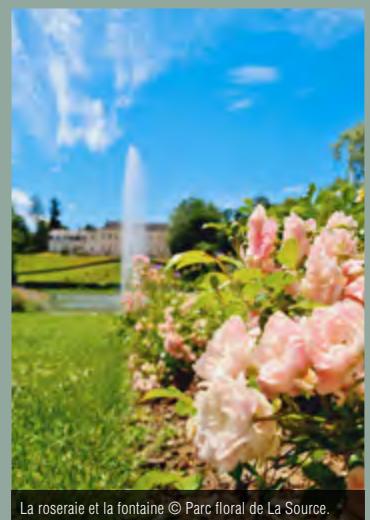


Allées du parc floral © Parc floral de La Source.



Le parc à l'automne © Parc floral de La Source.

De nombreux artistes, sculpteurs, paysagistes, architectes sont intervenus sur le site depuis les années 1960, profitant de l'élan de création culturelle inspirée par les Floralies internationales de 1967 dans un premier temps, et par le second souffle donné au jardin dans les années 1990 par la suite.



La roseraie et la fontaine © Parc floral de La Source.

Propriété publique  
Label Jardin remarquable attribué en 2009,  
renouvelé en 2016 et 2022.

Si l'histoire du domaine est séculaire, les jardins tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui sont une création contemporaine. Tour à tour aménagés en jardins réguliers au début du XVII<sup>e</sup> siècle, puis en jardins paysagers, seuls quelques arbres plantés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle témoignent de ses anciennes dispositions.

D'abord d'allure médiévale puis Renaissance, le château est reconstruit dans le style classique à partir des années 1630 par Pierre de Meulles, officier de la Maison du roi. En 1672, les travaux menés dans les jardins conduisent accidentellement au comblement partiel de la principale source du Loiret appelée l'Abîme ; c'est depuis qu'apparut en amont la résurgence dite du Bouillon, devenue source principale de la rivière.

L'histoire du domaine est ensuite marquée par la présence du baron Bolingbroke, noble et riche anglais exilé qui anima à La Source un cercle littéraire et philosophique au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'esprit du siècle des Lumières où il prône un retour à la nature. Le domaine, alors dénommé « l'Académie de La Source », connaît d'importants travaux dont il ne subsiste aujourd'hui que la glacière, visible à l'est de l'entrée.

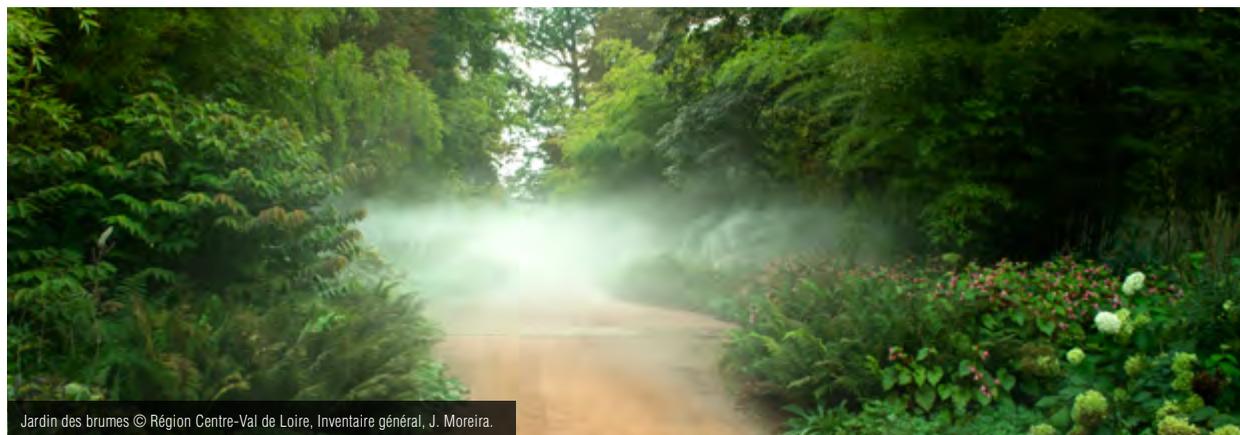
Simon Boutin achète le domaine en 1735 et l'agrandit considérablement (370 ha). Il embellit le parc en faisant planter de nombreux arbres, dont des pins maritimes, et fait construire une orangerie. À sa mort en 1768, son fils supprime l'ordonnance classique des jardins pour leur donner une allure irrégulière et les agrémentent de pièces d'eau, salles vertes, grottes, etc. En 1813, la propriété revient au baron Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues. Agronome et philanthrope, il poursuit la transformation du domaine en un parc à l'anglaise planté de nombreux arbres (cèdres, mûriers blancs, chênes liège, marronniers d'Inde, acacias) et utilise les nombreuses plantations de pins pour des essais expérimentaux. Le botaniste et naturaliste Henri Boucard se porte acquéreur du site en 1840. En 1959, la ville d'Orléans, soutenue par le Conseil général, achète le domaine de La Source à ses héritiers qui recouvre alors 410 hectares. Elle achète également quelque 272 hectares autour pour mener à bien son grand projet de ville nouvelle. Sur ces 682 hectares, 457 sont dédiés à celle-ci, 110 à l'université et 80 au CNRS. Enfin, 35 hectares sont réservés à la création d'un parc paysager devant servir de vitrine à l'activité horticole du département. Il ouvre au public en 1964.

En 1967 y sont organisées les Florales internationales, le parc prend alors le nom de Parc Floral de La Source. C'est à cette occasion qu'est construite la serre-restaurant et les bâtiments techniques par Louis Arretche aidé de Jean Prouvé notamment. Les premières sculptures sont installées dans le parc, en particulier *La Source* d'Antoniucci Volti et *Le Cerf* de Louis Leygue.

Dans les années 1970 ouvre un premier parc animalier.

En 1994, un syndicat mixte est créé pour renouveler l'offre du parc. De nombreux espaces sont créés dans cette dynamique : le jardin d'iris dessiné par Jean Grelier, la grande volière de Vidal, le jardin tropical de la serre aux papillons dessinée par Felice Fanuele et le jardin de La Source dessiné par Brigitte Barbier sont inaugurés en 1997. Une nouvelle entrée, dessinée par Fanuele, ouvre le jardin sur l'avenue du Parc-Floral.

En 1999, la roseraie du miroir et le potager sont réhabilités, puis en 2001 naît le jardin de dahlias. Le Parc Floral de La Source devient « le Parc de tous les enchantements ».



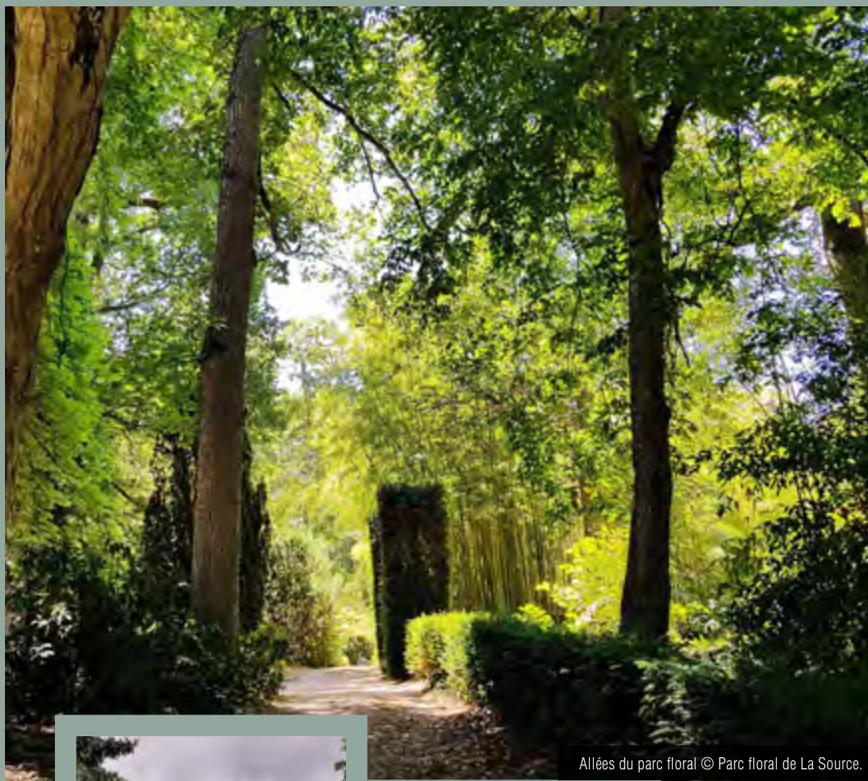
Jardin des brumes © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, J. Moreira.



Le moulin © Parc floral de La Source.



Le bouillon, source du Loiret © Parc floral de La Source.



Allées du parc floral © Parc floral de La Source.

## Aujourd'hui

Les efforts se poursuivent pour faire du Parc Floral un lieu vivant de création botanique et artistique. Des projets de rénovation de certains jardins ainsi qu'un projet d'arrosage automatique avec récupération des eaux de la station d'épuration sont en cours.



Le jardin de dahlias © Parc floral de La Source.



La Source d'Antoniucci Volti © Parc floral de La Source.



Hydrangeas © Parc floral de La Source.

## LE PARC

L'entrée dessinée par Fanuele en 1997 aménage un espace contemporain et verdoyant qui assure la transition entre la cité universitaire et le parc. Une forêt de feuillus ombrage deux allées orthogonales dont la rigueur est estompée par les cheminements sinueux des sous-bois. À l'ouest, ces chemins conduisent à la gare d'entrée du petit train et à la chapelle, à l'est à la glacière. Le **jardin de formes** inspiré de la tradition des jardins zen avec ses arbres taillés en nuage invite à la détente avant de poursuivre vers le nord et la place de Sologne, plantée d'une collection de pélargoniums. De là partent à nouveau quatre chemins. À l'est, une allée délimite le sous-bois au sud du jardin prairie au nord. Elle est bordée, au sud, par un **jardin de rocaille**, évoquant un paysage de montagne où le minéral et le végétal s'entremêlent. Des plantes carnivores profitent de l'environnement humide de la tourbière pour s'y développer. Au nord, un **jardin prairie** laisse fleurir graminées et annuelles tout l'été. Puis, une allée traverse la grande plaine, où prend place *La Source* d'Antoniucci Volti, représentée sous la forme d'une femme recroquevillée sur elle-même et posant sa tête sur les genoux. L'allée conduit au **jardin d'iris**. Composé par Jean Grelier, cet espace de 5 000 m<sup>2</sup> expose la collection nationale

labellisée par le Conservatoire des collections végétales spécialisées (CCVS) de près de 90 taxons d'iris, organisés par unité chromatique. À proximité, une tontine géante créée par Éric Renault, créateur vannier, enserre et protège un cerisier du Japon. Puis, une allée bordée de vivaces conduit vers la **serre aux papillons**. Dessinée de forme elliptique par Felice Fanuele, elle réunit les conditions climatiques de chaleur, humidité et lumière nécessaires à la survie de ces papillons exotiques. S'y épanouissent également des plantes tropicales : bananier, vanille, papayer, hibiscus, orchidées...

De là, une allée conduit vers le sud-est à un **potager** et un **verger** qui regroupent légumes classiques et légumes rares, petits fruits et arbres de haute tige, ainsi que des plantes aromatiques et des fleurs destinées à repousser les nuisibles, pour une culture respectueuse de l'environnement.

Au cœur du parc, le **jardin de La Source**, aménagé par Brigitte Barbier, se présente sous la forme d'un sous-bois humide qui annonce la source du Bouillon toute proche. Bambous, astilbes, hostas, rhododendrons et azalées japonaises s'y développent, ainsi qu'une trentaine de fougères dont une arborescente. À l'abri de cette végétation dense se dissimulent les *Amants bleus*, sculptés par Michel Woolfhart.

Le long des rives du Loiret, une zone tropicale abrite une faune, dont une colonie de flamants roses, et une flore exotiques. Puis la **place des fuchsias** donne à voir plus de 90 espèces différentes de cette fleur décorative. En face du château et de son parterre de broderie, la **roseraie** créée en 2000 par les paysagistes Éric Ossart et Arnaud Maurières enveloppe le miroir d'eau et part à l'assaut des pergolas. Les roses, sélectionnées par André Ève, sont des variétés anciennes, modernes ou botaniques et selon l'habitude de ces paysagistes, elles sont associées à des graminées et à des vivaces, mais aussi à des plantes aromatiques. Elles sont présentées par couleur pour évoquer, par le blanc l'innocence, par le rose le sentiment romantique et par le rouge la passion.

Au nord-ouest du parc, le **jardin de dahlias** expose ses couleurs chatoyantes jusqu'au début de l'automne.

À proximité du pont qui permet de passer au sud des sources du Loiret s'élève la sculpture *La Jeunesse* de René Collamarini. À l'est du château, la mini-ferme et les aires de jeux attirent les enfants.

En 2020, l'artiste Pierre Zanzucchi a créé des vitraux sans plomb pour la chapelle du parc.





Le jardin personnel d'André Ève © Jardin André-Ève.



**Typologie :** Jardin d'agrément

**Superficie :** 1500 m<sup>2</sup>

**Date de création :** Dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle

**Concepteur :** André Ève (1931-2015)



Les allées du jardin © Jardin André-Ève



Roses du jardin © APJRC.

**André Ève** est un célèbre rosieriste français, à qui l'on doit l'obtention de nombreuses variétés de roses et la remise au goût du jour des variétés anciennes.

Passionné très tôt par la reine des fleurs, il commence sa carrière d'horticulteur chez Vilmorin, avant de faire la connaissance du paysagiste Marcel Robichon. Celui-ci possède une pépinière à Pithiviers. André Ève la rachète en 1958 et commence, dans les années 1960, les hybridations de rose.

Parallèlement, il nourrit une affection particulière pour les rosiers anciens, qu'il plante et étudie dans les jardins où il intervient en tant que paysagiste.

Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2021.

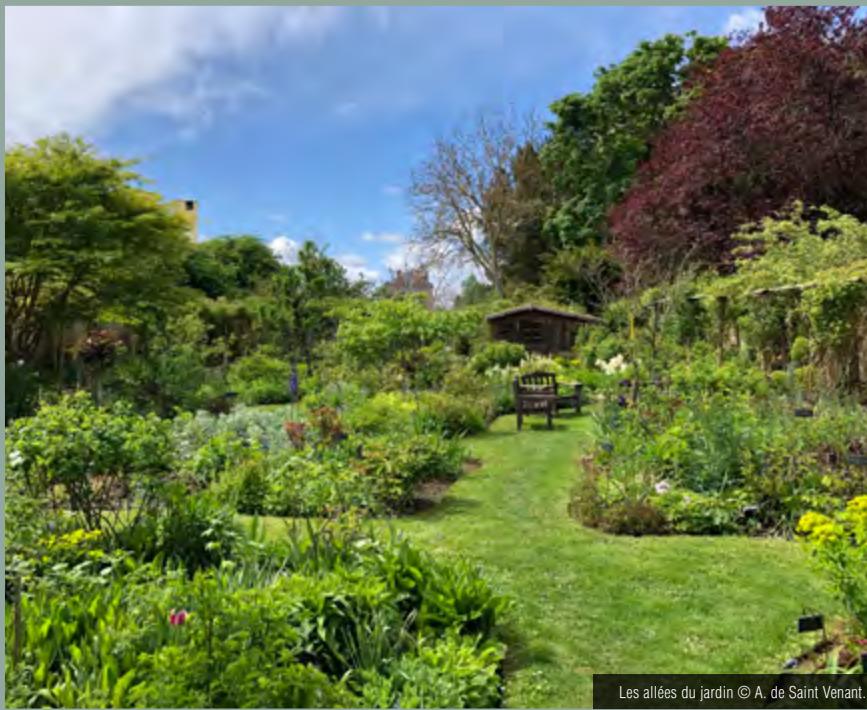
Au début des années 1980, André Ève aménage son propre jardin sur un terrain de 1500 m<sup>2</sup> clôt de murs, derrière la maison qu'il a achetée en 1978, en plein centre-ville de Pithiviers. Son projet est alors de créer un jardin qu'il pourrait entretenir seul et dans lequel il peut faire pousser ses roses préférées, qu'elles soient anciennes ou de sa création, et les associer comme il l'entend à de belles vivaces. Il souhaite y expérimenter de nouvelles conceptions de l'usage des rosiers et de leur entretien. Il allie notamment systématiquement les vivaces aux rosiers en les présentant au sein d'une grande diversité végétale, osant la forme libre et utilisant toutes les ressources esthétiques du rosier soulignant toute la pluralité des fructifications, des fleurissements, des ports et des bois. Dès la création du jardin, il renonce à la chimie de synthèse, convaincu qu'il faut rechercher dans la compagnie des vivaces, l'équilibre sanitaire des rosiers.

Pendant plus de trente ans, André Ève travaillera quotidiennement dans son jardin personnel, développant une connaissance unique du végétal, travaillant les volumes de ses massifs en sculpteur de grand talent, complétant ses collections avec une curiosité sans cesse renouvelée pour la création horticole.

La notoriété du jardin dépasse rapidement la stricte sphère privée, André Ève ouvre son jardin au public et reçoit de nombreux visiteurs, anonymes ou célèbres, auxquels il présente ses expériences. Il a ainsi contribué à renouveler l'intérêt du public pour la rose ancienne, popularisé l'usage des rosiers-lianes, vanté les associations naturelles avec des vivaces et a défendu très tôt les traitements biologiques.

À son décès en 2015, « l'association des amis d'André Ève » a été créée, initialement présidée par sa veuve Yvonne Ève, qui depuis se mobilise pour préserver, restaurer, entretenir le jardin pour qu'il survive à son créateur et qu'il puisse rester ouvert au public. Le jardin a donc pu rouvrir au public à l'été 2016 sur réservation et depuis 2018 en visite libre.





Les allées du jardin © A. de Saint Venant.



Les allées du jardin © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Les allées du jardin © Jardin André-Ève.

## Aujourd'hui

L'association poursuit la mission qu'elle s'est confiée et permet de perpétuer la mémoire d'André Ève à travers l'entretien de ce jardin.



Les allées en pergolas © DRAC CVL / S. Marchant.



Iris du jardin © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Jardin André Ève © APJRC.

## LE JARDIN

André Ève a conçu son jardin en petits espaces paysagers différenciés pour en faciliter l'entretien qu'il a assumé seul durant trente ans. Sur une parcelle toute en longueur (18 mètres de large sur 80 mètres de long, clôt de mur de pierres), où rien ne laisse présumer de son existence depuis la rue, il dessine des allées courbes gazonnées bordées de massifs fleuris créant des effets de surprise dans le cheminement, tandis qu'une **pergola** ceinture le fond du jardin dont les allées sont bordées de troncs de bouleaux et recouvertes de sciure de bois. Au fond du jardin, un **petit bois de lilas** à feuilles

panachées poussait, abritant quelques essences rapportées par André Ève et des arbustes indigènes spontanés. Ce petit bois masquait à l'origine les locaux techniques du jardin. André Ève y a aménagé à la fin des années 1990, un **petit potager**, organisé en carré. Le rosier, bien sûr, y est mis en valeur sous toutes ses formes et sous tous ses aspects : fruit, épine, bois et fleur. Il les laisse s'enrouler librement autour des arbres. Sa célèbre variété « Red Parfum » assaillit la façade de la maison. Il promet un entretien sans produit chimique afin de rendre les rosiers plus résistants par eux-mêmes.

Au centre du jardin, **quinze massifs** aux formes courbes sont délimités par des allées engazonnées.

Il laisse également la part belle aux vivaces qui, selon lui, complètent agréablement les rosiers au jardin : iris, Delphinium, géranium rampant, heuchères, hostas, hélianthes...

Attentif à la transmission des savoirs, André Ève avait pris soin d'étiqueter chacune des variétés plantées dans son jardin.

Le jardin personnel d'André Ève est un site d'excellence de la Route de la Rose dans le Loiret.



Les allées du jardin © Jardin André-Ève.



Vue générale du manoir © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



**Typologie :** Jardin d'agrément, jardin paysager, potager

**Superficie :** 6 hectares

**Date de création :** 1991

**Concepteurs :** Jean-Hervé Dussordet et Guy Herdhebut ;  
Alain Richert (1947-2014)

**Protection du site :** Les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments édifiés autour de la cour centrale ainsi que la plate-forme et les murs sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté du 19 juillet 2001.



Vue du jardin  
© DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Le jardin régulier © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

**Alain Richert** est un créateur de jardins, et enseignant à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles de 1988 à 2002. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les parcs et jardins.



Vue du jardin à l'automne  
© DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

# JARDIN DU GRAND COURTOISEAU

LOIRET / TRIGUÈRES  
Chemin rural du Courtoiseau

Propriété privée  
Label Jardin remarquable attribué en 2004,  
renouvelé en 2010, 2016 et 2021.

Les jardins du Grand Courtoiseau s'ordonnent en unités successives tout autour du manoir remanié au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par son propriétaire Alfred Dupré de Saint-Maur. L'allée majestueuse bordée de tilleuls et menant au logis selon un axe nord-sud date probablement de la même époque, de même que le tunnel de buis présent dans le sous-bois.

Au fil de son histoire, le manoir voit passer des hôtes illustres : le miniaturiste Jean-Baptiste Augustin, propriétaire de 1819 à sa mort en 1832 ; le naturaliste et botaniste Auguste Cornu de la Fontaine de Coincy, qui fait construire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un jardin d'hiver au sud du manoir, et une serre dans l'ancienne douve occidentale ; le député Alfred-Léon Gérault-Richard, propriétaire au début du XX<sup>e</sup> siècle, il y invite Jean Jaurès, Georges Clémenceau, Aristide Briand, Guillaume Apollinaire, Aristide Bruand ; et enfin l'écrivain Hervé Bazin qui y écrit quatre de ses ouvrages entre 1972 et 1981, et y installe le siège de l'Académie Goncourt.

En 1989, le domaine est acheté par Guy et Monique Herdebhaut, ainsi que Jean-Hervé Dussordet. Dès 1991, avec l'aide du paysagiste Alain Richert, ils ambitionnent de recréer des jardins à partir des éléments subsistants. Attachés à l'harmonie du lieu, ils s'inspirent des jardins du XVIII<sup>e</sup> siècle et tiennent à replanter potager, verger et jardin d'agrément. Ils ménagent de grandes perspectives qui élargissent les points de vue, et créent des alcôves qui invitent à progresser dans le jardin pour en découvrir davantage.

En 2014, le domaine est acheté par Florent Broc qui, depuis, a à cœur d'entretenir ce jardin remarquable et d'y créer de nouveaux espaces.





Les abords du manoir © APJRC.



Le jardin italien © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



La grande pelouse © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## Aujourd'hui

Outre le travail d'élagage et de replantation d'arbres, les propriétaires ont mené des travaux sur le jardin du faune et remplacé les buis de bordure par des fusains. Ils projettent de créer un jardin de lecture.



Le bassin du jardin régulier © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



La grande allée de tilleuls © DRAC CVL / S. Marchant.

## LES JARDINS

Le manoir du Grand Courtoiseau, remanié au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, est caractéristique de l'architecture solognote. Organisés autour d'une cour quadrangulaire agrémentée d'un bassin, les différents bâtiments abritent le logis au sud, l'écurie et la sellerie au nord-est et la remise à voiture au nord-ouest. Les façades sont ornées de glycines et de rosiers grimpants. Des cognassiers en pot ornent la cour, et la terrasse au sud qui ouvre sur une grande pelouse. Celle-ci est plantée d'un if dont la frondaison taillée en cylindre sert d'ombrage au banc qui en ceinture le tronc. Les quelques arbres qui animent ce parc paysager ont été choisis par les propriétaires pour la beauté de leur écorce ou la couleur de leur feuillage automnal.

À l'est du manoir, un jardin plus régulier s'étire de part et d'autre d'un bassin. L'eau est omniprésente dans ce jardin, les concepteurs souhaitant que le bruit de son écoulement accompagne le visiteur tout au long de sa déambulation. Des haies d'ifs structurent l'espace et empêchent le visiteur d'englober tout d'un seul regard. La statue du faune, au bout de la perspective nord-sud, donne son nom à ce jardin. Au nord, un axe est-

ouest vient couper cette perspective à hauteur d'un cadran solaire. Cet axe est planté de lavandes et de rosiers grimpants, et longé d'un petit champ de mûriers à soie.

Entre le manoir et le jardin du faune, à l'emplacement des anciennes douves, a été aménagé un **jardin dit italien**, longeant le manoir, dont l'entrée est gardée par deux statues de chiens et dont la succession de bassins en terrasse, alimentés par une fontaine murale, rappelle l'art paysager de la péninsule.

Le jardin est planté d'iris, hostas, astilbes, *thalictrum rochebrunianum*, fougères, gunnera...

À l'ouest du manoir, les propriétaires précédents ont souhaité évoquer la figure du naturaliste Auguste Cornu de la Fontaine de Coincy, qui fut propriétaire du domaine, en plantant un **jardin exotique** à proximité de la **serre** qu'il avait fait construire. Une profusion de bambous, tetrapanax, aralias donne à cet endroit un parfum d'ailleurs.

Accolée au mur occidental longeant la cour centrale, une fontaine à tête de loup anime un jardin tout en longueur planté d'ifs, d'*Hydrangeas* et d'hostas.

Des allées curvilignes bordées de vivaces permettent de cheminer dans le sous-bois, au sud-ouest du domaine. Il est planté d'arbres et arbustes de collection et notamment d'*Acer japonicum* (érables du Japon). Il est longé par une grande allée nord-sud qui s'étire sur toute la longueur du parc.

Au nord du sous-bois, le **jardin du puits**, agrémenté de magnolias à grandes feuilles et de *Cornus kousa satomi* (cornouiller rose du Japon), permet d'accéder ensuite au jardin des antiques. Cette vaste pelouse est structurée par des allées tondues à différentes hauteurs et par trois points de fuite : les deux copies d'antique (un gladiateur et un discobole), et un bosquet de sorbiers du Tibet au port naturellement fastigié.

Enfin, de l'autre côté de la grande allée de tilleuls plantée au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui servait autrefois d'entrée au domaine, un **verger** a été replanté à l'emplacement de l'ancien. Il abrite essentiellement pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers.

Le potager, dans l'angle sud-est du verger, n'est pas ouvert à la visite.



Vue du jardin © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



Les rues du village © Association La Châtellenie.



**Typologie** : village jardin, roseaie

**Superficie** : 5 hectares

**Date de création** : 1990

**Concepteurs** : Alain di Stefano et Annick le Menn

**Protection du site** : au sein du village-jardin de Yèvre-le-Châtel, sont protégés au titre des monuments historiques : la chapelle Saint-Lubin (en totalité) : classement par arrêté du 12 juillet 1886 ; le château (en totalité) : classement par liste de 1862 ; l'église Saint-Gault (en totalité) : inscription par arrêté du 6 octobre 1926.



Vue aérienne du village  
© T. Bougot / La République du Centre.



Les rues du village © Association La Châtellenie.

**Alain di Stefano**, maire délégué de Yèvre-le-Châtel depuis 2020 (et auparavant de 2001 à 2014), également président des Plus beaux villages de France et président de la Fédération internationale des Plus beaux villages de la Terre, est avec son épouse Annick le Menn, à l'origine de la création de ce village-jardin.

# VILLAGE-JARDIN D'YÈVRE-LE-CHÂTEL

LOIRET / YÈVRE-LE-CHÂTEL

Propriété publique

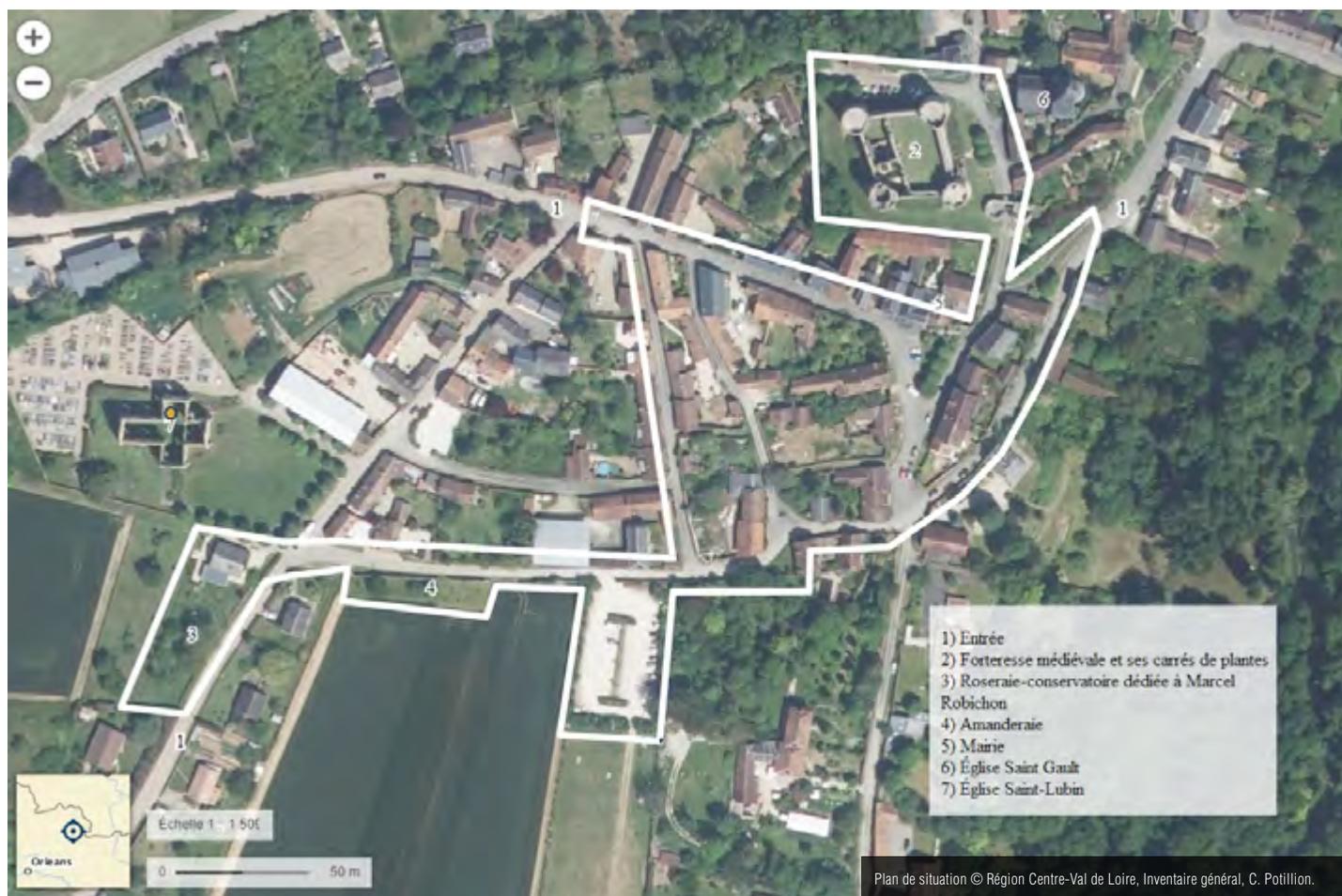
Label Jardin remarquable attribué en 2022.

Yèvre-le-Châtel est une petite commune rurale d'un peu plus de 200 habitants, associée à Yèvre-la-Ville située aux confins de la Beauce et du Gâtinais, sur un éperon rocheux dominé par une forteresse médiévale et classée parmi « les plus beaux villages de France ».

Alliant patrimoine médiéval, végétalisation et art contemporain, Yèvre-le-Châtel est un lieu de promenade très prisé qui peut s'enorgueillir de dix siècles d'histoire. Importante place forte stratégique, le château actuel est édifié sur ordre de Philippe Auguste au retour de la Troisième croisade, vers 1200. Il est construit sur un éperon de six mètres de haut, en forme de losange d'une trentaine de mètres de côté, cantonné par quatre tours imposantes. Le sommet des tours et le chemin de ronde offrent un magnifique panorama sur la Beauce, le Gâtinais et les lisières de la forêt d'Orléans. Un castelet d'entrée, composé de deux tours, ainsi qu'une poterne dans le rempart, donnent accès à la basse-cour du château dont une partie subsiste toujours.

Consciente de la richesse de son patrimoine, la municipalité a entrepris, depuis les années 1990, la restauration de ses édifices protégés et la mise en valeur du village.

La plantation des rosiers à Yèvre-le-Châtel date d'une quarantaine d'années. Elle est principalement liée à la proximité géographique et amicale d'André Ève à Pithiviers. Le recensement des quelques 400 rosiers est en cours.



Plan de situation © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, C. Potillon.



Les rues du village © Association La Châtellenie.



Rosier du village © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.



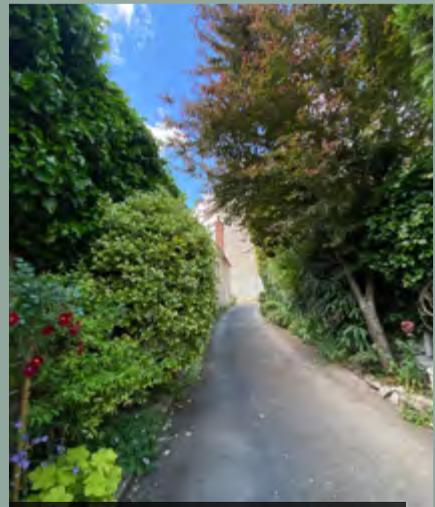
Les rues du village © Mairie de Yèvre-le-Châtel.

## Aujourd'hui

Le patrimoine matériel du village est mis en valeur par son fleurissement mais aussi par des actions artistiques et culturelles. Depuis plusieurs dizaines d'années, la commune séduit des artistes contemporains qui s'y installent de manière permanente ou ponctuelle. Leurs œuvres sont donc présentées lors d'expositions dans l'enceinte du château, de l'église romane Saint-Gault ou au hasard des rues.



Les rues du village © Association La Châtellenie.



Les rues du village © DRAC Centre-Val de Loire / S. Marchant.

## LE VILLAGE-JARDIN

Le village est dominé par sa forteresse dont la cour haute du château présente des **carrés botaniques** inspirés par les jardins médiévaux. Ce sont quelques 150 variétés de plantes médicinales, tinctoriales et aromatiques qui ont été sélectionnées par l'Association des compagnons de la Châtellenie pour occuper les douze carrés de la cour. Une treille palissée avec d'anciens cépages locaux a également été installée pour rappeler le passé viticole de la région.

Les rues et venelles du village en contre-bas sont fleuries par les membres de l'Association et les habitants. Elles foisonnent d'arbustes à fleurs, à feuillages persistants, de nombreux rosiers et de vivaces. Un aspect naturel est privilégié dans les plantations.

Au cœur du bourg, comme un clin d'œil aux chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle dont l'une des antennes passe par Yèvre-le-Châtel, un **tunnel de gourdes pèlerines** a été créé dans l'une des venelles du village.

Une **roseraie conservatoire** est consacrée aux obtentions de Marcel Robichon, rosieriste de renom et prédécesseur d'André Ève. Elle repose sur le respect de la chronologie, entre 1927 et 1968, des créations de Marcel Robichon. Depuis 2019, quarante obtentions trouvent leur place dans une « guirlande fleurie » (du nom du dernier rosier qu'il a créé) qui serpente sur une quarantaine de mètres.

Indépendamment de la vallée de la Rimarde, Yèvre-le-Châtel possède un important patrimoine arboré comprenant notamment des tilleuls, cercis, acacias, ifs... Certains sujets, particulièrement remarquables, sont identifiés dans les documents d'urbanisme de la commune. Des haies au port libre et des alignements d'arbres contribuent à l'intégration paysagère de constructions modernes ou de bâtiments agricoles. Au cours des dernières années, la commune a entrepris une politique de plantations

et de remplacement de sujets disparus, ou vieillissant, ainsi que l'étiquetage des arbres remarquables. Dans ce cadre, outre la création récente d'une amanderaie liée à la labellisation « site remarquable du goût » du village, en référence à la célèbre spécialité culinaire de Pithiviers dont l'amande est l'un des ingrédients, plusieurs sujets d'essences différentes ont été plantés au cœur même du village.



Rosier près de la forteresse © APJRC.

## LEXIQUE

Les termes définis dans ce lexique ont tous été utilisés dans cet ouvrage.

**Arboretum** : parc botanique spécialisé dans la présentation et l'étude des végétaux ligneux (de la nature et du bois) sous forme de collection. (Bénetière)

**Arbre de haute-tige** : feuillu dont le tronc est suffisamment élevé pour qu'un homme puisse passer sous son feuillage sans être gêné. (Bénetière)

**Belvédère** : terre-plein parfois gazonné, aménagé sur un point culminant, une colline artificielle, butte artificielle ou terrasse offrant une vue aérienne. (Bénetière)

**Bosquet** : couvert de petites dimensions comprenant une ou plusieurs pièces découvertes et constituant un ensemble boisé homogène dont les arbres sont renouvelés avant d'atteindre le stade de la haute futaie. (Bénetière)

**Boulingrin** : pièce découverte en forme de cuvette à fond plat limité par un talus ou un **glacis**. Ce mot provient de l'anglais (bowling green) qualifiant un jardin où l'on joue aux boules. (Bénetière)



Vue générale du boulingrin du jardin des Près-Fichaux, Bourges (Cher) © Ville de Bourges.

**Broderie** : tracé d'un parterre dont le dessin évoque un ouvrage de broderie. Les premières broderies furent à l'origine composées par des brodeurs de vêtements qui calquaient leurs motifs sur ceux d'étoffes ou de dentelles ; elles étaient exécutées en ligne de buis ou de plantes monochromes entre lesquelles étaient répandues des éléments minéraux de couleur vive (mâchefer, sable rouge, brique pillée, graviers...). (Dicouvert)



Vue du parterre de broderies du château de Bouges, Bouges-le-Château (Indre) © CMN.

**Buffet d'eau** : table ou construction adossée à un mur de jardin ou à un fond de verdure composée de plusieurs vasques et bassins formant des nappes, des cascades et des jets d'eau. Presque tous les jardins du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle en seront dotés. (Dicouvert)

**Chambre de verdure** ou **cloître de verdure** ou **salle de verdure** : découvert aménagé dans un bosquet, parfois doté de niches de verdure de formes diverses. Il s'agit d'un espace clos délimité par des palissades ou haies d'ifs, de charmilles... On peut cheminer d'une chambre à l'autre réservant de nouvelles surprises. (Bénetière)

**Charmille** : voir à **Palissade de verdure**



Haie de charmille, jardin du château de Pesselières, Jalognes (Cher) © Château de Pesselières.

**Colombier** : bâtiment où l'on élève des pigeons (Larousse). Privilège seigneurial et signe de richesse, le colombier apporte un triple bénéfice : la transmission des messages par pigeon-voyageur, une réserve de nourriture, et une grande production d'engrais appelée la colombine.

**Congélation** : motif de sculpture ou de stuc imitant des stalactites ou des glaçons, utilisé pour l'ornementation des grottes artificielles ou des fontaines. (Dicouvert)

**Coulée** : vue formée par un vallon artificiel dont les versants constituent les coulisses. (Bénétière)

**Endémique** : qualifie une espèce végétale dont l'aire de distribution est très étroite, propre à un lieu, à une région, à un pays. (Dicouvert)

**Fabrique de jardin** : petite construction de jardin comprenant un espace intérieur, servant de ponctuation à la promenade en ménageant des vues et en offrant au promeneur un lieu de repos à l'abri des intempéries. Édifiées dans les matériaux les plus divers et faisant parfois appel au végétal vivant ou aux matériaux synthétiques, les fabriques empruntent leur décor à l'architecture de différentes époques ou parties du monde, ou illustrent des thèmes philosophiques, littéraires ou religieux. (Bénétière)



La Koubba, fabrique du jardin du Pré Catelan, Illiers-Combray (Eure-et-Loir)  
© Studio Martino.

**Fastigié** : qualifie un arbre dont les branches se dressent à la verticale au lieu de s'étaler lui conférant ainsi un port élancé. (Dicouvert)

**Festonné ou feston** : terme servant à décrire, en botanique, les bords d'une feuille affectant la forme d'une guirlande (Dicouvert)

**Folie** : terme désignant dans son sens ancien une maison de plaisance située à la campagne et abritée par des feuillages. Ce mot prit un tout autre sens au XVIII<sup>e</sup> siècle, où il devint pavillon fantaisiste exprimant l'extravagance de son propriétaire. Ces constructions durent alors leur nom de « folies » aux folles dépenses qu'elles avaient entraînées. Destinées à compléter ou à mettre en valeur le parc ou le jardin où elles étaient édifiées, ces folies étaient aussi, avant tout, le siège des divertissements libertins de la haute société. (Dicouvert). Ne pas confondre avec la fabrique de jardin qui n'est pas une demeure. (Bénétière)

**Fruticetum** : jardin où l'on entretient une collection d'arbrisseaux ou d'arbustes. (Dicouvert)

**Garenne** : parc d'utilité, clos et souvent boisé de taillis, généralement aménagé sur un sol ingrat, proche de la demeure, où vivent des lapins à demi-sauvage destinés à la nourriture des habitants. (Bénétière)

En sylviculture, désigne surtout un ensemble de petits bois, interrompu de clairières. (Dicouvert)

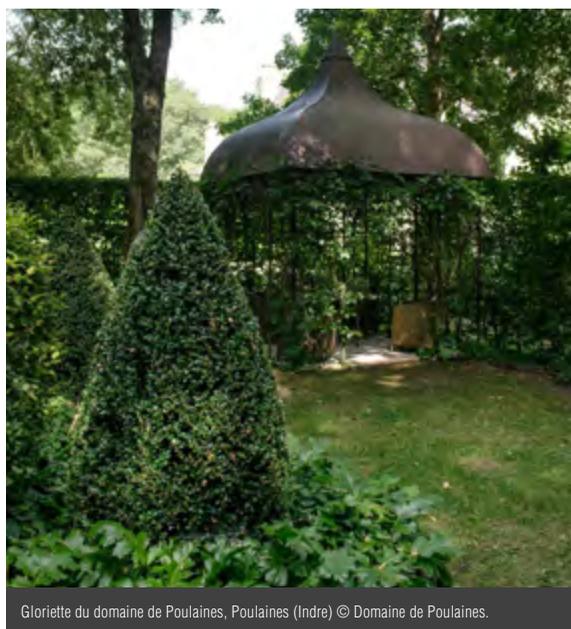
**Gaule** : longue perche servant notamment à secouer les branches pour en faire tomber (gauler) les fruits. (Dicouvert)  
Dans le contexte du prieuré d'Orsan, siège en gaulette : siège dont la facture est basée à partir de ce type de matériau.

**Germadrées** : herbe ou arbrisseau aromatique (Internet). Labiée (herbe parfumée telle que le thym ou la lavande) aromatique, tonique et vulnérable, commune dans les forêts. (Larousse)

**Glacière** : local souterrain ou non qui servait autrefois à entreposer longuement neige et glace afin de pouvoir en disposer pendant les chaleurs de l'été. (Dicouvert)

**Glacis** : voir **boulingrin**. Terrain en pente douce (pente inférieure à 10%). (Dicouvert)

**Gloriette** : désignait dans son sens premier un pavillon d'ornemental ou un cabinet de verdure traditionnellement placé au centre d'un jardin clos. À la Renaissance, ce terme s'appliquait à une petite construction d'agrément ouvrant souvent sur une vue plaisante. (Dicovert)



Gloriette du domaine de Poulaines, Poulaines (Indre) © Domaine de Poulaines.

**Horticulture** : branche de l'agriculture comprenant la culture des légumes, des fleurs, des arbres et des arbustes fruitiers et d'ornement. (Larousse)

**Hortus conclusus** : locution latine désignant un jardin clos de murs. Propre à l'époque médiévale, il symbolisait la pureté de la Vierge et l'on venait y trouver refuge contre le monde extérieur. (Dicovert)

**Hybridation** : technique de croisement de deux plantes d'espèces ou de genres différents visant à obtenir une nouvelle plante qui détient les qualités de celles-ci. (Dicovert)

**Jardin ou parc** : le terme jardin est semblable à celui de parc. On emploiera plus facilement le mot parc pour un espace plus grand et plus naturel que pour le jardin.

**Jardin d'agrément** : jardin dans lequel les végétaux sont cultivés dans un but esthétique et comportant des aménagements spécifiques pour la promenade ou le repos. (Bénétière)

**Jardin botanique** : jardin généralement public, présentant une couverture végétale parfois composée d'espèces rares et précieuses, indigènes ou étrangères et destinées à l'étude et à la collection, à la diffusion des

espèces et à l'échange des graines, des plants, des boutures, des greffons...

Le jardin de collection présente une collection de végétaux qui peut être établie par genre, groupe de genre ou espèces sans forcément de vocation scientifique ou esthétique. (Bénétière)

**Jardin bouquetier** terme voisin de **jardin fleuriste** : jardin d'utilité ou partie de jardin consacrée à la culture des plantes fleuries. Bouquetier désigne plus particulièrement l'espace consacré aux fleurs à couper. (Bénétière)

**Jardin clos** : se dit d'un jardin fermé par une clôture pleine ou ajourée en matériaux ou en végétaux formant haie. (Bénétière)

**Jardin de curé** ou **jardin d'utilité** : jardin consacré à la culture des végétaux d'utilité domestique. On appelle communément jardin de curé, un petit jardin dans lequel sont cultivés simultanément dans des petits parterres réguliers des végétaux d'utilité et des végétaux d'ornement. (Bénétière)



Le jardin de curé du village-jardin de Chédigny (Indre-et-Loire) © C. Gaye.

**Jardin à la française** : le jardin à la française est un jardin régulier composé de couverts et de découverts issu d'une composition géométrique et spatiale dans laquelle les effets de la perspective jouent un rôle important. Le jardin à la française est souvent utilisé, abusivement, pour désigner un jardin régulier quelconque. (Bénétière)

**Jardin à l'anglaise** : jardin pittoresque composé de scènes issues de paysages naturels ou symboliques dans lesquels les fabriques et les rochers jouent un rôle important et où les innovations techniques et botaniques ont été expérimentées. (Bénétière)

**Jardin mixte** : jardin comportant des parties traitées selon les principes du jardin régulier et d'autres selon ceux du jardin irrégulier. (Bénetière)

Théorisé par Édouard André et développé par Achille Duchêne, une des prouesses du jardin mixte est de passer du jardin régulier au paysage sans choquer l'œil. Si les abords des demeures sont architecturés, le jardin se fait de plus en plus naturel au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la maison. (MAD)

**Jardin paysager** ou **jardin irrégulier** : jardin de tracé irrégulier dont les parties sont traitées de façon à produire des effets naturels. (Bénetière)

**Jardin public** : jardin d'agrément urbain appartenant en général à une collectivité locale et conçu pour le délassement de la population qui peut y pratiquer des sports ou des jeux. Il possède le plus souvent un mobilier spécifique et s'accompagne fréquemment d'un jardin d'enfants équipé de jeux. Le square est un jardin public clos de petites dimensions, propriété d'une commune. (Bénetière)

**Jardin régulier** : jardin comportant un ou plusieurs axes de composition et de symétrie ainsi que des parties constituantes traitées en surface ou en volume selon des formes géométriques simples. (Bénetière)

**Jardin de rocaille** : ensemble de rochers naturels ou artificiels dont la disposition s'inspire fortement de scènes de montagne. D'altitude et d'origine très diverses, les plantes que l'on y intègre sont généralement vivaces, de taille réduite, à végétation étalée et traçante. L'engouement pour les jardins de rocaille naquit en Angleterre vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au lendemain des premières excursions dans les Alpes. (Dicouvert)

**Jardin des simples** voir **simples** : jardin d'utilité ou partie d'un jardin consacré à la culture de plantes médicinales. (Bénetière)

**Ligneux** : qualifie ce qui a la consistance du bois ; se dit d'un végétal dont les racines, la tige et les branches sont de la nature du bois ; s'oppose à herbacé. (Dicouvert)

**Mail** : ce terme est (parfois) employé pour désigner une promenade. (Bénetière)

**Mixed-border** : terme d'origine anglaise couramment employé en France de nos jours. Se dit d'une plate-bande herbacée dont les végétaux à fleurs, agencées en mélanges complexes, forment des masses de couleur. (Bénetière)



Les mixed-borders du jardin en hommage à Russell Page dans les jardins du château de Chenonceau, Chenonceaux (Indre-et-Loire) © D. Darrault.

**Palissade de verdure** : clôture de jardin constituée par des arbres de basse-tige, des arbrisseaux ou des arbustes de basse-tige taillés de façon régulière. Composée de charmes, elle est appelée charmille. (Bénetière)

**Palissage** : technique horticole consistant à lier sur un mur ou une armature les branches d'un arbre ou d'un arbuste afin de leur imposer une forme déterminée. (Dicouvert)



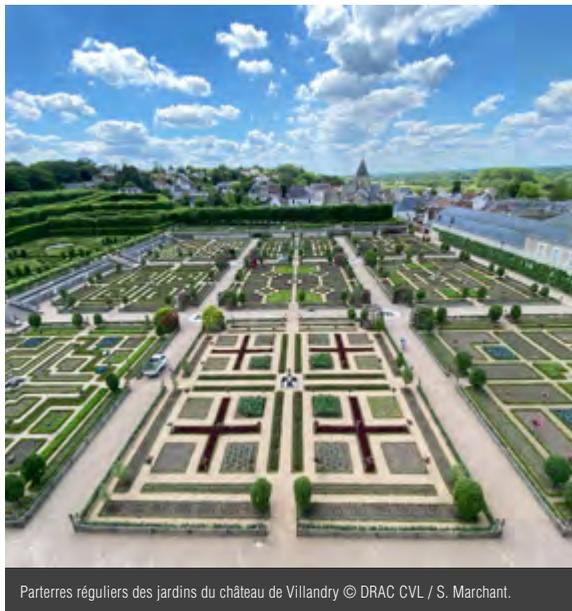
Fruitiers palissés du jardin des terrasses de l'évêché, Blois (Loir-et-Cher) © Ville de Blois.

**Parc agricole** : parc associant agrément et utilité, à la manière de ceux des grands domaines d'Angleterre. (Bénetière)  
« comporte le pittoresque et le grandiose du [parc orné], mais il n'ôte rien à l'agriculture, restreint le nombre des routes à celles qui sont indispensables, et limite l'ornementation de fleurs et d'arbustes au pourtour de l'habitation » (Choulot)

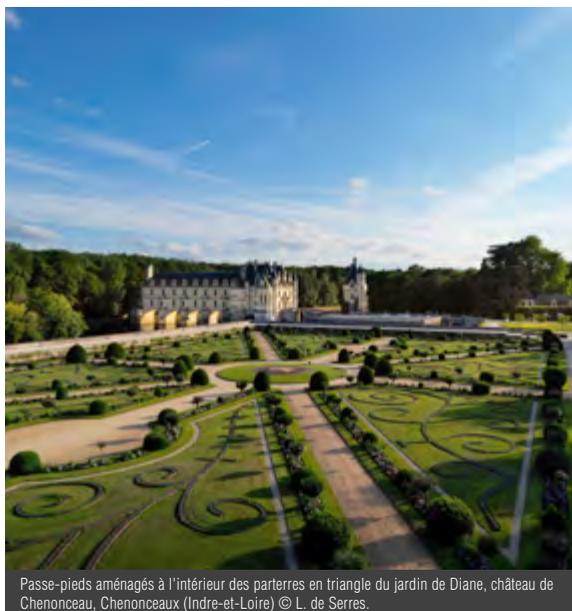
**Parc floral** : absent du Bénetière et Dicouvert : type de parc public spécialisé dont l'organisation et la composition sont caractérisées par d'abondantes décorations florales à effets saisonniers.

**Parterre** : surface décorative plane, dessinée dans un jardin à l'aide de groupes de plantes fleuries, de buis, de gazon ou encore de graviers de couleurs. (Dicouvert)

**Parterre à la française / régulier** : surface ou ensemble de pièces découvertes à motifs ornementaux constitués par des végétaux et, souvent, des éléments minéraux. Un parterre peut comprendre d'autres éléments de décor : bassin, statues, vases, vasques... Le parterre peut être régulier (parterre à la française) ou non. (Bénetière)



**Passé-pieds** : passage ménagé à l'intérieur d'un parterre, au moyen d'une étroite allée de sable ou de gravillons permettant de procéder facilement aux travaux d'entretien. (Dicouvert)



**Pédiluve** : bassin creusé dans le sol contenant de l'eau dans lequel on fait passer les animaux. (Larousse)



Pédiluve du Domaine régional de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher) © DRAC CVL / S. Marchant.

**Pépinière** : terrain où l'on bouture, marcotte, sème et élève des arbres fruitiers, forestiers ou d'ornement destinés à être replantés. (Larousse)

Jardin ou partie d'un jardin consacré à la multiplication des végétaux ligneux ou herbacés en pleine-terre [...] La pépinière peut être à destination commerciale ou à usage privé. (Bénetière)

**Pergola** : portique constitué de colonnes, piliers ou poteaux portant directement des linteaux et des solives qui constituent un couvrement ajouré généralement revêtu de plantes grimpantes. (Bénetière)



La pergola de glycines du parc floral d'Apremont-sur-Allier (Cher) © Parc floral d'Apremont.

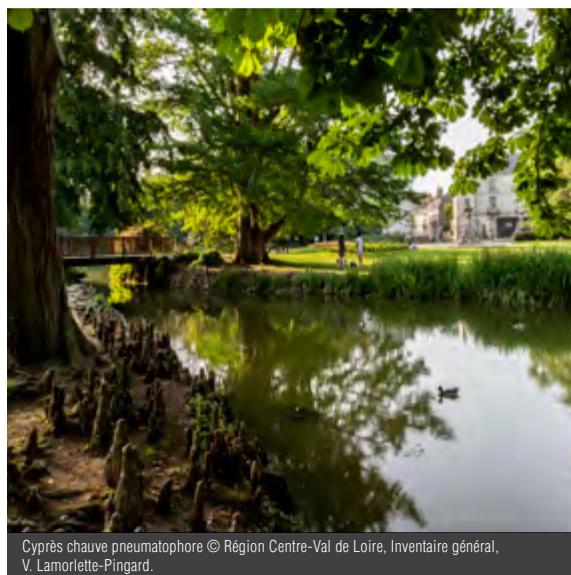
**Pinetum** : nom donné à un arboretum composé exclusivement de conifères. (Dicouvert)

**Plate-bande** : pièce découverte longue et étroite, constituée de gazon, de fleurs ou d'arbustes d'ornement en pleine-terre ou hors-sol. (Benetière)

**Plein-vent** : se dit d'un arbre fruitier qui se développe librement par opposition aux formes taillées. (Dicouvert)

**Plessis** : de l'ancien français plesse, même sens. Haie formée de tiges tressées entre elles ; par extension, désigne un terrain enclos par une telle haie. (Dicouvert)

**Pneumatophore** : qualifie chacune des excroissances émergeant des racines de certains arbres vivant en milieu marécageux (palétuvier, cyprès chauve...), qui leur permettent ainsi de capter l'oxygène de l'air libre. (Dicouvert)



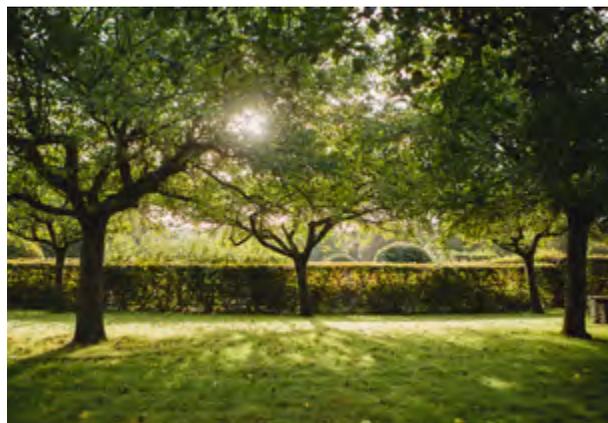
Cyprès chauve pneumatophore © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, V. Lamorlette-Pingard.

**Potager** : jardin d'utilité ou partie d'un jardin consacré à la culture de plantes potagères. (Bénétière)

**Pré-verger** : prairie naturelle plantée d'arbres fruitiers de plein-vent. (Larousse)

**Promenade** : espace allongé constitué d'une allée généralement bordée d'arbres en alignement et destinée à la promenade en attelage, à cheval ou à pied.

**Quinconce** : façon particulière de disposer un ensemble d'objets, arbres, végétaux, ... par groupe de cinq : quatre sont répartis aux quatre angles d'un carré, un cinquième est placé au milieu. De cette manière, de quelque côté que l'on porte le regard, se présentent devant soi des alignements égaux et parallèles. (Dicouvert)



Fruitiers plantés en quinconce. Jardin du Prieuré N-D d'Orsan à Maisonnais (Cher) © APJRC.

**Rideau** : sorte de palissade de verdure constituée par les ramures taillées d'un alignement d'arbres de haute-tige à tronc apparent. (Bénétière)



Tilleuls taillés en rideau sur la terrasse supérieure du jardin du manoir des Basses Rivières, Rochechouart (Indre-et-Loire) © manoir des Basses Rivières, A. Pelato.

**Rocaille** : genre de revêtement fait de fragments de coquillages et de rocs, de pierres naturellement perforées, de concrétions de couleurs diverses... La rocaille appartient à l'architecture dite « rustique ». On l'a surtout employée pour orner les grottes et les fontaines des jardins de la Renaissance après avoir découvert ce décor

très prisé dans l'Antiquité. C'est aussi un style ornemental qui, en France, fut particulièrement en vogue sous Louis XV ; le dessin de ses lignes contournées et sinueuses rappelle les volutes des coquillages et autres thèmes naturalistes qui envahirent alors l'architecture et le mobilier. (Dicouvert)

La rocaille est une composition propre au jardin irrégulier. (Bénetière)

**Roseraie** : jardin d'agrément destiné à la culture des roses. La roseraie peut être un conservatoire de variétés anciennes et un lieu d'expérimentation d'espèces nouvelles. (Bénetière)

Endroit d'un jardin consacré à la culture des roses. Le terme est plus général que « rosarium » qui semble avoir disparu à son profit au XX<sup>e</sup> siècle. (Conan)

**Rosarium** : (XIX<sup>e</sup> siècle, mot savant sans doute d'origine anglaise), partie du jardin consacré exclusivement à la culture des rosiers ; les amateurs y élèvent des collections.

**Rosiers botaniques** : les rosiers dits botaniques sont tous des espèces d'origine sauvage (appartenant au genre *Rosa*, famille des Rosacées), aux caractéristiques spécifiques, et qui poussent spontanément en différentes régions du monde. Leur floraison, le plus souvent non remontante, se produit en fin de printemps ou en début d'été. Leurs fleurs presque toujours simples et parfumées donnent en automne des fruits colorés. (Gerbeaud)

Au contraire, les rosiers horticoles ne poussent pas à l'état naturel et sont le résultat d'hybridations menées par l'homme. (NDLA)

**Simple** : désigne les plantes destinées à un usage médicinal. (Dicouvert)

**Taxon** : terme général qui désigne toute unité de classification des êtres vivants, famille, genre, espèces etc. (Dicouvert)

**Théâtre de verdure** : est un théâtre de jardin dont la structure est constituée de végétaux en pleine terre. (Bénetière)

**Tontine** : de nom de son inventeur italien, Lorenzo de Tonti. Sorte de filet en fibres synthétiques ou en fils de coton dégradables, utilisé pour la transplantation des végétaux ; la tontine a pour but de recueillir la motte de terre adhérent aux racines, de maintenir l'humidité en protégeant les plantes contre un dessèchement rapide, et enfin d'accélérer la reprise. Elle simplifie par ailleurs le travail pour la conservation en jauge, l'emballage et le transport. (Dicouvert)

**Topiaire** : végétal sculpté adoptant l'aspect d'un élément d'architecture ou d'un motif abstrait ou figuratif (animal ou autre). (Bénetière)



Topiaires du jardin du château d'Azay-le-Ferron (Indre) © DRAC CVL / S. Marchant.

**Verger de plein vent** : le pré-verger (aussi appelé « verger haute-tige », « verger de plein vent » ou « écoverger ») est un type de verger associant l'arbre fruitier de haute tige à la prairie. C'est une forme d'agroforesterie. L'arbre fruitier (pommier, prunier, poirier, cerisier, pêcher, châtaignier, noyer, olivier,...) y est implanté en alignements assez réguliers. (Chambre d'agriculture des Hauts-de-France)

**Vivaces** : le végétal herbacé est dit vivace lorsqu'il vit plus de deux années. La bisannuelle qui vit deux ans ne se reproduit et ne fleurit qu'une seule fois, la seconde année. L'annuelle ne vit qu'une année et ne se reproduit naturellement que par graines. (Bénetière)

**Xérophile** : qualifie toutes espèces végétales affectionnant particulièrement les milieux où les conditions de sécheresses sont accusées. (Dicouvert)

**Zellige** : petit élément d'une marqueterie de céramique émaillée servant au décor monumental dans l'art maghrébin. (Larousse)

## Métiers

**Architecte-paysagiste** : personne qualifiée dans la conception d'un jardin, d'un espace vert, d'un espace public ou dans la gestion de l'évolution de l'environnement. L'architecte-paysagiste doit avoir des connaissances particulières en matière de pédologie, d'horticulture, d'hydraulique, d'espace et d'optique, de composition plastique et chromatique et des divers matériaux et de leur mise en œuvre pour concevoir un projet ou intervenir en tant que conseiller auprès du maître de l'ouvrage. Il peut également mettre en œuvre le projet en faisant appel aux différents corps de métier compétents qui réaliseront les travaux sur le terrain, et aussi assurer le suivi du chantier. (Bénétière, 1996 mais n'apparaît plus dans les dernières éditions)

La mission de l'architecte paysagiste consiste à aménager l'espace tant dans sa programmation que dans son développement. Il est donc lié, par définition, à toute opération d'urbanisme, d'intégration au site des grands ouvrages et de gestion d'évolution des zones rurales. Ses connaissances horticoles le confinent souvent abusivement dans un rôle de « prescripteur d'espaces verts ». L'ambiguïté est d'autant plus forte que l'entrepreneur d'aménagements paysagers est également appelé « paysagiste ». (Dicouvert)

**Conducteur-voyer** : agent qui était préposé à l'entretien des chemins et des rues. (Larousse)

**Horticulteur** : personne spécialisée dans la culture des végétaux d'ornement et d'utilité pour un usage privé ou commercial. (Bénétière 1996 mais n'apparaît pas dans les dernières éditions)

Nom donné à celui qui pratique l'horticulture et, plus spécifiquement, à celui qui produit des fleurs, coupées ou en pot, voire des fruits et des légumes. (Dicouvert)

**Pépinieriste** : personne qui cultive ou dirige une pépinière. (Larousse)

Le pépinieriste est un horticulteur spécialisé dans la multiplication des végétaux en pépinière. Il produit des plants et ou les élève pour un usage privé ou commercial. (Bénétière 1996 mais absent des éditions récentes)

## Abréviations

**CCVS** : le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées est une association loi 1901 créée en 1989 et reconnue d'intérêt général. Le CCVS s'est donné pour mission de rassembler les amateurs passionnés, les professionnels et les scientifiques, qui souhaitent préserver la richesse du patrimoine botanique, culturel et horticole français, à travers notamment la création de collections spécialisées. (site internet du CCVS)

## Principales sources utilisées

**Bénétière** :  
BÉNÉTIÈRE Marie-Hélène, *le Jardin, vocabulaire typologique et technique*, sous la direction de M. Mosser et M. Chatenet, Paris, éditions du Patrimoine, 2000.

**Conan** :  
CONAN Michel, *Dictionnaire historique de l'art des jardins*, Hazan, s.d.

**Dicovert** :  
THEBAUD Philippe - CAMUS Anne, Conservatoire des jardins et paysages, *Dicovert : dictionnaire des jardins et paysages*, édition Arcature, 1993.

**Gerbeaud** :  
GERBEAUD, Les rosiers botaniques (internet) :  
gerbeaud.com

**Larousse** :  
Dictionnaire en ligne : larousse.fr

**MAD** :  
site du Musée des Arts Décoratifs de la ville de Paris :  
madparis.fr

**Cet ouvrage a été réalisé par  
la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire  
6, rue de la Manufacture  
45043 Orléans Cedex**

à l'occasion des 20 ans du label « Jardin remarquable »  
créé par la ministère de la Culture

**Directrice de la publication :**

**Christine Diacon**

Directrice régionale des affaires culturelles  
du Centre-Val de Loire

**Relecture :**

**Damien Leroy**

Conservateur général du patrimoine, chef du Service  
de coordination architecture et patrimoines (SECAP),  
DRAC Centre-Val de Loire.

**Coordination éditoriale :**

**Sylvie Marchant**

Conseillère pour la valorisation des patrimoines,  
de la qualité architecturale et des jardins, Service  
de coordination architecture et patrimoines  
(SECAP), DRAC Centre-Val de Loire

**Mattéo Liger**

Apprenti au Service de coordination architecture et  
patrimoines (SECAP), DRAC Centre-Val de Loire.

**Auteurs :**

**Hélène de Carbonnières**, chargée de  
protection, conservation régionale des monuments  
historiques, Drac Centre-Val de Loire

**Sylvie Marchant**, historienne de l'art,  
conseillère pour la valorisation des patrimoines,  
de la qualité architecturale et des jardins, Service  
de coordination architecture et patrimoines  
(SECAP), DRAC Centre-Val de Loire

**Remerciements :**

La DRAC remercie **l'association des parcs  
et jardins de la région Centre-Val de  
Loire (APJRC)** - Michèle Quentin et Charlène  
Potillion - ainsi que le **Service Patrimoine et  
inventaire** de la Région Centre-Val de Loire pour  
leur contribution à ce volume.

**Création et impression : Graphival**

**Dépôt légal :** ISSN 2271-2895

Cette brochure ne peut être vendue.

Collection "Patrimoines  
en région Centre-Val de Loire"  
Parcs et jardins n°1  
décembre 2024



Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire  
6, rue de la Manufacture  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 78 85 00  
Site internet : [www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire)